

Université Toulouse II-Le Mirail
Master 1 « Aménagement et Projets de Territoires »

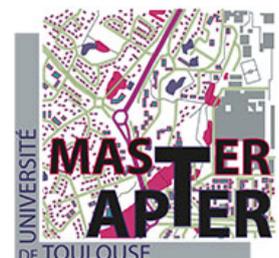
Le lancement de l'expérimentation « Table de Quartier » à La Reynerie, quartier toulousain en Politique de la Ville

La territorialisation d'une réflexion nationale à
l'échelle locale

Coline Rande
Promotion 2013-2014

Maître de stage : Nicky Tremblay

Maître de mémoire : Mariette
Sibertin-Blanc



*« Je participe,
Tu participes
Il participe
Nous participons
Vous participez
Ils profitent. »*
Affiche, Ateliers de mai, Mai 68

*« Il n'est jamais trop tard pour cueillir sa vie,
Rattraper le retard tout commence aujourd'hui.
Sortir la tête de sa bulle même si ce monde nous dépasse,
Ouvrir les yeux et se libérer de nos habitudes de glace.
Il n'est jamais trop tard pour changer le courant de l'esclave,
Passer maître de sa vie pour ne plus vivre mourant,
Oser plonger dans l'inconnu,
Souvent réparateur on choisit son chemin,
Il paraît que le bonheur fait peur. »*
Keny Arkana, Cueille ta vie, Entre Ciment et Belle étoile, 2006

Je tiens à remercier

Mariette Sibertin-Blanc, ma maître de mémoire, pour son grand soutien et sa confiance accordés.

Nicky Tremblay, présente jusqu'au bout, bien au-delà d'une maitre de stage, tu m'as permis de me rendre compte que la lutte se gagne et que la différence est une force.

Toutes les personnes formidables et inspirantes rencontrées à Dell Arte : Fati, Mourad, Laura, Thomas, Ahmed, Karim, Nicolas, David, Noémie, Khader, Nabil, Philippe, Geneviève... Autant de discussions de fond et de moments de joie qui m'ont fait me sentir bien avec vous.

Les habitantes, si énergiques et créatives, avec qui j'ai pu faire connaissance tout au long de mon stage.

Mes camarades de promo : Armelle, Lucie et Marlène.

Mes compagnons de route qui pimentent et alimentent mon quotidien : Maÿlie, Gaëlle, Solène, Cyrielle, Pauline, Vanille, Amélie, Vincent, Rémi, Robin et surtout Cédric.

Un grand et dernier merci à ma famille, source de confiance et d'énergie : mes grands parents, mes parents, Camille et David.

Sommaire

1. La question urbaine au regard du concept de la participation

7

1.1. La question de la participation en France	7
1.1.1. Quid de la démocratie.....	8
1.1.2. La participation : concepts et repères	11
1.2. La montée du « <i>nouvel impératif participatif</i> »	15
1.2.1. A l'origine, des luttes urbaines	15
1.2.2. L'intégration du principe de participation dans les textes législatifs.....	18
1.3. La réforme de la politique de la ville : nouveau souffle ?	21
1.3.1. Un renouveau avec l'élection du gouvernement socialiste ?	22
1.3.2. Le Rapport Bacqué & Mechmache, pour une réforme radicale de la politique de la ville « <i>Cela ne se fera plus sans nous</i> »	26

2. La territorialisation d'une réflexion nationale à l'échelle

locale : le cas de La Reynerie

31

2.1. Le passage d'une échelle nationale à une échelle locale	31
2.1.1. L'après Rapport Bacqué/Mechmache : une dynamique qui s'organise.....	31
2.1.2. La Table de Quartier, nouvel acteur dans le développement urbain ?	34
2.2. Un jeu d'acteurs qui s'organise pour impulser la Table de Quartier dans un quartier toulousain.....	37
2.2.1. Des acteurs associatifs et des habitants-es toulousains mobilisés dans la concertation de Bacqué et Mechmache.....	37
2.2.2. L'impulsion de l'expérimentation par un noyau de six associations et des habitants-es dans un quartier Politique de la Ville de Toulouse	41
2.3. La Reynerie : un territoire singulier	45
2.3.1. L'image relayée par les institutions et les médias.....	46
2.3.2. La manière dont ses habitants le vivent et le ressentent	48

3. Le lancement de l'expérimentation de la Table de Quartier

à La Reynerie.....

51

3.1. Des outils pour mobiliser les habitants-es	53
3.1.1. La cartographie des lieux formels et informels de rencontres.....	53
3.1.2. L'organisation du petit déjeuner du 20 mai 2014.....	55
3.2. Des ressources nécessaires à une telle expérimentation.....	58
3.2.1. La manque de moyens financiers.....	58
3.2.2. Des moyens humains nécessaires mais déficitaires.....	60
3.3. Des conditions de réussite à renforcer.....	63
3.3.1. Des habitants-es qui ne se sentent pas concernés	63
3.3.2. Les conséquences du manque de moyens.....	65
3.3.3. Des confusions à éclaircir	67

Conclusion

69

Annexes.....

76

Introduction

En 2010, 77,5 % de la population française vit en zone urbaine, soit 47,9 millions d'habitants¹. L'organisation et la gestion du territoire, les formes que peut prendre la vie urbaine concernent et intéressent la population. C'est tout naturellement que la population, par son quotidien, a un savoir pratique et d'usage de son territoire, de ses aménagements urbains et de ses services publics. Cependant, l'aménagement et l'urbanisme s'appuient sur des experts ayant des compétences techniques. Une nette coupure entre les « *savoirs experts* » et les « *savoirs profanes* » des habitants se dessine, bon nombre d'urbanistes et de techniciens-es en jouent et restent muets devant les « *savoirs locaux* » des habitants-es.

La ville est un environnement sensible qui ne peut plus se planifier et être régie uniquement par des dispositifs réglementaires et techniques. Depuis le XXème Siècle, l'urbanisme est une articulation entre savoirs techniques et projet politique pour modifier l'aspect de la ville. Le rôle de l'urbaniste est central, il conduit l'action. Les principes de rationalité et d'efficacité sont les maîtres mots de la démarche. Au nom de l'intérêt général, l'urbaniste et le politique s'associent.

La généralisation des professionnels de la ville est remise en cause depuis plus de trente ans par des luttes urbaines et autres mouvements sociaux. Le cadre urbain est devenu un lieu d'émergence de revendications, d'outils pour renouveler la vie démocratique mais aussi d'expérimentations de nouvelles formes d'intervention.

La crise politique, territoriale, économique et sociale actuelle gangrène la démocratie locale. Des nouveaux outils pour la réinventer sont en marche comme la Table de Quartier, un outil de concertation, de débat, tout droit importé de Montréal. Les citoyens-nes ont leur place dans l'action publique locale. Les gouvernements locaux doivent faire écho aux initiatives citoyennes. C'est la recherche de la « *démocratie urbaine*² ».

C'est en ayant bien saisi ces enjeux de démocratie locale et de développement urbain que le ministre de la ville, François Lamy engage la première réforme de la Politique de la Ville³ en 2013. Le pouvoir d'agir du citoyen doit être au cœur de cette politique publique. Mandatés pour cette mission, Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mechmache mènent une vaste concertation qui touche de nombreux habitants-es, acteurs associatifs et collectifs de la France entière. Le rapport « *Pour une réforme radicale de la politique de la ville. Ca ne se fera plus sans nous.* » remis au ministre, en juillet 2013, est le résultat de propositions concrètes élaborées dans ce sens.

¹ CLANCHE François, RASCOL Odile, Le découpage en unités urbaines de 2010, Insee Première, numéro 1364, août

² NEZ Héloïse, DEBOULET Agnès, Savoirs citoyens et démocratie urbaine, PUR, 2014, 137p

³ *Quartiers, engageons le changement*, ANRU, Ministère délégué à la Ville, CIV, ACSé, décembre 2013

L'une d'entre elles consiste à développer les Tables de Quartier au sein de chaque quartier populaire qui en est demandeur dans le but de soutenir et développer l'initiative citoyenne. Les habitants-es sont force de créativité, de propositions et ont leur mot à dire. Il faut des espaces, comme la Table de Quartier, pour reconnaître cela.

A Toulouse, dans le quartier de La Reynerie, des habitants-es et des acteurs associatifs se saisissent de cette opportunité et s'allient pour impulser cet outil au vu du contexte d'urgence dans lequel se trouve le quartier.

Comment la territorialisation d'une réflexion nationale s'organise-t-elle à l'échelle locale ? Comment se préparent des habitants-es et des acteurs associatifs dans ce sens ? Quels outils sont développés pour informer et mobiliser les habitants-es ?

C'est durant mon stage de trois mois aux côtés de l'association Dell Arte, l'un des chefs de file de la démarche, que j'ai accompagné le lancement de la Table de Quartier à la Reynerie. L'objectif de ma mission consistait à élaborer et animer des outils pour informer de la Table de Quartier, à faire le lien entre les différents acteurs de l'expérimentation, à participer au lancement de la dynamique. En tenant compte des différents enjeux du territoire, du jeu d'acteurs et du manque de ressources.

Afin de mieux cerner le contexte dans lequel s'engage cette mission, un premier temps apportera plusieurs précisions quant au concept de participation, à son évolution dans un contexte territorial, politique et social, avant de s'attarder sur la réforme de la Politique de la Ville de François Lamy et du rapport de Mohamed Mechmache et Marie Hélène Bacqué qui s'inscrit dans un changement radical.

Un second temps permettra de mieux se saisir du contexte dans lequel s'inscrit mon stage, de l'expérimentation de la Table de Quartier et du rôle de cet outil qui depuis plus de trente ans s'inscrit dans le paysage montréalais, de la singularité du quartier de La Reynerie et de l'urgence sociale dans laquelle il se trouve, sans oublier le complexe jeu d'acteurs qui impulse cette dynamique.

Un troisième, et dernier temps, rendra compte des différents outils utilisés pour informer les habitants-es de la Table de Quartier, des ressources nécessaires pour se lancer dans un tel projet et des conditions de réussite à renforcer pour le bon déroulement de l'expérimentation.

1. La question urbaine au regard du concept de la participation

Dans les années 1960 jusqu'en 1980, l'Etat surplombe l'aménagement du territoire et met en place des pratiques planificatrices qui entraînent la réflexion d'un plan global. Le territoire est aménagé à différentes échelles. Les grandes opérations d'aménagement sont lancées par un « *interventionnisme et un centralisme étatique fort* ». ⁴ L'Etat est l'acteur central. Les réflexions territoriales se déroulent dans les bureaux parisiens : entre élus-es, conseillers-es et techniciens-es.

En réponse à cela, c'est la montée des luttes urbaines et des revendications locales contre le pouvoir centralisé, les inégalités spatiales et les formes urbaines de type grand ensemble.

La décentralisation, des années 1980, impulse de nouvelles dynamiques territoriales plus proches et plus attentives aux réalités locales. Cependant, les élus-es et techniciens-es locaux rentrent dans les mêmes travers que les conseillers parisiens des années 70. Ils décident seuls.

Pourtant, les enjeux de planification sous-tendent des enjeux de démocratie locale. Comment une planification technocratique peut-elle donc améliorer la qualité de vie des habitants-es ?

Depuis plusieurs années maintenant, c'est la crise politique, sociale, économique et territoriale. La planification est un processus interactif et pluridisciplinaire où la participation est centrale et déterminante. L'urbaniste et l'aménageur ont de nouveaux rôles à jouer. Même s'il est compliqué de dépasser la logique gestionnaire, ils doivent agir dans « *un contexte de collaboration avec une multitude d'acteurs* » ⁵.

Ainsi donc, concept de plus en plus utilisé, la participation est un enjeu fort au vu du contexte politique et territorial actuel. Fortement invoquée, rarement appliquée, la participation recouvre bien des définitions et des enjeux. Quels sont-ils ? Quelles sont les ambitions qu'elle défend ?

L'idée ici est de réfléchir à ce concept, de le définir et de constater les différentes notions qu'il recouvre tout en réfléchissant à la perspective qu'il donne.

1.1. La question de la participation en France

⁴ BACQUE Marie-Hélène et GAUTHIER Mario, « Participation, urbanisme et études urbaines » Quatre décennies de débats et d'expériences depuis « A ladder of citizen participation » de S. R. Arnstein, *Participations*, 2011/1 N° 1, p. 36-66.

⁵ Ibid.

Malgré la mise en place de dispositifs participatifs nouveaux comme l'Agenda 21, le budget participatif ou encore les jurys citoyens, la France n'est pas un modèle inclusif contrairement à d'autres pays comme le Canada ou encore la Suisse. La démocratie locale est en voie de disparition malgré les initiatives citoyennes émergentes. Le modèle républicain est-il plus hostile à la participation qu'un autre ? Quelle est la place de la participation dans l'hexagone ? Il s'agit ici d'un retour synthétique, à l'échelle nationale, du rôle de la participation et de ses évolutions dans l'objectif de mieux comprendre l'ambition poursuivie dans le rapport de Marie-Hélène Bacqué et de Mohamed Mezmache.

1.1.1. Quid de la démocratie

La France est dans un fonctionnement de démocratie représentative essentiellement avec des outils assez restreints d'élection. Depuis plusieurs années maintenant, elle est en proie à une crise de plusieurs ordres : de démocratie, de représentativité, de citoyenneté, politique en raison des crises des partis, de la perte de confiance dans les élus-es, des problèmes de gouvernabilité. Les rapports, les écrits des intellectuels appellent à un renouvellement. C'est la montée de nouvelles expressions. Quelles sont-elles ?

L'enjeu ici, dans un premier temps est de revenir sur les différents types de démocratie, pour dans un second temps, se rendre compte du positionnement du concept de participation. La participation est-elle légitime dans un modèle républicain à la démocratie représentative défaillante ?

▪ ***La démocratie représentative***

La démocratie représentative est le système actuel français. C'est un système politique dans lequel le citoyen délègue son pouvoir à des représentants-es durant un mandat. Sa volonté s'exprime donc à travers des représentants-es qui incarnent la volonté générale et votent la loi.

Malgré l'abstention grimpante et la méfiance envers les élus-es, la démocratie représentative est toujours légitime pour beaucoup. Pour d'autres, cependant, elle est mise à mal. C'est le cas pour Pierre Rosanvallon⁶, ce dernier revient sur le concept de « *contre-démocratie* »⁷. Selon lui, les

⁶ Historien, sociologue, intellectuel français

⁷ Pierre ROSANVALLON, *La contre-démocratie : la politique à l'âge de la défiance*, le Seuil, en 2006, de 372 p.

citoyens-es ont un devoir de contrôle, de surveillance, de jugement sur les élus-es. Le peuple n'existe pas seulement comme électeur tous les 5, 6 ou 7 ans mais aussi comme « *peuple vigilant* », allant jusqu'à opposer son droit de veto. Par conséquent, l'élu-e est légitime lorsqu'il est mis à l'épreuve.

- ***La démocratie directe***

La démocratie directe c'est quand le peuple exerce sa propre souveraineté, il n'élit pas de représentants-es mais prend lui même les décisions par un vote. Il existe plusieurs outils de démocratie directe : le référendum (très utilisé en Suisse) dans le cadre duquel le citoyen s'exprime directement sur la législation ; le tirage au sort des représentants-es comme cela a pu être fait en Islande en 2010, à la suite de la crise financière. La démocratie directe permet à la société civile de débattre, de proposer, d'émettre clairement sa position quant à un sujet. Toutes les propositions faites, les décisions prises émanent de près ou de loin du peuple. Ce modèle transparent permet d'être en cohérence et de rester proche des réalités locales.

- ***La démocratie participative***

Participer, étymologiquement signifie « *prendre part* ». La démocratie participative est un tonique mélange entre la démocratie représentative et la démocratie directe. Marion Carrel⁸ a dit « *c'est l'articulation des formes classiques de démocratie représentative et de procédures de démocratie directe ou semi-directe* ». Ainsi, par la démocratie participative, les citoyens-es viennent en appui aux élus-es (dans la période qui sépare les élections) pour nourrir les réflexions de travail, prendre part à la décision, critiquer, évaluer. La démocratie représentative est transformée : ce ne sont plus les élus-es qui ont le monopôle de la décision ou de la construction d'un projet mais bien les citoyens-es avec leurs représentants qui co-construisent et co-décident ensemble.

Il y a deux types de démocratie participative.

La « *démocratie participative descendante* » ou les élus-es proposent des outils de participation dont seuls eux connaissent les règles, d'ailleurs ces outils sont mis en place pour eux. C'est le cas par exemple du Conseil Municipal, cependant, ces instances montrent déjà leurs

⁸ La démocratie participative dans les quartiers populaires : obstacles et leviers. Cahiers du Pôle : Débat du jeudi 3 avril 2008 avec Marion CARREL, Délégation à la politique de la ville et à l'Intégration

limites puisqu'elles sont institutionnalisées. Ainsi donc, l'appellation de « *démocratie participative* » est-elle légitime ?

La « *démocratie participative ascendante* » prend naissance à la suite d'une mobilisation contre un projet d'aménagement. Une instance est créée pour s'opposer, s'organiser et être force de propositions d'autre chose. Même s'ils sont majoritairement éphémères, ces mouvements sont indispensables à la démocratie participative.

Selon Georges Gontcharoff⁹, « *l'histoire démocratique des villes est le plus souvent formée du croisement des deux mouvements* ».

▪ ***La démocratie délibérative***

La démocratie délibérative vise à promouvoir le débat, la discussion publique en vue de prendre une décision. Le citoyen, au travers d'un argumentaire de développements théoriques contradictoires, réfléchit par lui-même à la décision la plus rationnelle. L'idée n'est pas de faire concurrence aux élus-es mais bien de nourrir le débat public et la prise de décision. Eclairage incontournable à la démocratie participative, la « *délibération générale* » fait valoir le point de vue des minorités et améliore la prise de décision politique. C'est à partir d'un débat pluraliste constant que la définition du juste s'articule (Manin, 1985).

Le retour sur ces définitions fait un point sur les différentes formulations que peuvent recouvrir la démocratie. Aujourd'hui, force est de constater le déficit démocratique du système politique actuel. L'abstention électorale ou encore l'exclusion des minorités en sont des preuves.

Pour un renouvellement, la démocratie doit être empreinte de conflits. Cela est une de ses caractéristiques. Paul Ricoeur¹⁰ a dit : « *Est démocratique, une société qui se reconnaît divisée, c'est-à-dire, traversée par des contradictions d'intérêt et qui se fixe comme modalité, d'associer à part égale chaque citoyen dans l'expression de ces contradictions, l'analyse de ces contradictions et la mise en délibération de ces contradictions, en vue d'arriver à un arbitrage* ». La critique sert donc à nourrir une société plus juste, à la réinterroger, la retravailler. Il faut pour cela que les pouvoirs

⁹ Jean TOURNON, *La République antiparticipative, Les obstacles à la participation des citoyens à la démocratie locale*, Ed. L'Harmattan, 2009, Paris

¹⁰ Philosophe français (1913-2005)

publics reconnaissent des espaces de débat, de propositions comme peut l'être la Table de Quartier¹¹ où la démocratie participative peut s'exercer.

1.1.2. La participation : concepts et repères

Quels sont les concepts qui définissent la démocratie participative ? Quelles sont les différentes échelles de participation ? Quels sont les travers de la participation ? Plusieurs élus-es et techniciens-es ont légitimé leur décision en passant, soit disant, par des processus participatifs. En réalité, il s'agit de participation symbolique élaborée autour de réunions d'information ou de brèves consultations. Afin de mieux différencier les pratiques, il est intéressant de revenir sur chacun des concepts qui déterminent la démocratie participative.

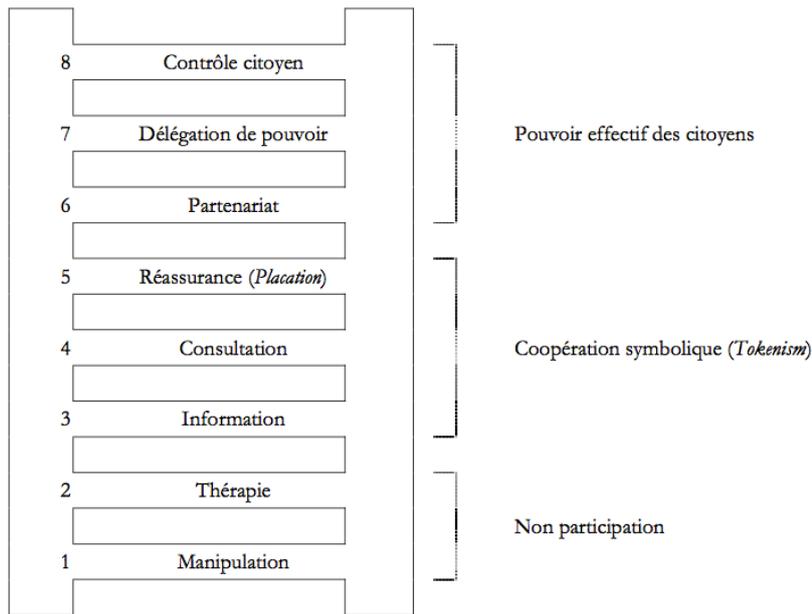
- ***La théorie des échelles par Sherry Arnstein***

Selon Sherry Arnstein, « *la participation citoyenne est une expression radicale qui désigne le pouvoir des citoyens* ». Sans la redistribution des pouvoirs, il ne s'agit que d'une coquille vide, d'un « *processus vide de sens* ». Pour cerner le rôle laissé aux citoyens par les pouvoirs publics, Sherry Arnstein, consultante américaine, distingue en 1969 huit échelons de participation des citoyens dans les projets qui les concernent. Bien entendu, cette échelle est simplificatrice, elle ne reflète pas la diversité des procédures et d'échelles dans lesquelles il est possible de pratiquer la concertation. Mais elle illustre bien les différents grands paliers de participation. Chaque barreau mesure « *le pouvoir du citoyen et sa propension à déterminer la production finale* »¹²

¹¹ La Table de Quartier est un espace de parole citoyen qui existe depuis plus de trente ans à Montréal. Elle permet de réunir les différents acteurs associatifs et citoyens dans le but de contribuer à la vie de la cité en réfléchissant collectivement à un programme d'actions pour améliorer les conditions de vie dans le quartier par exemple.

¹² Sherry R. ARNSTEIN (1969) « A ladder of citizen participation » dans l'article de Jacques DONZELOT et Renaud EPSTEIN - Démocratie et participation : l'exemple de la rénovation urbaine. Publié dans Esprit (dossier « forces et faiblesses de la participation »), n°326, 2006-pp.5-34

Figure 1 : Les huit échelons de la participation selon Sherry Arnstein



Source : ARNSTEIN, Sherry R. (1969) « A ladder of citizen participation », *Journal of the American Institute of Planners*.

Les deux niveaux situés en bas de l'échelle : « *manipulation* » et « *thérapie* » décrivent ce qu'est la « *non-participation* ». Les objectifs de co-construction, de co-décision et même de dialogue sont absents ! L'idée est « *d'éduquer* », de « *guérir* » des pathologies comme la pauvreté, la délinquance au lieu de s'attaquer aux réelles causes que sont le racisme, les inégalités, la pauvreté. La thérapie de groupe a pris le masque de la participation citoyenne dans plusieurs cas notamment dans le cadre des programmes de logements sociaux où les locataires étaient instrumentalisés pour promouvoir des campagnes du genre « *Contrôlez votre enfant* ».

Les deux niveaux au-dessus concernent « *l'information* » et la « *consultation* ». Les citoyens viennent écouter, s'informer, donner leur avis. Cependant, ils n'ont aucune garantie que ce qu'ils disent lors des réunions sera pris en compte dans le projet, encore moins dans la décision finale. La décision revient uniquement aux représentants... qui au moment même de la réunion ont déjà pris leur décision ! Ainsi, ils viennent donner une « *information à sens unique* » puisque ce que les citoyens diront n'influencera en aucun cas le projet planifié. Le processus d'information et de consultation ne sont rien d'autres que des phases nécessaires pour légitimer le terme de participation.

Par conséquent, ces quatre niveaux n'entraînent pas de participation citoyenne. La participation est avortée. A aucun moment il n'y a un partage des pouvoirs, une discussion d'égal-à-égal entre les représentants et les représentés. Par qui les citoyens sont-ils représentés si les représentants ne représentent qu'eux mêmes ?

Le niveau 5 qui représente la « *réassurance* » introduit la participation. Les citoyens commencent à gagner une certaine influence même si cela reste symbolique. Quelques citoyens sont autorisés (ou même invités) à faire des propositions mais les détenteurs du pouvoir restent les mêmes. Ainsi, selon s'ils jugent légitimes, ou pas, les propositions des citoyens, ces dernières seront relayées.

C'est à partir de l'échelon 6 avec le « *partenariat* » que la participation à proprement parler s'engage. Les citoyens ont un degré d'influence sur le projet et la décision finale. Un dialogue constructif de négociation entre les détenteurs du pouvoir et les citoyens s'engage. Au-delà du partage des responsabilités dans la construction du projet, il s'agit aussi d'un partage dans la prise de décision. Un discours d'égal-à-égal se construit autour d'un argumentaire. Les détenteurs du pouvoir n'imposent pas leur discours, auparavant unique et unilatéral. Les citoyens peuvent, par leur argumentation, acquérir du pouvoir. Les représentants-es ne leur laissant pas d'eux mêmes, aux citoyens de le prendre. Le partenariat introduit un rapport de force jusque là absent.

Le « *pouvoir délégué* », niveau 7 de l'échelle, est le résultat d'un rapport de force gagné lors du partenariat. Les citoyens gagnent du pouvoir sur l'élaboration d'un projet et sa prise de décision. Ils ont une majorité de sièges. Là, les citoyens ont suffisamment d'atouts pour être certain d'une réelle influence sur le projet. Les détenteurs du pouvoir désormais ne répondent plus aux pressions des citoyens pour gagner la paix sociale mais s'engagent dans une réelle négociation.

Pour terminer, le dernier échelon est le « *contrôle citoyen* ». Les citoyens ont « *un certain degré de pouvoir (ou de contrôle)* » qui leur garantit la possibilité de piloter un programme, un projet de manière autonome. Il n'y a plus d'intermédiaire entre eux et les bailleurs de fond du programme. Le pouvoir des citoyens est donc « *effectif* ».

Sherry Arnstein fait donc un bilan en demi teinte de la participation dans l'urbanisme. Elle pose la question du pouvoir des citoyens et de leur accès à la délibération et à la décision, il s'agit là d'une condition sine qua none pour que la participation soit effective. Cependant, les urbanistes sont en résistance avec cette position. Ils ont du mal à se dé-professionnaliser et à démocratiser leur savoir. Dans le cadre du projet urbain par exemple, différentes expérimentations ont associé des habitants-es. Ces expériences ont bouleversé tous les codes établis. La manière de penser et de faire la ville est inédite. L'urbaniste n'est plus seul. Dans une démarche consensuelle, le rôle du

concepteur est redéfini, la prise en compte des différents savoirs (professionnels, d'usage, politiques) est négociée avec en arrière plan, les différentes représentations et images de la ville¹³.

▪ **« Le cens caché en démocratie participative » de Marion Carrel**

Dès 1978, Daniel Gaxie¹⁴ invoque l'idée « *d'auto-exclusion* » des citoyens-es non-diplômés. Le politique adopte une posture de professionnel qui le rend plus légitime et lui donne une certaine autorité. Par son langage technique, son bagage universitaire et ses compétences, sa légitimité se construit d'elle-même et bâillonne les profanes. Dès lors, une forme de suffrage censitaire se cache dans notre démocratie actuelle.

La participation renouvelle la vie démocratique puisqu'elle contribue à la réintégration des habitants-es dans le système politique et à leur émancipation. Cependant, elle peut tout aussi bien, de par son *cens caché*, alimenter les inégalités entre les individus.

Marion Carrel appuie ses arguments : « *Les non-diplômés, les jeunes, les mères de famille, les étrangers, les personnes souffrant de handicap, toutes les personnes qui sont très peu à l'aise en public pour des raisons de niveau scolaire, d'aisance ou de confiance*¹⁵ » sont éloignées des dispositifs de démocratie participative. La plupart viennent une fois pour s'y essayer puis ne reviennent plus. Il y a de nombreux absents de la participation. Cela est dû au « *cens caché* ».

Marion Carrel remarque trois formes d'attitudes chez les habitants-es peu diplômés dans les lieux de participation. La première est l'autocensure. Beaucoup de personnes ne se sentent pas légitimes à prendre la parole, pas autorisées. La seconde porte sur le « *registre collectif* », c'est-à-dire lorsque vigoureusement voire avec agressivité, un citoyen s'exprime au nom du collectif et remet en question les décisions prises par les pouvoirs publics. Généralement, cette position est remise en doute : la parole est « *dénigrée, dévalorisée* » dans le doute qu'elle ne soit pas représentative de l'intérêt général. La troisième porte sur l'expérience personnelle, sur l'expression de ses propres problèmes. La parole dans ces cas-là, ne relève pas de l'intérêt général, elle est dévalorisée car « *jugée comme égoïste* ».

¹³ BACQUE Marie-Hélène et GAUTHIER Mario, « Participation, urbanisme et études urbaines » Quatre décennies de débats et d'expériences depuis « A ladder of citizen participation » de S. R. Arnstein, *Participations*, 2011/1 N° 1, p. 36-66.

¹⁴ Politiste et chercheur français. Il est connu pour ses travaux de référence en matière de sociologie du vote

¹⁵ Marion CARREL, Faire participer les habitants? *Les quartiers d'habitat social entre injonction participative et empowerment*, Préface de Nina Eliasoph (University of Southern California), Lyon, ENS Editions, 2013.

1.2. La montée du « *nouvel impératif participatif* »¹⁶

1.2.1. A l'origine, des luttes urbaines

Dans les années 1960, les premières notions de démocratie participative sont conceptualisées aux Etats-Unis. Reprises en France par plusieurs courants de gauche non communistes (CFDT, PSU...), les années 1960 et 1970 voient fleurir de très nombreuses contestations du système politique. Il s'agit d'un mouvement « *ascendant* » qui vise à l'émancipation.

- **« *Si l'on devait traduire la démocratie en musique, le thème majeur serait "L'harmonie de la dissonance" » Saul Alinsky***

Le Community Organizing est une forme de mobilisation sociale développée par Saul Alinsky aux Etats-Unis entre 1940 et 1970. Il s'agit d'une méthode d'*empowerment* très connue qui a impulsé de nombreuses dynamiques citoyennes. Issu d'une banlieue pauvre de Chicago, Saul Alinsky est un militant déterminé. Par des méthodes d'action non violentes et humoristiques, il a impulsé de nombreuses révoltes dans les quartiers pauvres de Boston, New York, Chicago. Son but est d'aider les personnes les plus démunies à s'organiser collectivement pour améliorer leurs conditions de vie et défendre leurs intérêts. Pour cela, Alinsky fait le lien entre les différentes communautés du quartier, de la ville. Une fois organisées, elles font pression sur les décideurs publics, les bailleurs sociaux, les entreprises privées par des campagnes d'action. L'organisation des communautés locales entre elles entraîne la naissance d'un contre pouvoir populaire devant lequel les décideurs ne peuvent plus faire l'impasse. Saul Alinsky organisait les citoyens sans les obliger. Il réveillait seulement le pouvoir d'agir que chacun possède et qui, mis en commun, devient une force imbattable. Saul Alinsky est mort en 1972, sa méthode perdure et est le fil conducteur de plusieurs organisations comme c'est le cas à Londres ou encore Grenoble.

C'est à partir de ce type d'héritage que la démarche d'*empowerment* se construit. L'*empowerment* est une « *démarche d'autoréalisation et d'émancipation des individus, de reconnaissance des groupes ou des communautés et de transformation sociale*¹⁷ ». Cela définit à la fois « *un état et une action, celle de donner du pouvoir* ». Dans les années 2000, la notion d'*empowerment* fait son entrée en France, intraduisible en français, aucun terme ne peut rendre compte des différentes

¹⁶ Loïc BLONDIAUX, *Le nouvel esprit de la démocratie*, Seuil, 2008, 110p

¹⁷ Marie Hélène BACQUE, *L'empowerment, une pratique émancipatrice*, La Découverte, 2013, 175p

dimensions qu'il recouvre. Cependant, en pratique, depuis les années 50-60, l'*empowerment* s'inscrit déjà sous différentes formes dans des mouvements comme l'éducation populaire.

- ***La montée des mouvements alternatifs et sociaux***

Toujours dans les années 1960-1970, plusieurs habitants-es, associations, collectifs se mobilisent contre le système libéral et étouffant et en imaginent un autre : plus inclusif et égalitaire. C'est la naissance de plusieurs mouvements alternatifs et sociaux en France.

Certains s'attaquent à l'école, reproductrice d'inégalités. L'éducation populaire, par exemple, « œuvre à la transformation sociale et politique, travaille à l'émancipation des individus et du peuple, augmente leur puissance démocratique d'agir¹⁸ ». Elle reconnaît en chacun la volonté et la capacité à progresser à tous les âges de la vie. L'idée étant de permettre à tous un égal accès aux savoirs et à la culture afin de trouver la place qui lui revient. Plusieurs outils d'éducation populaire ont été créés pour amener tout le monde (même celui qui se croit le moins légitime) à débattre, prendre une décision, produire de la connaissance. C'est aussi la naissance de l'éducation nouvelle qui est un courant pédagogique issue de Sébastien Faure et repris par Freinet et Montessori. Elle défend deux principes : le principe « de participation active » des élèves et la confiance dans les ressources propres à chacun. L'apprentissage ne consiste pas à accumuler tout un tas de connaissances académiques mais à développer de la connaissance à partir de ses centres d'intérêts. C'est l'esprit de coopération et d'exploration qui participe à l'apprentissage. Les différentes matières (artistiques, manuelles, physiques, intellectuelles) sont considérées de manière égale.

D'autres s'opposent à la psychiatrie classique, c'est le mouvement de l'antipsychiatrie. Trop de citoyens sous prétexte de maladies mentales ont perdu leurs droits de citoyens et ont été placés en asile. La psychiatrie est remise en question dans son intégralité. Elle ne tient pas à « résoudre les problèmes ou les maux des patients qu'elle traite » mais à éviter que la collectivité ne soit dérangée par le comportement des patients. L'institution soignante doit être repensée dans un horizon plus égalitaire.

Tous ces mouvements sont similaires. Ils défendent l'homme et sa capacité d'être responsable, de confiance, acteur de sa vie. L'homme est en capacité de décider pour lui-même, d'imaginer collectivement autre chose. Ces mouvements développent le pouvoir d'agir, la capacité de réaction et le sens critique. Le terme n'est pas utilisé mais ces différentes idées et positions

¹⁸ Christian MAUREL, sociologue, *Éducation populaire et puissance d'agir. Les processus culturels de l'émancipation*, Paris, Éditions L'harmattan, 2010

relèvent bien de pratiques émancipatrices qui soutiennent la démarche d'*empowerment*. Les formes sont singulières compte tenu du contexte républicain. Le contexte nord-américain reconnaît la capacité des communautés à s'organiser et implicitement à être force de propositions tandis que le contexte républicain français est plus unifiant, les dimensions de « race » sont absentes.

- ***Les luttes urbaines***

La reconstruction intensive d'après guerre entraîne la massification des banlieues et des grands ensembles sociaux sous-équipés en espaces publics, excentrés des centres urbains. La révolte est grandissante devant autant de frustrations.

Dans les années 1960, c'est la montée en puissance des mouvements urbains. Des expériences novatrices apparaissent, elles sont motivées « *contre l'Etat* » tout d'abord en réaction aux pratiques des politiques publiques, ensuite parce qu'elles s'appuient sur l'Etat pour les conduire. C'est la création des groupes d'action municipaux (dit GAM) dans les villes de banlieue. L'objectif était de peser politiquement sur les décisions des municipalités. S'en est l'ascension finale quand Hubert Dubedout est élu maire à Grenoble, ville emblématique de l'action des GAM, en 1965.

Après l'insurrection de 1968, les luttes urbaines sont beaucoup plus radicales. L'opposition aux pouvoirs publics s'organise dans une démarche conflictuelle. C'est la lutte des classes qui se met en place sur des terrains de luttes nouveaux comme la rénovation urbaine, la dégradation du cadre de vie ou du logement. Henri Lefebvre publie le *Droit à la ville*. La ville devient un enjeu de société, la société souhaite se l'approprier.

Au début des années 1970, le quartier de l'Alma à Roubaix est voué à la démolition. Ses habitants-es rentrent en lutte. A l'initiative des militants-es chrétiens de gauche, des activistes maoïstes et des habitants-es de l'Alma, l'Atelier Populaire d'Urbanisme (APU) est créé. Dans le dessein de préserver l'identité ouvrière du quartier et d'éviter le logement dense en barre, chaque mercredi, une assemblée générale de quartier a lieu. « *L'APU ne représente pas les habitants, il est les habitants* ». Il s'agit d'un moment démocratique radical où les habitants-es sont au centre de l'action. En 1976, une équipe d'architectes urbanistes vient en appui à l'APU. L'arrivée de cette expertise technique aux côtés des habitants-es change le rapport de force. Une discussion d'égal à égal s'ouvre entre les pouvoirs publics et les habitants-es. C'est collectivement que se construit un contre projet à partir de réunions de rues, de discussions sur plans, d'échanges permanents avec l'équipe d'architectes-urbanistes. Fin 1977, la municipalité acte la rénovation du quartier

selon les plans établis par l'APU. A partir de là, l'Alma Gare à Roubaix devient un exemple et les ateliers populaires d'urbanisme se multiplient.

C'est la participation des habitants-es qui est le ciment de l'ensemble de ces actions.

En 1981, la gauche est élue, François Mitterrand devient président de la République. Les mobilisations s'affaiblissent.

Mais ne s'éteignent pas et depuis plusieurs années, les luttes urbaines reprennent du terrain. C'est la réappropriation citoyenne de la ville. De nombreuses associations et habitants-s interviennent sur ou dans la ville. Ils se mobilisent pour ouvrir un dialogue sur le droit au logement, sur les jardins partagés, sur la création d'espaces publics dans des quartiers précaires, etc.

L'association du DAL (Droit au Logement), par exemple, défend depuis des années le logement comme un droit. Ces dix dernières années, il y a eu un recul des conditions de logements pour les classes les moins aisées. L'objectif du DAL vise à aider les personnes à s'organiser pour défendre leur droit à vivre correctement et à ne pas être constamment relayées en périphérie lors des rénovations urbaines.

1.2.2. L'intégration du principe de participation dans les textes législatifs

Au vu des différentes luttes menées dans les quartiers populaires, dans le secteur social, de la santé, du territoire, les politiques ne peuvent plus faire l'impasse sur le principe de la participation. Dans les années 1990, les pouvoirs publics l'intègrent de manière de plus en plus formelle dans les textes législatifs. Impulsée par les politiques, la participation est issue d'un mouvement « descendant ». La ville et l'environnement sont les principaux champs concernés par cet impératif participatif.

- ***La « souris juridique » : la loi d'orientation sur la ville en 1991***

La Loi d'Orientation sur la Ville est un « programme qui sert de cadre aux actions et opérations d'aménagement..., visant notamment à assurer l'insertion du quartier dans l'agglomération, le développement des services et des activités, l'amélioration du cadre de vie et la diversification de l'habitat. » (Art. 23) Au-delà de poser les fondements de la Politique de la Ville, il s'agit de la première loi significative en terme de participation puisqu'elle impose la concertation préalable¹⁹ avec les habitants-es à tout projet modifiant les conditions de vie dans les quartiers. Ainsi, chaque

¹⁹ Art. 300-2 de la Loi d'Orientation pour la Ville de 1991

commune est obligée de mettre en place une concertation dans « les ZUP, les quartiers d'urbanisation récente en difficulté et ceux de grands ensembles » en vue d'une opération modifiant leur paysage. La concertation dure pendant toute la durée des études et jusqu'à l'approbation du projet.

Les expériences de réussite au local sont très peu nombreuses. La matérialisation de cette politique a été bien trop compliquée pour les élus et les techniciens, et donc peu effective. Toutefois, il est très intéressant de noter l'arrivée des acteurs associatifs dans le système politique territorial, ce qui est assez nouveau.

- ***Le « débat public à la française » : loi Barnier en 1995***

Corinne Lepage a dit que « *La concertation est fille de la contestation*²⁰ », le débat public est né à la suite de conflits d'envergure à propos d'aménagement au cours des années 1980 et du début des années 1990. La loi Barnier du 2 février 1995 impose l'obligation d'une concertation pour les grands projets d'infrastructure ayant des impacts sur l'environnement. Bien au-delà de la traditionnelle enquête publique, la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), mise en place par la loi et directement inspirée du « *bureau d'audiences publiques sur l'environnement* » créé en 1978 au Québec, est un dispositif ambitieux. Elle organise la concertation en amont du projet sans qu'aucune décision n'ait été prise. La philosophie politique du débat public est inspirée par les théories de démocratie délibérative. Selon Georges Mercadal, ancien vice-président de la CNDP, le débat public est comme « *un exercice d'intelligence collective* ». C'est la discussion argumentée qui éclaire la prise de décision finale.

Malgré les changements significatifs que le débat public a porté dans la pratique de la participation, il n'en demeure pas moins plusieurs failles comme : l'absence des élus à ce débat, le décalage entre l'échelle de discussion et les impacts de l'équipement sur l'environnement, sans oublier, le plus important, l'impact de la discussion sur la décision qui reste très marginale. L'objectif n'était pas d'améliorer le processus de décision mais plutôt de « *continuer à aménager dans un contexte devenu très difficile*²¹ ». Le débat public, a dit Subra, « *n'existe donc pas parce qu'il serait apparu souhaitable, mais parce qu'il était nécessaire et probablement inévitable.* »

²⁰ Expression de Corinne LEPAGE, ancienne ministre de l'Environnement du gouvernement Juppé en 1995 et 1997. Elle a été l'avocate des communes bretonnes touchées par la marée noire de l'Amoco Cadiz.

²¹ SUBRA Philippe, Géopolitique de l'aménagement, Armand Colin, 2007, 325p

▪ **Les mesures plus contraignantes : loi Voynet, SRU, loi Vaillant**

La loi pour l'Aménagement du Territoire et le Développement Durable dite loi Voynet en juin 1999 prévoit la mise en place de « conseils de développement » associant la « société civile » dans le cadre des communautés d'agglomération et des « pays ». Il a plusieurs missions comme être force de propositions, participer au débat public, impliquer la société civile dans l'élaboration des politiques publiques, contribuer à l'évaluation des politiques publiques... Au delà d'être facultatif (nombreux sont les Pays sans Conseil de Développement), son rôle reste limité puisqu'il s'agit d'une instance consultative. En aucun cas, il n'y a une co-construction ni une co-décision.

La loi sur la Solidarité et le Renouvellement Urbain, dite Loi SRU de décembre 2000 impose une concertation obligatoire dans l'élaboration ou la révision d'un Schéma de Cohérence Territoriale ou d'un Plan Local d'Urbanisme. Dès le démarrage de la procédure, les habitants-es doivent être associés à la démarche. Cependant, l'absence de définition d'un contenu minimal de la concertation empêche sa mise en place. Les modalités d'organisation ne sont pas précisées. Tout dépend de la volonté des collectivités locales à mettre en œuvre une véritable politique concertée de l'aménagement du territoire. Ce n'est pas exactement ce qui est attendu d'un partage de la prise de décision entre l'administration et les personnes concernées par le projet.

Le texte le plus emblématique est celui de la loi de Démocratie de Proximité, dite loi Vaillant de février 2002. Cette loi rend obligatoire la création de « conseils de quartier » dans les villes de plus de 80 000 habitants. Son périmètre est défini par le maire. Consulté par ce dernier, le conseil de quartier peut faire des propositions quant à des projets d'amélioration pour le quartier, pour la ville. Ils peuvent être associés à toutes actions qui concernent en particulier la Politique de la Ville. Mais là encore, il a un rôle consultatif. Ses avis ne constituent pas des préalables obligatoires au maire et à son conseil municipal.

Ces nombreuses lois font plus de la participation un principe qu'une réalité. La participation est impulsée par les habitants-es, les associations, les militants dans de nombreuses luttes. Les pouvoirs publics, à posteriori, lui font la place en l'intégrant dans les textes législatifs mais dans la presque totalité des cas de figure, sa mise en œuvre n'est pas spécifiée. Le contenu à propos de son application reste flou voire non-abordé dans les décrets. Devant ce silence du législateur, les élus-es et les techniciens-es entreprennent cette tâche comme ils le souhaitent. Ces pratiques relèvent du « *nouvel impératif participatif* » puisqu'elles sont impulsées par le pouvoir, elles conservent un caractère uniquement consultatif et produisent des avis dont le détenteur du pouvoir peut, ou pas, prendre cas.

Les professionnels ainsi que les élus-es doivent renouveler leurs pratiques. Des nouvelles voies de travail doivent être recherchées pour intégrer les citoyens-es. Les projets urbains ne doivent plus être la propriété de ses concepteurs et la décision finale ne doit plus uniquement revenir aux responsables politiques. Les urbanistes et les aménageurs doivent développer de nouvelles compétences d'animation, de médiation et apprendre à faire avec les citoyens-es. Les élus-es ont peur d'être dépossédés de leur pouvoir, les techniciens d'être dépossédés de leurs compétences techniques. Pourtant, il faut que les différents acteurs agissent dans une « *action collaborative et partagée* »²² pour une meilleure efficacité et intégration des projets territoriaux.

Cette nouvelle approche permettra d'éviter ou d'apaiser certaines oppositions comme les mouvements NIMBY (Not In My Back Yard) par exemple. Le mouvement NIMBY est un mouvement d'opposition fort qui refuse un équipement. Cette lutte est basée sur la « *défense d'un territoire* »²³ comme « *propriété foncière, outil de travail, cadre de vie, espace de relations sociales, lieu d'ancrage culturel* », sur le refus des risques humains liés à des techniques industrielles et chimiques comme la centrale nucléaire et pour finir, sur la défense de la nature comme bien commun.

L'intégration de nouvelles pratiques de travail peut renouveler la manière de faire territoire et éviter ces oppositions qui s'inscrivent dans la radicalité.

Dans le cadre de mon stage, cette question s'est posée sur le territoire spécifique que sont les territoires en Politique de la Ville. Comment la Politique de la Ville tente-t-elle de renouveler ses pratiques ?

1.3. La réforme de la politique de la ville : nouveau souffle ?

La Politique de la Ville existe depuis trente ans, elle vise à réduire « *la dégradation des conditions de vie dans certains quartiers urbains touchés par une forte précarité sociale* ». Dans le cadre d'un partenariat contractuel, l'Etat et les collectivités territoriales mènent des actions de lutte contre l'exclusion des habitants-es de ces quartiers et d'amélioration de leurs conditions de vie.

La Politique de la Ville est-elle une politique de fond qui va au devant des problèmes ? Ou est-elle une politique réactive ? Son histoire illustre que c'est à la suite de violences policières et de morts

²² BACQUE Marie-Hélène et GAUTHIER Mario, « Participation, urbanisme et études urbaines » Quatre décennies de débats et d'expériences depuis « A ladder of citizen participation » de S. R. Arnstein, *Participations*, 2011/1 N° 1, p. 36-66.

²³ NICOLON Alexandre. Oppositions locales à des projets d'équipement. In: *Revue française de science politique*, 31^e année, n°2, 1981. pp. 417-438.

de jeunes que les réactions politiques s'engagent. Pour citer quelques exemples : suite à plusieurs décès, entre 1983 et 1987, de jeunes dans le quartier des Minguettes, à Vénissieux, s'organise la Marche pour l'Égalité et contre le Racisme. Les politiques réagissent en créant le Conseil National de Prévention de la Délinquance et en lançant la mission « Banlieues 89 ».

Quant la deuxième marche, Convergence 84, s'organise ; c'est la flambée des DSQ²⁴ qui passent de 20 à 142.

Dans les années 1990, les altercations des jeunes des quartiers avec la police sont nombreuses, la colère gronde. Il ne s'agit plus d'événements singuliers limités à un territoire. Le concept « *quartier sensible* » apparaît et le « *problème des quartiers* » émerge politiquement. Le traitement médiatique qui lui est réservé fait naître un « *problème social* »²⁵. Le ministère de la Ville est créé. C'est le lancement des Grands Projets Urbains en 1992. La rénovation urbaine va-t-elle réduire les inégalités sociales ?

Pour en terminer là avec les exemples, il est bon de remémorer qu'en réponse aux révoltes de 2005, les crédits de la Rénovation Urbaine ont été augmentés.

Malgré le montant financier colossal mobilisé, trente ans plus tard, les inégalités sociales dont souffrent les quartiers sont toujours présentes voire grandissantes. Le rapport de la cour des comptes, *La politique de la ville. Une décennie de réformes* de juillet 2012 apporte le coup final. Il souligne la persistance des inégalités dans les quartiers malgré une décennie de réformes, un pilotage politique insuffisant, une mauvaise articulation de la rénovation urbaine avec le volet social de la politique de la ville, des politiques publiques trop faiblement mobilisées dans les quartiers et pour conclure, des moyens répartis de manière insatisfaisante. Nulle autre possibilité que de mettre un grand coup dans la fourmilière et de réformer le tout.

1.3.1. Un renouveau avec l'élection du gouvernement socialiste ?

Le 6 mai 2012, 51,63% des Français votent pour le candidat socialiste François Hollande aux élections présidentielles. Une nouvelle majorité parlementaire et un gouvernement socialiste s'installent. Lorsque François Lamy prend la main sur ses compétences, il devient le ministre délégué en charge de la Politique de la Ville et a pour dessein de la réformer. Le 2 avril, à la suite de la défaite de la gauche aux élections locales, François Hollande fait un remaniement

²⁴ Développement Social des Quartiers

²⁵ Propos de Pierre TEVANIAN, enseignant, essayiste et militant associatif français.

gouvernemental. François Lamy est destitué de ses fonctions. Najat Vallaud Belkacem prend la main sur la Politique de la Ville. Elle garde le même directeur de cabinet et s'inscrit dans l'ambition de son prédécesseur, François Lamy. La réforme de ce dernier porte sur plusieurs points : une nouvelle géographie des quartiers prioritaires, la restitution du droit commun mais aussi une campagne de concertation pour « *engager le changement* ». S'agit-il d'une nouvelle page pour la politique de la ville ?

▪ ***Une nouvelle géographie des quartiers prioritaires***

François Lamy engage une réforme de la géographie prioritaire car la géographie de la politique de la ville est basée sur une accumulation de zonages et de dispositifs qui depuis plusieurs années la rendent inefficace, pour preuve :

- en 1997, c'est 39 quartiers qui sont concernés par l'opération « Habitat et Vie Sociale »
- en 1982, il y a 148 quartiers en Développement Social Urbain (DSU),
- en 1996 c'est 751 quartiers qui sont considérés comme des Zones Urbaines Sensibles (ZUS) ;
- en 1998, 594 quartiers sont concernés par le Grand Projet de Ville (GPV) ;
- en 2006, il y a 2492 quartiers en Contrats Urbains de Cohésion Sociale (dit CUCS).

Le tout s'organisant souvent en réponses à des événements violents qui ont touché les quartiers. Cette montée en flèche des zonages et des dispositifs crée une géographie complexe d'emboîtements. Chacun de ces territoires, de ces périmètres bénéficie d'avantages et de financements différents, propres à chacun. Cela aboutit à des outils illisibles et obsolètes.

Ainsi donc, en dépit d'une tentative de rationalisation en 2009, aucune réforme n'a été réalisée. François Lamy engage la première. Selon lui, il faut simplifier la géographie actuelle de la politique de la ville dans un souci d'efficacité et de transparence. Au delà la mise en place d'un périmètre unique, cela permettra d'y voir plus clair quant aux réelles inégalités territoriales. Certains quartiers en Politique de la Ville n'ont plus rien à y faire soit parce qu'ils ont bénéficié d'investissements qui ont enrayé les inégalités et amélioré leur cadre de vie ; soit parce que dès le départ ils n'avaient aucune raison d'y être.

La méthode de calcul utilisée pour élaborer la nouvelle géographie prioritaire est le carroyage. Cette dernière est élaborée à partir du critère unique : la concentration de pauvreté (soit moins de 11 250€ par an), le tout pondéré par le revenu fiscal de l'agglomération (25 127€ pour l'aire urbaine de Toulouse). Le carroyage est la méthode d'identification des zones. Il découpe le territoire

national en carreaux de 200 mètres sur 200. Il vise à repérer les quartiers cumulant les spécificités sociodémographiques à partir du critère unique. Bien entendu, cette nouvelle géographie sera définie en lien avec les acteurs locaux qui confronteront cette réalité statistique au territoire vécu. Jusqu'à très récemment, aucun territoire n'était sorti du dispositif de Politique de la Ville. Des questions quant à son efficacité et sa pertinence subsistaient. Depuis mardi 17 juin, la nouvelle carte de la géographie prioritaire a été éditée. A compter du 1^{er} janvier 2015, 1300 quartiers en métropole seront éligibles à la Politique de la Ville contre un peu plus de 2500 jusqu'alors. Trois cent quartiers quant à eux ne vont pas sortir de la Politique de la Ville mais être placés en veille active à partir de 2015. Des critiques quant à cette méthodologie apparaissent, comme c'est le cas par exemple de Philippe Cochet, député-maire de Caluire, dans la banlieue Nord de Lyon : « *Ce critère unique exclut de l'addition nombre de familles dans le besoin ou de jeunes déscolarisés au motif qu'ils ne sont pas assez « concentrés » pour susciter l'intérêt de l'Etat alors même qu'il prône la mixité sociale. Cette décision met assurément aujourd'hui en péril la politique de proximité et de prévention menée dans nos quartiers et vient conditionner de nombreuses actions en direction des publics les plus fragilisés* ».

- **La restitution du droit commun**

Les politiques publiques sont destinées à toute la population répartie sur l'ensemble des territoires de manière équitable. Pour les territoires issus de la géographie prioritaire, la politique de la ville, politique transversale, vient renforcer les politiques publiques, appelées communément « *droit commun* ». Cependant, petit à petit, les financements de droit commun se sont retirés des territoires de la géographie prioritaire. Il ne reste plus que les financements de la politique de la ville qui tant bien que mal se substituent au manque.

Jean Marc Ayrault, fin novembre 2012, par une circulaire « *relative à l'élaboration de conventions d'objectifs pour les quartiers populaires* » rappelle que les moyens spécifiques déployés sur les quartiers en difficultés ne sont pas suffisants. Il lance des « conventions d'objectifs » qui visent à « *créer les conditions d'une mobilisation effective des politiques de droit commun au bénéfice des quartiers prioritaires de la politique de la ville*²⁶ ». Le premier semestre 2013, des conventions d'engagement, entre chaque ministère et François Lamy, sont donc passées en vue de réintroduire le droit commun dans les quartiers.

²⁶ Delphine GERBEAU, Mobilisation du droit commun pour les quartiers politique de la ville, La Gazette des Communes, mis à jour le 18/04/2013

- **« Quartiers, engageons le changement ! » : la concertation selon Lamy**

Le 11 octobre 2012, à Roubaix, François Lamy, en complément de sa nouvelle géographie prioritaire, engage une large concertation auprès des acteurs associatifs, des élus, des habitants. D'octobre 2012 à janvier 2013, il établit trois groupes de travail autour de la question de la contractualisation, de la gouvernance et de l'évaluation. C'est environ 150 professionnels de la politique de la ville qui y participent. Il met aussi à disposition des cahiers d'acteurs pour faire remonter des avis et des propositions suite aux questions posées dans ce document. Aussi, pour permettre aux habitants de faire part de leur expertise d'usage, il organise des « rencontres avis citoyens » dans différentes villes de France pour recueillir l'avis et l'expertise des habitants. Trois rencontres avis citoyen sont menées en réalité.

En janvier 2013, après trois mois de travail, plusieurs propositions concrètes sont formulées : « *des contrats de ville nouvelle génération dont la durée correspondra aux mandats municipaux* » ; « *la mobilisation du droit commun, la territorialisation des politiques publiques et l'élargissement des signataires des futurs contrats, notamment à l'ensemble des collectivités territoriales impliquées* » ; « *la co-construction avec les habitants* » ; « *un plan de lutte contre les stigmatisations et les discriminations dont sont l'objet les habitants des quartiers populaires* », etc.

Cependant, bien que cette concertation ait touché des habitants et des associations, ce sont surtout des élus-es et des techniciens-es qui en sont les premiers participants. Plusieurs collectifs d'association montent au créneau pour dénoncer la méthode de travail utilisée ainsi que les propositions formulées. Si François Lamy souhaite un changement réel, il faut le faire avec les acteurs du territoire en permettant aux habitants-es et aux associations de faire remonter les besoins du local au niveau national.

- **La société civile mandatée par une lettre de mission : une première**

François Lamy a lancé en même temps sa concertation et la mission. Il a invité Marie-Hélène Bacqué²⁷, directrice du laboratoire Mosaïques à Paris Ouest Nanterre-La Défense et grande spécialiste de ces questions, et Mohamed Mechmache²⁸, président du collectif AC Le Feu créé à la

²⁷ Marie-Hélène BACQUE est professeure en études urbaines à l'université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense (UMR 7218 – LAVUE, laboratoire Mosaïques). Elle est spécialiste des questions concernant les transformations des quartiers populaires et la démocratie urbaine en France et aux États-Unis.

²⁸ Mohamed MECHMACHE est une figure de lutte dans les quartiers populaires. Il est l'un des fondateurs du Mouvement de l'Immigration et des banlieues (dit MIB) qui dénonce le racisme institutionnel et les bavures policières. En 2007, le MIB initie avec Les Motivés et DiverCité le Forum Social des Quartiers Populaires.

suite des révoltes de 2005, à cette concertation. Cependant ils ont souhaité dissocier leur propre démarche car ces débats leur semblaient être plus de la communication que de la participation. Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mehmache ont été mandatés par le ministre et ont eu jusqu'au 30 juin 2013 pour élaborer de nouvelles propositions concrètes. Dans leur mission confiée, le ministre leur propose d'étudier différentes questions comme « *l'amélioration et la modernisation des dispositifs de participation institutionnelle* » ; « *la prise en compte des personnes et des communautés absentes du débat public* » ; « *la consolidation de la place des associations dans l'élaboration des projets de quartiers* » notamment les plus informelles ; « le développement du pouvoir d'agir des habitants des quartiers en expérimentant de nouvelles formes d'organisation collective avec un financement dédié ». Le tout en précisant les conditions de réussite de ces démarches comme les outils et les méthodes utilisés, les ressources et les compétences nécessaires, etc.

C'est la première fois qu'une mission parlementaire est confiée à la société civile. La participation est-elle en marche ?

1.3.2. Le Rapport Bacqué & Mehmache, pour une réforme radicale de la politique de la ville « *Cela ne se fera plus sans nous* »

Le 8 juillet 2013, Bacqué et Mehmache remettent à François Lamy leur rapport de 97 pages. Qu'est ce qui fait sa spécificité ? Quelles sont les propositions formulées ? Une fois remis au ministre délégué en charge de la Politique de la Ville, qu'est ce qui a été conservé dans le projet de loi ? Par conséquent, qu'est devenue l'ambition première impulsée par le gouvernement solférinien d'une nouvelle politique de la ville ?

▪ **Une méthode inédite**

Comme dit précédemment c'est la première fois qu'une mission parlementaire est confiée à la société civile²⁹. Au delà du symbole, c'est une réelle opportunité pour les habitants et les associations d'être entendus. Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mehmache ont écrit ce rapport

Rassemblement annuel des associations et des collectifs autour des problèmes des banlieues. L'idée étant de faire naître un mouvement social, culturel et politique qui parle des quartiers populaires.

²⁹ C'est Marie HÉLÈNE BACQUE et Mohamed MECHMACHE qui l'ouvrent à la société civile. Marie-Hélène Bacqué est une professeur spécialiste des questions de participation tandis que de Mohamed Mehmache a une très grande expérience des luttes et des quartiers populaires. Ceux ne sont donc pas des citoyens lambda puisqu'ils sont très aux faits de ces questions là.

avec la participation de différentes associations et collectifs ainsi que plusieurs membres de la commission. Il est le fruit de nombreux échanges produits par différents outils. C'est une vraie dynamique d'empowerment qui s'est développée puisqu'une dynamique sociale s'est engagée lors de toutes les différentes étapes de travail préalables à l'élaboration du rapport. Les habitants-es et les associations ont joué de leur expérience pour imaginer collectivement d'autres possibilités.

Tout au long de la démarche, ils ont mis en place une commission d'une trentaine de personnes, composée³⁰ de responsables associatifs, d'élus locaux, d'universitaires, de professionnels et de collectifs d'habitants.

Egalement, des visites de terrain et des entretiens individuels ou groupés leur ont permis de rencontrer plus de 300 personnes engagées sur le territoire. Ce sont les acteurs associatifs ou membres des collectifs qui ont été rencontrés prioritairement.

Un site internet³¹ a été créé pour permettre à chacun de contribuer au débat.

Une conférence de citoyens le 29 et 30 juin a été organisée. Elle a réuni plus d'une centaine d'associations et de collectifs. Ces journées ont été « *une source importante pour le rapport* ».

▪ **Les 30 propositions + 1**

Bacqué et Mechmache, dans leur rapport, défendent un projet d'émancipation et de transformation sociale. La participation, telle qu'ils la considèrent, comprend à la fois les inégalités, les enjeux de pouvoir et la conflictualité dans le débat démocratique en vue de transformer les rapports sociaux. Pour cela, une « *politique d'empowerment à la française* » doit voir le jour. L'empowerment est un processus qui fait prendre conscience aux habitants de leur capacité d'agir et de leur possibilité d'accéder à plus de pouvoir. Cela passe notamment par le droit de vote des populations étrangères aux élections locales, véritable préalable pour parler de participation.

Leur rapport s'organise autour de 5 orientations majeures :

- *Appuyer le développement du pouvoir d'agir ou une démarche d'empowerment.* L'idée est que les pouvoirs publics reconnaissent l'initiative citoyenne et lui donnent les moyens de se développer en vue de « favoriser l'existence de contre-pouvoirs ».
- *Mettre les citoyens au cœur des services publics.* L'ambition ici est d'interpeller les services publics quant à leur mission et à leur relation avec les habitants. Un

³⁰ Présentation de la commission : <http://www.missionparticipation.fr/commission/presentation-de-la-commission/>

³¹ <http://missionparticipation.fr>

changement de regard doit être fait sur les habitants. Ils ne sont pas des problèmes mais des détenteurs d'un savoir et d'une expertise d'usage.

- *Démocratiser la politique de la ville* qui est illisible et inefficace. Pour cela, il faudrait réintroduire l'habitant dans les lieux de décision et d'élaboration des projets notamment sur le volet rénovation urbaine, veiller à leur juste représentativité, leur donner une lisibilité au niveau local comme au national ainsi que des moyens financiers nécessaires.
- *Accompagner un renversement de démarche par la formation et la coformation*. Les élus et les techniciens sont du même bois. Au delà d'une méconnaissance du territoire, de ses habitants-es et des préjugés qu'ils en ont, les méthodes de travail relèvent plus de l'encadrement que de l'accompagnement. L'idée est d'ouvrir ces postes à des profils plus divers. Il faut que « *les pratiques soient transformées en profondeur* ».
- *Changer l'image des quartiers* entachée par le traitement médiatique qui lui est réservée. L'idée étant de permettre notamment le développement et la diffusion des médias locaux et autres expressions culturelles issues des quartiers populaires ; leur donner une légitimité comme tels ; « *faire évoluer la culture des médias nationaux* ». Il s'agit là d'un axe transversal.

C'est autour de ces quatre orientations de travail (la 5^{ème} étant transversale) que des propositions et des pistes d'action ont été formulées.

Quatre de ces propositions introduisent une réforme en profondeur et permettent de « *faire un pas significatif vers la participation des citoyens dans les quartiers populaires* ». La proposition 1 vise à « *un fonds de dotation pour la démocratie d'interpellation citoyenne* ». Son objectif viserait à soutenir les initiatives citoyennes qui alimenteront le débat démocratique. Son financement serait composé d'1% prélevé sur les partis politiques et 10% sur les réserves parlementaires.

La deuxième proposition consiste à « *soutenir la création d'espaces citoyens et les reconnaître* » avec la mise en place, au local, de tables locales de concertation créées par et composées d'associations et de collectifs organisés à l'échelle du quartier. Et au national d'une plateforme associative nationale qui favoriserait la diffusion des pratiques innovantes en France et à l'étranger, permettant également la formation des acteurs associatifs.

La troisième proposition est de « *créer une fondation régionalisée pour le financement des actions pour la solidarité sociale* ». Trop souvent les associations sont mises en compétition pour bénéficier de financements. Dans le dessein de favoriser une liberté d'action, les financements doivent gagner en indépendance. La création de cette fondation le permettrait.

La quatrième proposition vise à « *faire des instances de la politique de la ville des structures de co-laboration et de codécision* ». Les habitants-es doivent, dès le départ, être des acteurs clés des diagnostics, des contrats de ville en vue de répondre au plus près de leurs besoins. Pour cela, il faut reconnaître leur potentiel, travailler et décider collectivement.

Ces quatre propositions principales sont accompagnées de propositions complémentaires.

- ***Ce qu'il en reste dans le projet de Loi (5 sur 31)***

Que sont devenues ces propositions dans le projet de loi sur la Ville et la Cohésion Urbaine ? Bacqué et Mechmache soulignent « *les quelques avancées* » même si globalement le tout reste « *décevant* ». En effet, au vu du texte de loi, il apparaît de manière claire la difficulté pour le législateur de modifier les rapports de pouvoir.

Quand le rapport souhaite « *la co-construction et la co-décision* » dans les comités de pilotage et autres instances nationales. La loi, elle, introduit le principe de co-construction dans l'élaboration des nouveaux contrats de ville et impose une représentation habitante dans les comités de pilotage, sans en préciser l'importance quantitative ni leur rôle.

Quand le rapport souhaite la mise en place de lieux d'élaboration et d'action collective créés par et pour les habitants -es, les associations, les collectifs sous forme de coordination ou de table de quartier. La loi, elle, veut la mise en place obligatoire de « *conseils de citoyen* ». Mais qui les créera ? Qui en décidera leur composition ? S'agit-il d'un nouvel échelon institutionnel porté par une injonction législative ?

Quand le rapport propose la création d'une fondation pour la solidarité sociale pour garantir l'indépendance des associations qui « *vivent trop souvent au rythme du clientélisme* ». La loi prévoit un rapport dans les six prochains mois pour en définir les modalités. Ce rapport sera-il co-construit avec les associations, collectifs et habitants –es ?

Pour finir, malgré l'accord de plusieurs députés et partis politiques comme celui de Cécile Duflot, la proposition du fond d'interpellation citoyenne est restée sans suite.

Vidée de sa substance, aucune des propositions du rapport n'apparaît de manière limpide dans le projet de loi. Cela est lisible dans le projet de loi, malgré l'ambition de François Lamy que de réformer la Politique de la Ville, au plus haut, les parlementaires et députés sont réticents à laisser de la place aux citoyens dans les débats publics

Cette première partie a permis de contextualiser le sujet. La participation est étroitement liée au contexte territorial comme les mouvements urbains le montrent mais aussi au contexte social et politique. Le retour sur les différentes définitions de la démocratie a permis de rendre compte des notions plurielles qu'elle peut recouvrir, du positionnement de la participation par rapport à chacune d'elles et de revenir sur la crise politique et citoyenne qui concerne la France depuis quelques années. La réforme de la Politique de la Ville et plus précisément, la rédaction du rapport « *Ca ne se fera plus sans nous* » s'est positionnée par rapport à ces enjeux. L'idée recherchée étant de remettre au cœur de la politique publique le citoyen et sa capacité d'action en vue d'un meilleur projet de territoire.

Malgré l'introduction du principe de « *co-construction* » (inédit jusqu'alors) qui impulse de nouvelles méthodes de travail, la Loi de Programmation pour la Ville et la Cohésion Urbaine est un projet de loi décevant. La Coordination travaille en étroite relation avec le gouvernement pour maintenir ce cap et être clair sur les décrets. Comment, en réaction, à cette déception, les acteurs associatifs et les habitants-es du territoire se sont-ils organisés pour poursuivre la dynamique ?

2. La territorialisation d'une réflexion nationale à l'échelle locale : le cas de La Reynerie

La Loi de Programmation sur la Ville et la Cohésion Urbaine ne s'est que très peu nourrie du rapport « *Cela ne se fera plus sans nous* ». Cependant, la dynamique citoyenne née du rapport Bacqué et Mechmache, aussi bien à l'échelle nationale que locale, persévère dans le dessein de prendre du pouvoir et être un interlocuteur référent dans les futurs projets de territoires. La dynamique nationale s'organise et impulse l'expérimentation de Tables de Quartier comme le préconisait la proposition II du rapport. Comment la territorialisation d'une réflexion nationale s'organise-t-elle à l'échelle locale ?

2.1. Le passage d'une échelle nationale à une échelle locale

Le rapport est né des retours que les acteurs associatifs et habitants-es du local ont fait. Cette dynamique ne s'arrête pas lors de la restitution du travail faite au ministre François Lamy en juillet 2013. La dynamique nationale perdure, se fortifie et s'organise, c'est la création de la Coordination Nationale Citoyenne.

Bien entendu, la dynamique nationale fait la part belle à des principes et des propositions qu'au local il est plus compliqué de mettre en œuvre. Cependant, avec le lancement de l'expérimentation des Tables de Quartier, la dynamique nationale impulsée par des acteurs locaux prend le pas sur le contexte local. Comment les acteurs locaux arrivent-ils à négocier cela ?

2.1.1. L'après Rapport Bacqué/Mechmache : une dynamique qui s'organise

Lorsque le rapport est remis au ministre de la ville le 8 juillet 2013, les espoirs sont grands. François Lamy souhaitait une réforme de fond de la Politique de la Ville. Le rapport « *Cela ne se fera plus sans nous* » apporte bon nombre de propositions dans ce sens. Pourtant, aucune n'est reprise de manière claire dans le projet de Loi de Programmation pour la Ville et de Cohésion Urbaine.

Elle représente 18 régions sur 22. Son organisation la rend légitime et la pression qu'elle exerce à l'échelle nationale est reconnue. En lien direct avec le cabinet de Najat Vallaud-Belkacem qui poursuit les orientations de François Lamy, il y a une réelle ambition de travailler avec la coordination citoyenne. Quatre propositions ont été soumises au cabinet de Najat Vallaud Belkacem :

- L'association de la Coordination Citoyenne Nationale à l'écriture des décrets d'application pour les futurs Conseils de Citoyens
- Faire une communication officielle quant aux budgets alloués à la participation. Des enveloppes de 500 000 euros sur ACSé et 500 000 euros sur ANRU existeraient, qu'est-ce-qu'il en est réellement ?
- Que la Coordination Citoyenne Nationale soit associée aux fléchages des financements quant au développement économique des quartiers populaires. Une enveloppe de 600 millions d'euros est destinée à ça.

Ces demandes sont en cours de discussion.

Pour compléter cette dynamique, une délégation de la Coordination va être également reçue le vendredi 4 juillet 2014 par le cabinet de Hollande.

Début septembre, une assemblée citoyenne est prévue à Nantes pour la constitution officielle de la Coordination Citoyenne Nationale. L'idée étant de matérialiser la lutte, de devenir l'interlocuteur incontournable des quartiers populaires en étant force de revendications et de propositions.

Ainsi donc, à l'échelle nationale, la dynamique d'*empowerment* continue. Qu'est-ce-qu'il en est à l'échelle locale ?

▪ ***L'expérimentation des Tables de Quartier***

Le groupe de propositions II du rapport visait à « *soutenir la création d'espaces citoyens et les reconnaître* » dans le but de favoriser la création au niveau local de « *lieux d'échanges, de débats, de coordination interassociative* » et de proposer la mise sur pieds de « *tables locales de concertation* » ou « *tables de quartier* ». Cette proposition s'inspire des centaines de table existantes à Montréal, certaines ont plus d'une trentaine d'années.

La loi acte la mise en place de conseils de citoyens dans chaque quartier prioritaire. Pour éviter que cette injonction législative ne tombe dans les mêmes travers déjà vécus auparavant, plusieurs

associations et collectifs d'habitants-es s'organisent au local pour impulser eux-mêmes la Table de Quartier.

Leur but est d'être assez organisé et force de propositions pour être reconnu en tant que futur Conseil de Citoyens. Il s'agit donc là d'une démarche ascendante puisque impulsée par des associations et collectifs d'habitants-es. Au total une douzaine d'associations et d'habitants-es se lancent dans l'expérimentation dont Toulouse, avec une alliance de six associations de quartier.

Figure 3 : Les douze sites expérimentaux "Table de Quartier"

Les 12 sites expérimentaux	
<i>Les centres sociaux</i>	<i>Les associations locales et collectifs d'habitants-es</i>
Amiens	Fort-De-France
Marseille (deux centres sociaux)	Marseille
Mulhouse	Montpellier
Rennes	Nîmes
Roubaix	Toulon
Tourcoing	Toulouse

2.1.2. La Table de Quartier, nouvel acteur dans le développement urbain ?

Marie Hélène Bacqué, Mohamed Mechmache, les acteurs associatifs et les habitants-es se sont inspirés d'expériences internationales comme la Table de Quartier, c'est la « *circulation de modèles* ». Exportée du Québec, la Table de Quartier est un espace de concertation très efficace qui existe depuis plus de trente ans à Montréal. Elle met en avant la capacité des citoyens-es et porte au grand jour leurs idées. Elle les accompagne dans toutes les étapes de mobilisation et d'actions pour améliorer leurs conditions de vie. Quel est le fonctionnement de la Table de Quartier ? Quelles sont ses spécificités ? Cet outil efficace dans un système anglo-saxon saura-t'il s'adapter au modèle républicain ? Au vue de l'expérimentation, qu'est-ce-que les acteurs associatifs et les habitants-es en attendent ? Qu'en est-il à La Reynerie ?

- ***La Table de Quartier : un modèle exporté de Montréal***

Actuellement, il y a trente Tables de Quartier à Montréal, généralement une par quartier. Elles ont été créées à deux périodes : elles sont issues des lieux d'actions associatives si elles ont été créées dans les années 1970 ; elles relèvent du mouvement « *Villes en Santé* » lancé par

l'Organisation mondiale de la Santé si elles ont été créées dans les années 1990.

Les Tables de Quartier regroupent à l'échelle d'un quartier les citoyens-nes, les organismes communautaires spécialisés sur différentes questions (logement, emploi, alimentation, personnes âgées, petite enfance, etc.), les institutionnels (centres de santé, services sociaux, police de quartier, école, etc.) et les élus-es d'arrondissement. Selon si elle est communautaire ou multiréseau alors les élus-es et les institutions ont le droit de vote ou pas.

Elles ont un budget de 75 000 euros par an financé par trois partenaires : Centraide du Grand Montréal (équivalent de la Fondation de France), la ville de Montréal et la Direction de santé publique.

Les Tables de Quartier soutiennent des dynamiques de concertation locale. Elles ont acquis une reconnaissance auprès des acteurs privés et publics. Elles constituent des espaces de délibération, animés par des acteurs locaux³² chargés de débattre des grands enjeux d'aménagement et de développement social du quartier. Elles sont une vraie « *porte d'entrée de l'action sociale collective* ». Elles cherchent à améliorer la qualité de vie de ses habitants-es, à lutter contre la pauvreté. La présence des associations et groupes indépendants mais aussi des partenaires institutionnels dans cette démarche donne une réelle autorité et implicitement une légitimité. Elles permettent aux acteurs (de la société civile, institutionnels, associatifs) de régler les tensions et les problèmes vécus localement. Elles offrent la possibilité de dégager des ententes entre acteurs et de faire naître des initiatives.

Il s'agit d'un lieu de parole et de mobilisation citoyenne où par une approche intégrée du territoire, l'ensemble des acteurs dégagent des priorités d'action en vue d'améliorations.

- ***La Table de Quartier à la française***

La Table de Quartier telle qu'elle est présentée dans le rapport rassemble des habitants-es, des associations, des techniciens-nes et des élus-es. Elle vise à mobiliser les acteurs associatifs ainsi que les habitants-es afin d'élaborer un plan d'actions commun. Le but étant de redonner vie à la démocratie. La Table de Quartier libère l'initiative citoyenne puisqu'elle favorise l'existence d'un espace critique et créatif. Elle reconnaît que les habitants-es sont détenteurs d'un savoir, de ressources et qu'ils sont en mesure de penser les transformations nécessaires de leur quartier.

³² Si elle est intersectorielle alors est présent l'ensemble des intervenants des champs du développement social. Si elle est multi réseau alors sont présents tous les intervenants communautaires, associatifs et institutionnels ainsi que les habitants-es intéressés par la démarche.

Tous les habitants-es et les associations sont concernés par la Table de Quartier et ont leur rôle à y jouer.

Porte parole de l'initiative citoyenne, la Table de Quartier est impulsée par des habitants-es et des associations en vue d'une concertation collective après avoir mobilisé l'ensemble des acteurs du quartier. C'est le développement d'un mouvement ascendant où l'intérêt général est discuté collectivement entre tous les acteurs.

Avec l'intégration du principe de « *co-construction* » dans la loi, la Table de Quartier devient un interlocuteur premier dans la négociation et l'élaboration des nouveaux contrats de ville. Réfléchis en différentes étapes : élaboration d'un diagnostic transversal ; mise en place d'un projet de territoires avec des orientations déclinées en différentes propositions pour le quartier, les nouveaux contrats de ville seront co-construits avec la Table de Quartier.

La Table de Quartier pourrait être composée d'1/3 d'habitants-es, d'1/3 d'associations, d'1/3 d'élus-es et de techniciens-nes. Comme c'est une forme souple, les habitants-es et les associations décideront collectivement de la présence, ou pas, des élus-es et techniciens-nes au sein de la Table. Pour compléter la mobilisation : 50% des associations et 50% des habitants-es seront tirés au sort.

Dans le cadre des nouveaux contrats de ville, la Table de Quartier devrait être financée par ACSé³³. A ce jour, il n'y a aucune déclaration précise à ce sujet. C'est donc en répondant à des appels à projets tels que celui de la Fondation de France que les Tables de Quartier essaient d'être financées.

La Table de Quartier est un espace communautaire qui réunit les acteurs du quartiers (habitants-es, associations, élus-es, technicien-nes). Intersectorielle, elle centralise les différentes synergies afin d'élaborer une vision globale qui se déclinera par un plan d'actions dont certaines auront un impact visible rapidement. Quelles sont les attentes d'un tel outil dans un quartier comme La Reynerie ? Quelle est l'intégration possible d'un outil issu d'un pays anglo-saxon dans des quartiers populaires ? Quel rôle la Table de Quartier pourrait elle remplir à La Reynerie ? Ceux sont les questions que s'est posée l'alliance des six associations et d'habitants-es.

³³ L'ACSé est l'Agence pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances, elle met en oeuvre « *les politiques définies par l'État dans les domaines de la politique de la ville, de la prévention de la délinquance et de la prévention des discriminations, en garantissant l'efficacité des crédits qu'il lui délègue.* »

2.2. Un jeu d'acteurs qui s'organise pour impulser la Table de Quartier dans un quartier toulousain

Lors des étapes de travail préalables et de la conférence du citoyen du 29 et 30 juin 2013 où la majorité des propositions se sont élaborées, de nombreux quartiers populaires en France ont été représentés par une coordination, un collectif, une association d'habitants-es. Ils ont participé pleinement de par leur expérience, leur analyse à la concertation de Bacqué et Mechmache. Lorsque se lance à l'échelle locale l'expérimentation des Tables de Quartier, ces acteurs mobilisés lors du rapport prennent la main, comme c'est le cas à Toulouse, plus précisément à La Reynerie. Comment se sont-ils organisés ?

2.2.1. Des acteurs associatifs et des habitants-es toulousains mobilisés dans la concertation de Bacqué et Mechmache

Plusieurs associations et habitants-es se sont engagés depuis des années dans une transformation des rapports sociaux, en particulier dans les quartiers populaires. La plupart d'entre eux ont participé à bon nombre de dynamiques collectives dont la dernière en date est la CLACQ en avril 2012. C'est donc tout naturellement qu'ils ont participé à toutes les phases de travail permettant d'aboutir aux différentes propositions formulées dans le rapport.

▪ **Le rôle de la CLACQ**

Lors de la concertation de Bacqué et Mechmache, l'interlocuteur premier des quartiers de Toulouse était la Coordination Locale d'Actions Citoyennes pour les Quartiers, dit la CLACQ. Cette dernière rassemble des habitants et des acteurs associatifs des quartiers populaires tels que Dell Arte, UJS, Ambition Jeunesse, Mix'Art Myrys, LDH, etc. Créée à la suite des Initiatives des Quartiers Populaires³⁴ du 27 et 28 avril 2012, cette coordination défend la force collective des

³⁴ Les Initiatives des Quartiers Populaires sont deux journées de débat organisées à Toulouse. Elles rassemblent les acteurs culturels des quartiers populaires. Ces derniers se questionnent quant à leur place et leur rôle au sein de ces territoires là. Les IQP ont élargi les questionnements à la situation politique et sociale dans les quartiers populaires. Elles sont impulsées par le Collectif d'Urgence des Quartiers Populaires, dit COUAC. « *Le Couac est un espace de rencontres, de ressources et de débats. Collectif tout à la fois culturel, politique et citoyen... le Couac est transdisciplinaire et fédère des structures d'initiative indépendante implantées à Toulouse et sa région sur différents champs (culturel, artistique, socio-culturel, socio-éducatif...), et qui ont décidé de s'organiser pour réfléchir et agir sur la définition des politiques publiques.* », cf : www.couac.org

quartiers. Ses objectifs sont pluriels, ils visent à mettre en place un espace de parole directe à partir d'une mobilisation citoyenne dans le but de créer un rapport de force. L'ambition poursuivie est la justice sociale, l'égalité des droits pour tous et la quête d'émancipation dans un dessein de citoyenneté active.

La CLACQ est le porte parole des quartiers populaires de Toulouse. Bacqué et Mechmache dans leur travail ont eu de nombreux échanges avec ses adhérents. Plusieurs d'entre eux ont participé aux entretiens, aux phases de travail pour l'élaboration du rapport. Nicky Tremblay, directrice d'une des associations adhérentes, faisait même partie de la Commission de travail.

▪ ***La Reynerie, territoire expérimental choisi par les membres de la CLACQ***

C'est tout naturellement, que pour la suite du rapport, des acteurs associatifs et des habitants-es de Toulouse se sont engagés en tant que site pilote dans l'expérimentation des Tables de Quartier. C'est à l'échelle locale entre les adhérents-es de la CLACQ que le choix du territoire s'est décidé. La Reynerie a été choisie comme territoire d'expérimentation car les adhérents-es de la CLACQ sont issus pour la majorité de ce quartier. Ils y connaissent les lieux, les acteurs clés et des habitants-es.

Malgré la rénovation urbaine engagée depuis plusieurs années (voir tableau ci-dessous), La Reynerie est un quartier en situation d'urgence sociale où le point de non-retour est proche. Les acteurs du terrain et les habitants-es, depuis plusieurs années déjà, tirent la sonnette d'alarme. Dans le but d'éviter une explosion de violences, un changement doit être impulsé. Les habitants-es sont très éloignés des instances décisionnelles, les jeunes sont à bout et plein de colère, le paysage associatif est sclérosé par des mésententes. Autant de facteurs qui font de La Reynerie un territoire d'urgence dans lequel il faut agir.

Figure 4 : Planning du Grand Projet de Ville à La Reynerie

Contrat de ville 2007-2010, signature avenant ANRU, Reynerie-Bellefontaine	
Démolition de 900 logement	Restructuration du Gymnase COSEC
Contrat de ville 2011-2015, signature avenant ANRU, Reynerie-Bellefontaine	
Construction médiathèque inter-quartiers (Lizop)	Construction Groupe Scolaire et d'un équipement Petite enfance (Jean Gilles)

Démolition 148 logements (Poulenc, Glück)	Réhabilitation 137 logements (Petit Varèse)
Construction 800 logements (365 en accession sociale à la propriété et 289 en locatif privé - dont 152 Foncière logement - et 165 en locatif social)	Rénovation de l'avenue centrale, dit avenue de Kiev

L'expérimentation de la Table de Quartier permettrait de rétablir un espace véritable de démocratie. La participation à cette expérimentation relève d'une demande de la part des habitants-es et des acteurs associations.

- ***Dell Arte : chef de file de la démarche***

La CLACQ n'est ni un collectif ni une association, elle n'a donc pas de statuts juridiques qui lui permettent de devenir l'impulseur de l'expérimentation de la Table de Quartier. Ce sont des associations et des habitants-es adhérents à la CLACQ qui s'en sont chargés dont une particulièrement : l'association Dell Arte.

Dell Arte est une association centrale dans beaucoup de mouvements collectifs comme c'est le cas pour la CLACQ puisqu'elle en est co-fondatrice mais aussi dans les quartiers Sud de Toulouse, dont La Reynerie. Créée en 1997, Dell Arte a l'ambition de transformer les rapports sociaux en défendant plusieurs valeurs comme l'émancipation, la solidarité, la coopération et la juste sociale. Son objectif premier vise à impulser des dynamiques collectives et à les accompagner jusqu'à l'autonomie. Le projet culturel de cette association relève d'une démarche collective mais, aussi et surtout, de la directrice de la structure, Nicky Tremblay.

Dell Arte porte un projet de « culture sociale » qui se décline par :

- Le développement culturel sur les quartiers en valorisant la diversité culturelle, favorisant la mixité sociale, modifiant l'image des quartiers, développant l'éducation artistique, renforçant les solidarités de proximité et l'engagement citoyen
- L'outil « culture » dans le cadre de l'Insertion par l'Activité Economique pour lever les freins à l'emploi, redonner confiance
- L'accompagnement d'artistes émergents dans la réalisation d'outils de communication, de promotion, de prospection et de suivi administratif
- La coopération Internationale avec les Suds en organisant des échanges culturels avec l'Afrique de l'Ouest

Les compétences de Dell Arte sont plurielles en raison de la diversité de son équipe et du projet porté. Dell Arte accueille un peu moins d'une dizaine de salariés : il y a deux médiateurs socio-culturels, une éducatrice spécialisée, deux chargées de communication, un directeur artistique, un animateur socio-culturel, deux comptables ainsi que de nombreux stagiaires tout au long de l'année.

Les ressources financières de Dell Arte proviennent de la Mairie de Toulouse, Toulouse Métropole, le Conseil Général de la Haute Garonne, le Conseil Régional Midi-Pyrénées, la Politique de la Ville ACSé via la Préfecture Haute Garonne, ACSé National, la Direction Régionale de la Culture Midi Pyrénées, la DIRECCTE, et l'Organisation Internationale de la Francophonie.

Et aussi de mécènes comme la Fondation SNCF, la Fondation France Télévision, INPACT, Bourdarios, SACEM.

Dell Arte est un acteur très impliqué dans la préparation du rapport et dans les suites qui ont été décidées. Aujourd'hui Nicky Tremblay est une des deux porte-paroles de la Coordination Citoyenne Nationale.

Depuis que l'expérimentation est lancée, Dell Arte fait le lien entre les enjeux défendus au niveau national qui doivent s'intégrer au contexte local. Elle a pris la main sur la Table de Quartier mais elle ne l'a pas fait seule. Il s'agit d'une démarche collective nourrie par cinq autres associations.

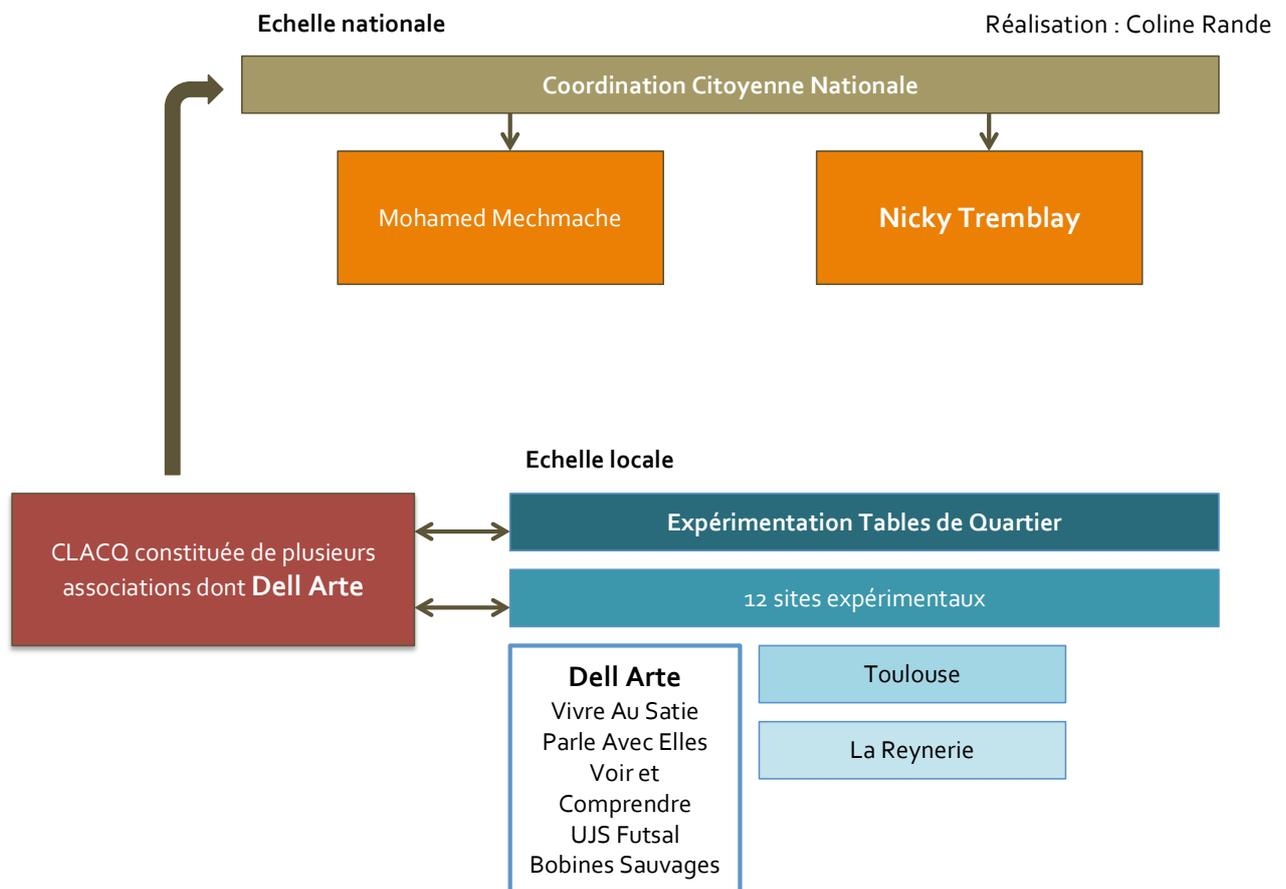


Figure 5 : Dell Arte, le maillon entre les enjeux défendus au niveau national qui doivent s'intégrer au contexte local

2.2.2. L'impulsion de l'expérimentation par un noyau de six associations et des habitants-es dans un quartier Politique de la Ville de Toulouse

Après la remise du rapport au ministre et devant le projet de loi, de nombreux acteurs associatifs et habitants-es mobilisés dans ce rapport ont décidé de renverser la démarche. A partir de l'initiative des habitants-es et des associations, dans un but de transformation sociale et urbaine, plusieurs d'entres eux décident d'impulser une démarche collective citoyenne et de l'accompagner, c'est le lancement de l'expérimentation de la Table de Quartier (modèle proposé dans le rapport). Comment cette démarche se traduit-elle au local ? Qui sont les acteurs des quartiers qui se mobilisent à La Reynerie ?

- ***Dépasser le quotidien pour une démarche collective ambitieuse***

Les associations à La Reynerie sont nombreuses mais le partenariat entre elles est déplorable. Le manque de financements, les subventions et les appels à projet ont établi un climat de concurrence entre les acteurs associatifs qui sclérose toute dynamique. Aujourd'hui, nombreuses sont les associations qui ont des publics et qui souhaitent se les garder. Il y a une sorte de compétitivité qui naît et les partenariats se détériorent voire disparaissent (surtout depuis 2005). A cela s'ajoute les nombreuses associations qui empêchent la participation, la bâillonnent. La participation vise à l'émancipation, à la prise de pouvoir. Les associations sont-elles en mesure de négocier avec ces nouvelles réalités-là ? N'ont-elles pas un nouveau rôle à jouer ? Comment certaines associations qui sont devenues des vrais prestataires de service peuvent-elles répondre à ces nouveaux enjeux ?

Depuis plusieurs années maintenant, il y a une fracture entre les habitants-es et les associations. Certains acteurs sociaux sont rentrés dans de vrais travers de gestionnaires qui ont éloigné les habitants-es de leur structure. Instrumentalisés, pas assez écoutés, les habitants-es se détournent des associations qui cautionnent le système et l'alimentent. Comment retisser du lien entre les acteurs associatifs et les habitants-es ?

Les associations sont une forme d'organisation des habitants-es. Quelle est cette réalité aujourd'hui ? Les habitants-es sont-ils justement représentés ?

A partir du constat de ces différents enjeux, six associations et des habitants-es se sont rassemblées pour impulser la Table de Quartier. Qui sont-elles ? Comment s'organisent-elles ?

- ***La formation d'une alliance***

Malgré le climat de division du quartier, c'est une alliance de six associations ainsi que des d'habitants-es qui impulsent la Table de Quartier. Il s'agit d'associations militantes de la Reynerie : Les Bobines Sauvages, Parle avec Elles, Voir et Comprendre, Vivre à Satie, Dell Arte et l'UJS Toulouse. La majorité d'entre-elles sont adhérentes à la CLACQ et avaient participé, pendant presque un an, à la concertation lancée par Bacqué et Mechmache.

Cette alliance est la concrétisation d'une première mobilisation de salariés et bénévoles, dont plus des $\frac{3}{4}$ sont des habitants de la Reynerie. Chacune d'elles défend un projet associatif qui lui est propre et touche des publics différents. C'est une première entrée non-négligeable au sein du quartier.

Figure 6 : Présentation du noyau des six associations

<p style="text-align: center;">Dell Arte</p> <p>Créée en 1997 dans le quartier Du Mirail, elle développe un projet de Culture Sociale à partir de l'Education Populaire et d'insertion par la Culture dans le cadre de l'I.A.E. Elle organise également depuis 15 ans le festival des rencontres Toucouleurs qui croisent différents publics et territoires. Membre du COUAC, cofondatrice de la CLACQ, elle est à la base de nombreuses dynamiques collectives composées d'acteurs associatifs et d'habitants.</p>	<p style="text-align: center;">Bobines Sauvages</p> <p>Association récente créée en 2011, fortement ancrée dans le paysage de la Reynerie, elle développe un travail particulier autour de la réappropriation de l'image par les habitants-es des quartiers populaires. Composée d'acteurs socio culturels, d'étudiants en cinéma, elle met en place des ateliers visant à valoriser l'image des quartiers populaires.</p>
<p style="text-align: center;">Voir et Comprendre</p> <p>Implantée dans le quartier Du Mirail depuis 34 ans, elle développe un travail de proximité auprès des habitants-es des quartiers populaires autour de l'animation socio-culturelle, de la prévention et de la participation des habitants-es.</p>	<p style="text-align: center;">UJS Toulouse</p> <p>Créée en 1991 par des habitants. L'UJS développe des actions d'insertion par le sport, il s'agit du premier club de Futsal à Toulouse. Elle est composée de plus de 200 membres de tous âges et sexes.</p>
<p style="text-align: center;">Parle avec Elles</p> <p>Implantée dans le quartier Du Mirail depuis 2010, elle favorise la valorisation des compétences et l'émergence de la force de propositions des femmes des quartiers populaires dans l'espace public, civique, politique, social, culturel et économique et réaffirme la nécessité des actions citoyennes de proximité.</p>	<p style="text-align: center;">Vivre Au Satie</p> <p>Créée en 2006, Vivre Au Satie est une association d'habitantes de l'immeuble Satie, du quartier La Reynerie. Il s'agit d'un lieu de rencontres entre les locataires pour améliorer leurs conditions de vie, créer des moments de convivialité, s'investir dans la vie du quartier en organisant des événements.</p>

Pour une dynamique collective fiable, il faut que des objectifs communs soient définis afin de toujours se concentrer sur ce qui lie plutôt que sur ce qui divise. Quel travail ces associations ont-elles mis en place pour commencer et continuer d'avancer ensemble ?

- ***Du dialogue et du temps pour des bases solides***

Six associations et des habitants-es se sont rassemblés dans le but d'impulser la Table de Quartier. Cependant, quelle définition en ont-ils ? Est-elle commune ? Qu'attendent-ils de la Table de Quartier ? Leurs attentes se croisent-elles ? Autant de questions auxquelles plusieurs réponses collectives doivent être apportées pour qu'une démarche fiable s'engage. Dans ce dessein, les six associations et des habitants-es se sont retrouvés plusieurs fois pour échanger et passer au-delà de leurs différents.

Un des enjeux principaux est de s'accorder sur les attentes de l'expérimentation. Quand certaines associations cherchent une réelle mobilisation émancipatrice force de contre pouvoir, d'autres souhaitent retisser du lien entre les différents acteurs du territoire en vue d'une réconciliation productive, quel juste milieu adopter ? Plusieurs points d'étape ont été réfléchis dans ce sens.

Un autre enjeu fort est le temps. Pour une dynamique efficace, les habitants-es et les associations ont besoin de réfléchir collectivement mais aussi seul aux tenants et aux aboutissants de l'expérimentation. Le facteur temps est primordial dans la réflexion, la position à prendre, les événements à organiser, le choix des outils mais aussi pour les habitants-es qui souhaitent se l'approprier.

Il s'agit-là de différents points de discussion au cours desquels les six associations et des habitants-es se sont longuement attardés pour établir une première base commune en vue du lancement de l'expérimentation.

- ***La reconnaissance de la Table de Quartier par les élus-es et les représentants de l'Etat***

La proposition II du rapport dit « *Soutenir la création d'espaces citoyens et **les reconnaître*** ». Quelle viabilité de la Table de Quartier sans reconnaissance de la part des élus-es et des représentants de l'Etat ?

L'expérimentation des Tables de Quartier est reconnue par l'Etat et la ministre en charge de la Politique de la Ville, les préfets ont reçu une lettre d'information à ce propos. Cependant, la dichotomie entre les annonces faites au niveau national et celles faites au niveau local est très forte puisque beaucoup d'élus-es locaux ne se soucient pas de l'expérimentation. La Coordination Citoyenne Nationale travaille dans ce sens.

A Toulouse, la sous-préfète est au courant de l'engagement des six associations et habitants-es dans l'expérimentation et la soutient. Fin mars, l'équipe sortante socialiste n'est pas réélue. Jean-Luc Moudenc, candidat UMP, est élu maire de Toulouse et prend en charge directement la Politique de la Ville. Dans la foulée, il devient également Président de l'Association des Maires des Grandes Villes de France. Il a connaissance de l'expérimentation. Le noyau des associations et des habitants-es devraient les rencontrer sous peu pour parler de l'état d'avancement dans la démarche.

2.3. La Reynerie : un territoire singulier

La Reynerie est un quartier composant le Grand Mirail à Toulouse. Ce quartier, construit dans les années 60, répond à un besoin très fort de logements, plusieurs types de logements se côtoient : des logements de standing, des logements moyens et des logements HLM. A la base, c'est un quartier innovant réfléchi par des architectes de renom comme Georges Candilis. Le Mirail devait accueillir 100 000 habitants (de tous horizons et de tous âges). Pensé pour les piétons avec un grand nombre de services publics, d'espaces verts, petit à petit le Mirail perd de sa substance. Les commerces qu'il accueille périclitent, ses habitants-es de gauche et des catégories socio-professionnelles aisées s'en vont. Il devient un « *ghetto à pauvres* » dès les années 85 avec l'arrivée de population immigrée et/ou en situation de précarité.

Figure 7 : Localisation de La Reynerie, Toulouse

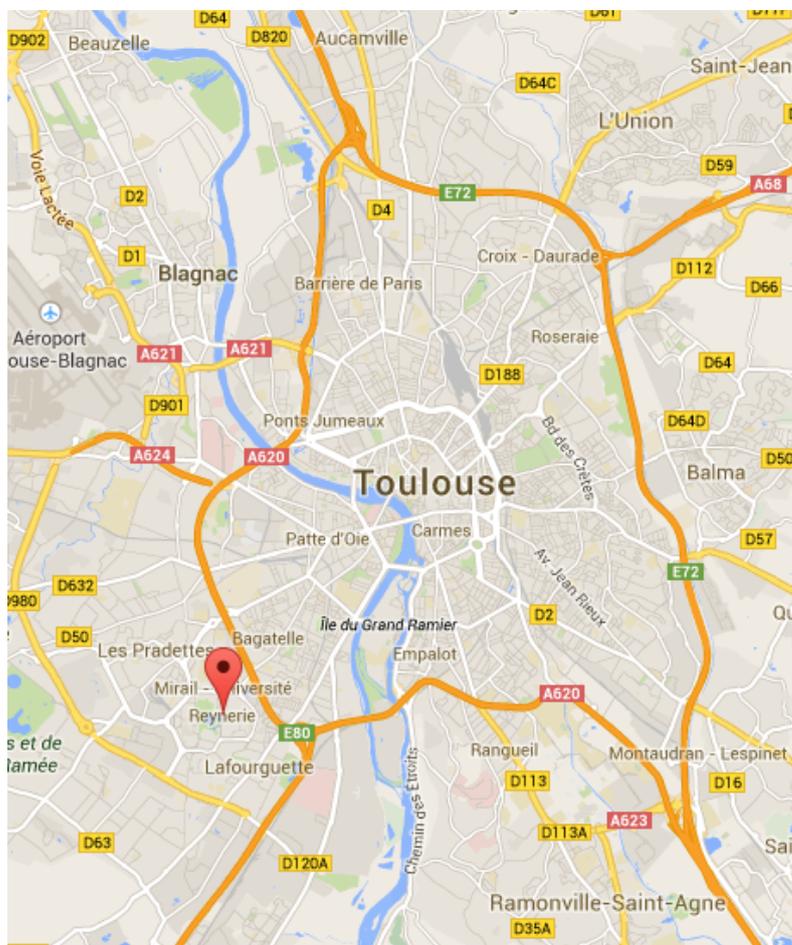


Figure 8 : Côté lac, La Reynerie, Toulouse



Source : <http://anbenedicte.over-blog.com>

Figure 9 : Vue aérienne de La Reynerie, Toulouse



Source : <http://www.anru.fr>

Depuis la fin des années 90, La Reynerie a été durement touchée par un accident industriel avec l'explosion de l'usine chimique AZF en 2001 et par des révoltes populaires (en 1998 et en 2005) est propulsé sur la scène médiatique. Avec plus de 40% de chômage, une forte proportion de jeunes déscolarisés (6 sur 10), le Grand Mirail est concerné par le Grand Projet de ville. Son dessein vise à

réduire la proportion des logements sociaux qui s'élève à plus de 60%, à construire des logements neufs, à réorganiser l'accès au quartier ainsi que sa lisibilité.

A partir de cette première approche, il est intéressant d'en comprendre un peu plus sur La Reynerie. Comment le définir ? Quelles sont ses particularités ? En fonction du prisme sélectionné pour avoir une idée du quartier, les réalités sont complètement différentes.

2.3.1. L'image relayée par les institutions et les médias

Le traitement médiatique dont les quartiers populaires sont l'objet est souvent très proche du sensationnel. Il est significatif comme les médias relaient le même genre d'informations sur les quartiers populaires (violence, communautarisme, ghettoïsation, pauvreté, drogues, trafics). Se ressemblent-ils donc tous autant ? A en voir la manière dont les quartiers populaires sont traités dans les journaux et les documentaires, cela serait le cas... Pourtant sortir des discours réducteurs permettrait de saisir des réalités locales plus complexes.

▪ **Le traitement médiatique des « banlieues »**

Jérôme Berthaut est un sociologue spécialiste du traitement des questions des quartiers populaires par le journalisme. Dans « *La Banlieue du « 20 heures »* », Berthaut explicite clairement les angles précis aux travers desquels sont traitées les banlieues. Les journalistes sont soumis à un « *modèle de l'audiovisuel commercial* » qui leur impose une manière de traiter leur sujet. Sous forme de petites recommandations, les journalistes sont conseillés par leur supérieur hiérarchique et petit à petit, le reportage est façonné dans un certain moule. Les reporters sur le terrain filment des lieux et interviewent des figures (éducateur, imam, adolescent en rupture ou ayant réussi...) qui incarnent la banlieue dans les imaginaires stéréotypés. Autant de lieux et de figures qui ont des discours à tenir comme par exemple : la dame âgée qui va se plaindre des jeunes qui sont violents. C'est la mise en scène d'un « *reportage attendu* ».

Le 26 septembre 2014, *Envoyé Spécial* a diffusé son reportage sur le quartier grenoblois la Villeneuve. A la suite de cette diffusion, l'association des habitants-es de la Crique du Sud a déposé plainte contre France 2. Le documentaire intitulé « *Villeneuve : rêve brisé* » est jugé stigmatisant et non-conforme à la réalité. En effet, le fait que la journaliste ait « *anglé* » son sujet sur l'insécurité et la violence n'a pas du tout plu aux habitants-es du quartier concerné. « *Les distorsion du réel qui y figurent comparées à notre vie au quotidien sont choquantes. Et ce fut « la*

goutte d'eau qui a fait déborder le vase » car d'autres reportages, depuis le évènements de 2010 n'avaient pas épargné non plus notre quartier » a déclaré Alain Manac'h, un des habitants concernés. Les habitants-es devant ce « reportage inepte, dangereux et mensonger » ont décidé de s'élever et de porter plainte. L'audience s'est tenue le 15 mai. La délibération du jugement aura lieu le 26 juin.

« Banlieue », « émeutes », « kalachnikov », « drogue » autant de mots attribués petit à petit aux quartiers populaires pour les définir. Peut-on parler d'un traitement médiatique spécifique réservé aux quartiers populaires ? Quel est-il pour La Reynerie ?

- **La Reynerie : « quartier le plus dangereux du Mirail »**

Le Monde, Envoyé Spécial, la Dépêche sont différents médias qui ont traité du quartier de La Reynerie dans leurs papiers. A la lecture de leurs articles ou du visionnage de leurs documentaires, le traitement médiatique qui lui est réservé reste du même bois.

La mort d'Habib, tué par un policier après un vol de voiture, en 1999 avait mis le feu aux poudres. Les émeutes entraînées suite à cet événement ont propulsé La Reynerie comme un « quartier chaud » à l'échelle nationale. Les cocktails molotov, les 1100 policiers dans le quartier durant plusieurs nuits consécutives, les incendies de voiture, les caillassages, les violences des jeunes sont les témoins de cette violence.

En 2005, des émeutes dans la France entière éclatent à la suite du décès de deux jeunes adolescents qui poursuivis par la police, se sont cachés dans un transformateur électrique et sont morts électrocutés. A Toulouse, dans le quartier du Mirail, plus précisément à la Reynerie : un bus est incendié ainsi qu'une cinquantaine de voitures brûlée, des voitures béliers endommagent plusieurs bâtiments dont une école maternelle sans oublier la colère des jeunes qui caillaient les forces de l'ordre durant de longues nuits.

Depuis ses deux événements forts, La Reynerie est devenue un quartier sensible. Est-il regardé, raconté autrement ? A la lecture de différents articles sur les six derniers mois, la question reste entière, le quartier est systématiquement médiatisé dans ce sens : il s'agit d'un quartier de trafics où les armes, la drogue et les combats de chien font rage. De temps en temps, les médias relaient la vétusté crasse de certains logements comme par exemple l'immeuble des Castalides, véritable « zone de non droit » aux allures de bidonville, en plein cœur du quartier.

Le traitement médiatique réservé à La Reynerie donne un tableau très sombre du quartier. Il est intéressant d'en prendre connaissance car il handicape les habitants-es de La Reynerie. C'est une

manière supplémentaire de les exclure et de les stigmatiser. Comme si La Reynerie n'était qu'un territoire dangereux où tous les vices se côtoient. Les peurs sociales et raciales sont ainsi alimentées. Le quartier de La Reynerie, n'est-il donc pas aussi force de propositions, de créativité, d'autre chose de par ses habitants-es ? Laisser place à l'initiative citoyenne c'est justement faire la lumière sur d'autres faits. Comment les habitants-es de La Reynerie vivent-ils leur quartier ? Il est intéressant de sortir du sensationnel pour regarder de plus près la réalité vécue.

2.3.2. La manière dont ses habitants le vivent et le ressentent

Et si les habitants-es, les premiers concernés du territoire, donnaient leur avis à propos de leur territoire ? L'image relayée par les médias se croiserait-elle avec l'idée que s'en font ses propres habitants-es ? Nous avons mis en place plusieurs outils pour discuter avec les habitants-es, apprendre à les connaître. L'idée étant de partager son vécu, son savoir quant à La Reynerie et d'en donner un regard nouveau.

- ***Un outil porteur de nouveaux regards***

Au cours de notre travail, différents outils pour entamer la discussion avec les habitants-es ont été mis en place. L'un des principaux outils mobilisés est le « porteur de parole ». Il s'agit de panneaux accrocheurs qui créent plusieurs discussions politiques avec des passants ou des gens présents. A partir d'une question d'accroche en très grand format, les gens s'arrêtent pour y répondre et en discuter. Cela permet la rencontre avec les uns et les autres mais aussi d'avoir un regard inédit sur le quartier. Lors du marché de nuit des créatrices, organisé le 5 avril, où plus de 60 stands de femmes du quartier ont été exposés, un stand accueillait des porteurs de parole. Plusieurs grandes questions ont été soulevées : quels sont les points forts et les points faibles du quartier, quelles sont les propositions pour changer les choses... L'objectif étant de déconstruire les préjugés, de comprendre les réalités vécues et de commencer à construire des propositions.

Cette expérience a été reconduite plusieurs fois notamment lors de l'organisation d'un petit déjeuner en bas d'une barre d'immeuble, Le Satie. Par cet outil, nous remarquons que les habitants-es ont un regard différencié sur leur quartier que celui relayé par les médias.

- ***Un quartier au cadre de vie agréable***

A la question « Quels sont les points forts du quartier ? », les avis laissent apparaître deux grandes tendances.

En premier lieu, le cadre de vie est très agréable grâce à l'environnement exceptionnel du quartier où se côtoient un lac artificiel, 120 hectares de parc avec des espaces de jeux, des jardins et autres espaces verts sans oublier le château du XVIIIème siècle. La voiture est plutôt absente de l'espace public et elle laisse la place aux piétons et notamment aux écoliers (primaire, collège). La Reynerie, construit par l'architecte Candilis, bénéficie d'une vraie qualité de bâti notamment en ce qui concerne les logements. Ces derniers sont grands, clairs, confortables et solidement construits. Les habitants-es le soulignent (cf. une habitante : « *les grands appartements et leur confort quand ils ne sont pas démolis* »). La rénovation urbaine de ces dernières années a aussi joué son rôle puisqu'elle a revalorisé le quartier : l'avenue de Kiev qui est l'avenue centrale a été refaite à neuf, destruction de plusieurs immeubles ce qui permet au quartier de s'ouvrir sur lui-même. A cela s'ajoute une offre commerciale suffisante avec plusieurs commerçants au sein du quartier mais aussi une grande surface à proximité. Sans oublier la proximité de la fac même si elle ne profite pas de manière significative aux habitants-es.

En deuxième lieu, ce qui fait la spécificité de la Reynerie, c'est la solidarité entre ses habitants-es et leur créativité. En réaction au chômage, nombreux sont les habitants-es qui créent leur entreprise. Le marché nocturne des créatrices du 5 avril 2014, rue de Kiev, en est le témoin. Le travail de plus de 60 femmes a été valorisé ce soir-là. A cela s'ajoute, une vraie solidarité entre les habitants qui s'entraident et qui s'entendent bien (cf. « un bon rapport intergénérationnel qui pourrait être développé avec des personnes compétentes »).

Ainsi, d'après les habitants-es, La Reynerie est un quartier au cadre de vie agréable où les habitants-es se soutiennent. Cette question sur les points forts du quartier a été complétée par d'autres porteurs de parole afin d'avoir une vision plus complète.

▪ **La précarisation de La Reynerie**

A la question « Quels sont les points faibles du quartier ? », là aussi, deux tendances fortes se dessinent.

Tout d'abord, il s'agit d'une absence de plus en plus forte des services publics. Les habitants-es ont souligné l'absence d'un bureau de poste, d'équipements pour les seniors, d'un centre de loisirs pour les enfants, d'équipements sportifs et ludiques pour tous. Le quartier qui accueille plus de 10 000 personnes sur une superficie d'environ 180 ha ne bénéficie pas d'assez d'infrastructures et

d'offres diversifiées pour le confort de ses habitants-es. L'été, compte tenu du manque d'activités pour les jeunes, ces derniers sont présents en bas des immeubles, ils font beaucoup de bruit, certains même trafiquent et ces situations entraînent une cohabitation difficile entre les habitants-es.

Ce qui apparaît très clairement, c'est la dégradation du quartier. Depuis plusieurs années maintenant, le quartier n'est plus nettoyé, l'espace public est sale et pleins d'immondices. En plus de cette saleté, s'ajoute la présence en masse des pigeons qui entraîne une insalubrité des balcons. Sans oublier, la vétusté de la dalle, les bas d'immeubles sales ainsi que l'espace public dégradé ternissent l'image du quartier et de ses habitants-es.

La mise en pratique d'outils d'éducation populaire comme c'est le cas avec les porteurs de paroles permet de bénéficier d'un diagnostic plus fin, plus sensible du territoire. Cette confrontation de regards est nécessaire pour mieux se saisir de la complexité du quartier. Les événements relayés par les médias altèrent l'image du quartier et laissent difficilement la place à d'autres réalités. Grâce aux porteurs de paroles, les habitants-es peuvent exprimer leur ressenti. En tant qu'habitants-es, ils ont une expérience que les médias ne saisissent pas et ne relaient pas publiquement.

Cette seconde partie a permis de mieux cerner les spécificités du territoire et la complexité du jeu d'acteurs. La Reynerie est un quartier au bord de la rupture : nombreux sont les jeunes en colère, les familles désœuvrées. Le quotidien transpire de difficultés pour la majorité de ses habitants-es. L'enclavement du quartier et la stigmatisation de certaines populations rendent les tensions de plus en plus palpables dans le quartier. C'est dans ce climat plus que tendu que six associations du quartier ont décidé de s'allier pour impulser la Table de Quartier. C'est, selon eux, la solution de dernier recours pour éviter la rupture.

Quels sont les outils mis en place pour impulser cette Table de Quartier? Depuis plusieurs semaines déjà, l'alliance des six associations et des habitants-es teste, évalue, réfléchit à des manières de mobiliser les différents acteurs du territoire.

3. Le lancement de l'expérimentation de la Table de Quartier à La Reynerie

La Table de Quartier est un succès au Québec, son ancienneté lui donne une grande légitimité. Force de propositions et de soutien dans l'initiative citoyenne, la Table de Quartier est un outil démocratique qui libère la force collective et permet de ne pas opposer la participation citoyenne et débats politiques avec les élus-es. Les enjeux auxquels elle peut répondre sont nombreux. Tout d'abord, elle peut être un laboratoire qui expérimente de nouvelles manières de faire la ville. Ensuite, elle peut participer au renouvellement du fonctionnement de la démocratie locale, qui semble en panne en France. Mais comment un tel modèle peut-il s'adapter à un contexte territorial aussi singulier que celui de La Reynerie ? Six associations militantes ainsi que des habitants-es de ce quartier se sont positionnés pour impulser la Table de Quartier. Leurs attentes quant à cet outil sont nombreuses.

- ***Apaiser les tensions***

Lorsque les six associations et habitants-es se sont rassemblés pour impulser la Table de Quartier, l'une des idées principales est de désamorcer les tensions au sein de La Reynerie. La Table de Quartier peut participer à retisser du lien entre les différents acteurs en conflit et leur permettre de crever l'abcès sur les nombreuses mécontentes. Comme la Table de Quartier est un espace de dialogue, elle peut permettre à chacun-e de partager ses rancœurs et ses avis.

Dans La Reynerie, les conflits sont pluriels, c'est la division qui prend le pas sur la cohésion, cela pour plusieurs raisons.

Comme dit précédemment, surtout pour des raisons économiques, les associations de La Reynerie sont en concurrence et se retrouvent divisées. Le partenariat est quasiment absent du quartier et cela depuis presque une dizaine d'années. Cette guerre entre les associations peut être atténuée par la Table de Quartier.

Les habitants-es sont aussi divisés. Les tensions entre eux sont palpables. La mixité homme-femme est de plus en plus absente du quartier, les jeunes sont sources de peur pour certains habitants-es en situation de vulnérabilité. La montée du communautarisme, de l'obscurantisme religieux et de l'individualisme sont des facteurs supplémentaires les éloignant les uns des autres.

Face à ce climat, la Table peut rouvrir un dialogue, apaiser les tensions, permettre d'imaginer un projet qui lie plutôt qu'il divise. Ainsi, elle peut avoir un rôle réconciliateur en faisant converger les différentes synergies du quartier pour recréer du lien et imaginer autre chose.

- ***Un contrat de ville ayant une approche intégrée de La Reynerie et de ses habitants-es***

La Reynerie est au cœur d'une rénovation urbaine depuis 2007. Son premier contrat de ville 2007-2010 a permis la destruction d'environ 900 logements et la rénovation du gymnase COSEC. En 2011, un nouveau contrat est signé. Il court jusqu'en 2015. Plusieurs opérations ont été menées comme la réhabilitation de 137 logements au Petit Varèse dont 70 sont réservés pour des étudiants-es. Les priorités défendues sont : l'ouverture du quartier ; la rénovation de la rue de Kiev et de la place Abbal pour créer une nouvelle centralité ; l'implantation d'équipements structurants comme la maison de l'image ; la diversification de logements. Au delà du fait que la rénovation urbaine ait pris beaucoup de retard, les méthodes utilisées pour l'élaboration de ces projets de territoire sont remises en question. Les habitants-es n'ont pas participé à l'élaboration de ces contrats de ville.

La colère des habitants-es contre les décideurs et techniciens-es de cette rénovation est grande. Les problèmes de logements sont très forts sur le quartier. Beaucoup d'habitants-es ne sont toujours pas relogés, certains logements de très bonne qualité ont été détruits, les nouveaux logements ne correspondent pas aux besoins ni aux ressources financières de la population.

Par un dialogue d'égal à égal, l'élaboration d'un diagnostic partagé et la co-construction dans le contrat de ville à venir, la rénovation urbaine sera plus efficace et plus acceptée. La Table de Quartier composée d'habitants-es, d'associations et d'autres acteurs du territoire est l'interlocuteur-trice clé dans la co-construction du nouveau contrat de ville. Pour cela, les techniciens et les élus-es doivent reconnaître et intégrer le savoir d'usage des habitants-es afin d'élaborer un contrat de ville cohérent qui réponde au plus près aux besoins de tous.

- ***Changer l'image du quartier***

Si les habitants-es et les associations arrivent à faire vivre la Table de Quartier, à être un acteur clé dans l'élaboration du nouveau contrat de ville, à être force de propositions et de créativité pour le quartier mais aussi pour d'autres territoires alors l'image négative qui colle La Reynerie changera, cela pour deux raisons.

De manière physique déjà, la Table de Quartier est un espace démocratique qui peut participer à la revalorisation du quartier. Les habitants-es ont une vision pour leur territoire, la Table de Quartier porte ces voix.

De manière politique, la Table de Quartier a pour objectif de retisser du lien entre les institutions, les habitants-es et les associations. Malgré les différences, le dialogue est rouvert entre des acteurs qui depuis trop longtemps s'évitent alors qu'ils ne peuvent faire l'un sans l'autre. Cela serait d'autant plus symbolique que les clichés véhiculés sur La Reynerie seraient brisés, les quartiers populaires seraient les premiers à recréer des instances démocratiques réelles.

3.1. Des outils pour mobiliser les habitants-es

Plusieurs outils ont été développés comme le porteur de paroles, vu précédemment, qui permet de faire discuter les habitants-es, de les faire débattre tout en recueillant une première analyse du territoire. D'autres outils ont été réfléchis, testés, évalués. La Table de Quartier sera composée d'habitants-es et d'associations, la moitié sera tirée au sort et l'autre moitié sera sur la base du volontariat. Pour que les habitants-es participent et se rattachent à la démarche, des outils de mobilisation ont été mis en place. L'ensemble de ces outils développés durant le stage ne pourra être analysé dans ce mémoire, seuls quelques uns le seront. Quel est le but de chacun ?

3.1.1. La cartographie des lieux formels et informels de rencontres

Multiplier les événements pour informer les habitants-es est une stratégie. Mais il faut la coupler à d'autres initiatives. Nombreux sont les habitants-es qui ne se sentiront pas concernés par nos événements, cependant, il faut quand même aller à leur rencontre pour discuter, apprendre à les connaître, et les informer au mieux de la Table de Quartier et du rôle qu'ils peuvent y jouer. L'élaboration des deux cartographies s'est faite dans ce sens.

- ***La création de ces deux cartographies***

Collectivement, plusieurs salariés-es de l'association Dell Arte se sont retrouvés pour élaborer ces deux cartographies. A partir d'un plan géographique du quartier, deux cartographies ont été réfléchies. (cf. annexe 2)

La première concerne les lieux formels de rencontres où les habitants-es se retrouvent comme par exemple le Centre Social, la Mosquée ou encore les associations structurantes du quartier comme Voir et Comprendre.

La deuxième carte, quant à elle, recense les différents lieux informels de rencontres, ils concernent les bas d'immeubles, le parc du lac, la sandwicherie par exemple.

Pour une plus grande finesse de cet outil, un classement a été élaboré par sexe et par âge, il est organisé en cinq catégories : les papas, les familles (= les femmes et les enfants), les jeunes filles/femmes, les jeunes garçons/hommes, les sans papiers.

Il est important de se saisir de cette complexité là. A La Reynerie, l'espace public est très genré dû à l'absence de mixité entre les hommes et les femmes à partir d'un certain âge (vers 12 ans). Les lieux informels de rencontres entre les habitants-es sont masculins. Les jeunes filles à partir d'un certain âge ne restent plus dans le quartier.

- ***Aller à la rencontre des habitants-es***

Ces deux cartes ont été mises en place dans l'objectif de cerner géographiquement les différents points de rencontres des habitants-es afin d'aller faire leur connaissance.

Plusieurs outils sont développées pour informer de la Table de Quartier mais de nombreux habitants-es ne se sentiront pas concernés par certains, d'autres n'iront pas car le public déjà présent leur en empêchera l'accès. Par exemple, un homme ne viendra pas à un petit déjeuner où il y a majoritairement un public féminin car cela sera mal vu aux yeux des voisins et du quartier qu'il soit ainsi au milieu des femmes.

Cartographier les lieux de rencontres c'est pour mieux cibler là où nous devons aller afin de rencontrer les personnes qui ne sont pas venues sur nos événements. Et à partir de là, aller les informer de la Table, recueillir leurs avis, suffisamment discuter pour se faire connaître et pour les reconnaître et les sentir concernés-es. Dans un premier temps, en fonction du public visé, un choix sera fait concernant l'interlocuteur. Par exemple, Mourad, un habitant du quartier et salarié de Dell Arte ira à la rencontre des hommes âgés et des pères de famille ou alors des sans papiers mais pas des jeunes filles.

Il s'agit là d'une stratégie pour bien démarrer et fortifier la dynamique.

3.1.2. L'organisation du petit déjeuner du 20 mai 2014

Nous nous sommes questionnés sur la manière dont nous pouvions informer de la Table de Quartier afin que les habitants-es s'en saisissent. L'organisation d'un petit déjeuner est une bonne entrée pour informer les femmes de la Table de Quartier.

- ***Un temps convivial où les habitants-es sont disponibles***

La participation des habitants-es est complexifiée par le temps que chacun peut donner à une telle pratique. Certaines classes sociales sont plus disponibles que d'autres à participer, elles disposent du temps nécessaire pour discuter, délibérer, formuler des propositions.

Les habitants-es du quartier de La Reynerie ont un quotidien compliqué. Le manque de ressources financières, le grand nombre d'enfants et le travail sont des facteurs qui limitent la participation.

Il faut donc élaborer des temps propices pour informer de la Table de Quartier et commencer collectivement à réfléchir dessus.

L'idée du petit déjeuner est apparue comme un moment propice pour aborder les habitants-es du quartier, les femmes plus particulièrement. Malgré leur absence de l'espace public, les femmes sont le premier public des associations du quartier. A partir de certains âges, beaucoup de décisions passent par les femmes. Elles sont une bonne entrée dans la démarche. Après avoir déposé leurs enfants à l'école, les femmes sont disponibles pour la discussion.

Réfléchi comme étant un espace hybride, le petit déjeuner est à la fois un moment convivial où par un accueil travaillé (viennoiseries, collations, organisation de la pièce) les participants-es se sentent bien mais aussi il est un moment de production, de discussion avec la mise en place d'outils.

- ***« L'appétit de faire autrement » un outil développé par deux étudiantes des Beaux Arts***

Deux étudiantes des Beaux Arts, Ninon Lemonnier et Caroline Trautmann³⁵, se sont jointes à notre petit déjeuner et nous ont proposé un outil spécifique pour l'occasion.

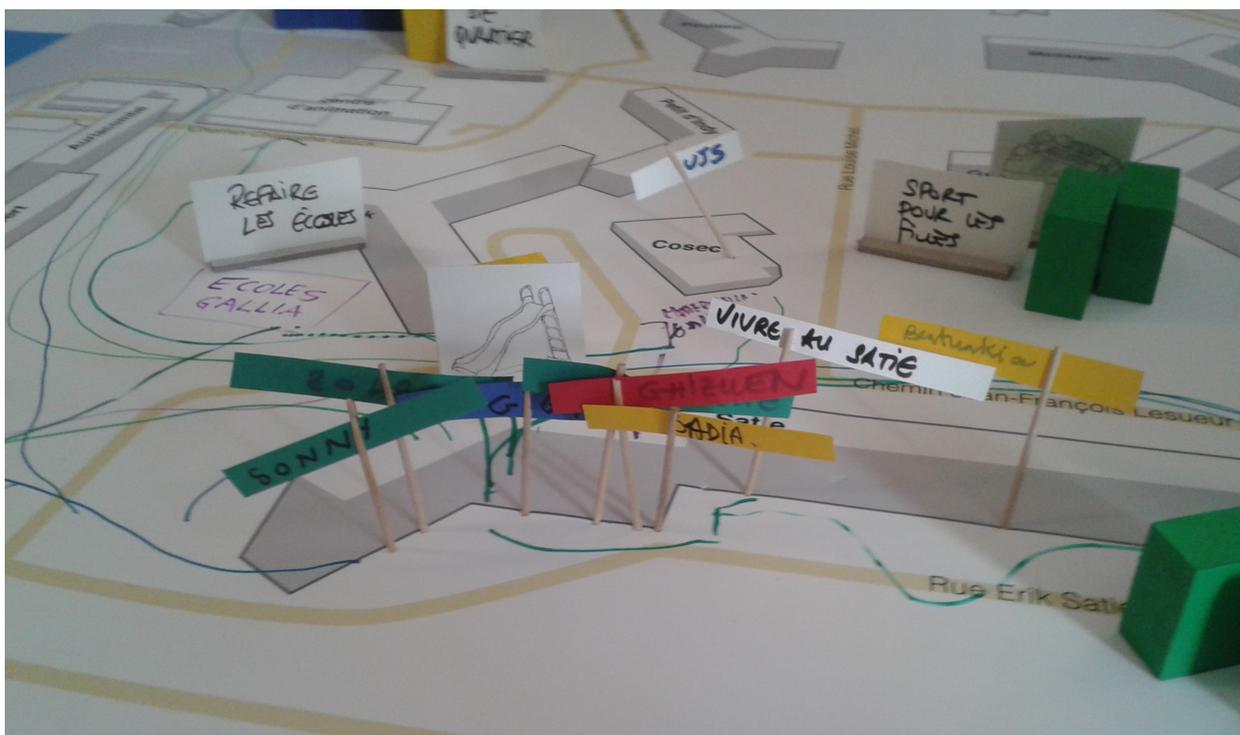
Cet outil nommé « L'appétit de faire autrement » se construit autour d'un plan géographique de La Reynerie et s'élabore en deux temps.

³⁵ Elles sont étudiantes en 4^{ème} année à l'ISDAT, à Toulouse. C'est dans le cadre de l'atelier de recherche Genius Loci qu'elles nous ont contactés.

Dans un premier temps, chaque habitante par un fanion montre où elle habite. Ensuite, au stylo, elle dessine ses différents parcours quotidiens. Par ce premier jeu, les habitantes apprennent à se connaître, l'outil facilite donc la discussion.

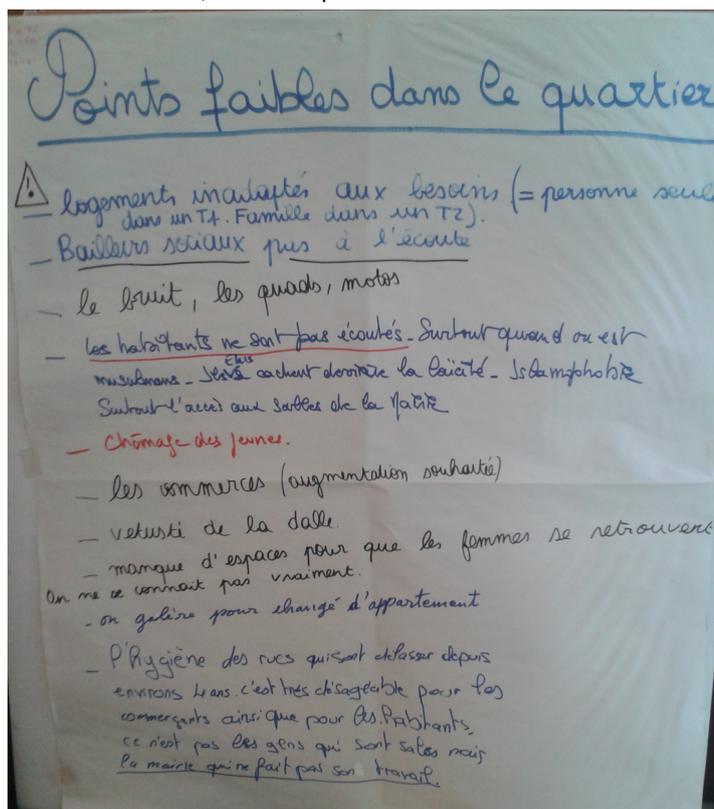
Dans un deuxième temps, un ensemble de cubes de couleurs différentes est mis à disposition. Chaque cube représente un équipement que l'habitante souhaite voir dans son quartier. La quantité de cubes déposée sur le plan représente le niveau d'importance de l'équipement. Collectivement, les habitantes construisent un espace urbain. Elles soulèvent les différentes réalités du quartier. Elles en discutent et y trouvent des solutions, ou pas.

Figure 10 : Participation des habitantes au jeu "L'appétit de Faire Autrement" lors du Petit Déjeuner du 20 mai 2014. L'exemple du travail sur plan du quartier.



Les porteurs de paroles complètent l'outil des deux étudiantes. Il y a des éléments soulevés qui ne se matérialisent pas sur le plan comme par exemple : le manque d'offre sportive pour les jeunes filles.

Figure 11 : Participation des habitantes au jeu "L'appétit de Faire Autrement" du Petit Déjeuner du 20 mai 2014. L'exemple des Porteurs de Paroles



Avant que tout le monde ne quitte le Petit Déjeuner, une feuille d'émargement complète l'événement afin de garder le contact avec les habitantes mobilisées et de donner une suite à tout ce qui s'est dit dans le cadre de cet événement.

▪ **Le bilan de ce petit déjeuner**

En raison des conditions météorologiques, le Petit Déjeuner qui devait s'organiser au pied de l'immeuble Satie s'est déroulé dans un hall. Nous avons manqué de visibilité. Il est important que ce type d'événement soit plus visible afin de concerner plus d'habitants-es.

Malgré tout, plus d'une vingtaine d'habitantes ont participé au Petit Déjeuner. Il ne s'agissait pas uniquement des « convaincues » de l'association Vivre Au Satie mais aussi d'habitantes de la Cité du Parc (immeuble voisin du Satie) qui avaient fait le déplacement. Le Petit Déjeuner a permis d'attirer des personnes nouvelles pour discuter du quartier et de ses problématiques.

Il est important de multiplier le Petit Déjeuner à d'autres immeubles. La majorité des habitantes ayant participé à ce Petit Déjeuner habite à l'immeuble Satie. La plupart des propositions formulées se situe autour de cet immeuble. Organiser un Petit Déjeuner sur d'autres secteurs

permettra de multiplier les regards et de tisser du lien entre les habitants-es qui ne se connaissent plus.

Pour finir, d'autres formes peuvent être testées comme par exemple un goûter, où de nouveaux publics seront concernés.

Ce premier déjeuner nous a permis de toucher un échantillon d'habitantes, c'est une première graine semée. La multiplication de ce genre d'initiatives et le changement d'immeuble permettra de saisir de nouveaux enjeux et d'intéresser d'autres habitants-es.

3.2. Des ressources nécessaires à une telle expérimentation

La mise en place de la Table de Quartier demande du temps, des moyens humains et des ressources financières. Cependant, le contexte politique actuel est complexe : le remaniement gouvernemental a destitué Lamy de ses fonctions pour y installer Vallaud-Belkacem, les élections municipales ont bouleversé le paysage politique toulousain, la rédaction des décrets n'est toujours pas entamée malgré l'ensemble de ces facteurs, les contrats de ville doivent être signés pour juin 2015 ! Les délais sont courts et la démarche se complexifie. Comment les Tables de Quartier peuvent-elles voir le jour sans soutien financier ni humain de la part de l'Etat ou de la municipalité ?

3.2.1. La manque de moyens financiers

La Table de Quartier est une expérimentation impulsée par des acteurs associatifs et des habitants-es à l'échelle locale mais cette expérimentation est soutenue et reconnue par l'Etat. Les préfets sont au courant de la démarche et en informent les maires des communes concernées. Dans ce sens, des moyens financiers étaient prévus pour soutenir cette expérimentation.

Cependant, avec le remaniement gouvernemental et les élections municipales, beaucoup de retards ont été pris. Les acteurs associatifs et les habitants-es au local doivent s'organiser et impulser ce nouvel espace de débats sans moyens financiers ni humains spécifiques.

Comment à La Reynerie, l'alliance des six associations et les habitants-es s'organise-t-elle ?

- ***Des financements de la part de l'Etat : un mirage ?***

Alors que le rapport dit : « *Ces tables locales de concertation seront financées par l'ACSé dans le cadre des contrats de ville.* », l'Etat quant à lui reste très flou. Deux enveloppes financières sont a priori disponibles pour financer la mise en place de la Table de Quartier. Une première d'une valeur de 500 000 euros par l'ANRU, une seconde de la même somme par l'ACSé.

Mais, aucune déclaration officielle n'a été prononcée à ce sujet. La Coordination Citoyenne Nationale a demandé une annonce officielle quant aux montants financiers réellement disponibles pour soutenir l'expérimentation des Tables de Quartier. Ces financements serviront pour le fonctionnement courant, le défraiement des habitants-es et le paiement d'un local.

Pour pallier aux manques de financements officiels, les acteurs associatifs à l'échelle locale s'organisent comme à La Reynerie où nous avons répondu à un appel à projet.

- ***L'alliance des six associations et des habitants-es candidate à l'appel à projet de la Fondation de France « Démarches participatives 2014 »***

La Fondation de France a mis en place l'appel à projet « *Démarches participatives 2014* ». L'alliance des six associations et des habitants-es y a participé. Nous avons complété un dossier de candidature d'une vingtaine de pages en expliquant qui nous sommes, notre projet et nous avons à titre indicatif élaboré un budget pour l'année 2014.

Sur plus de trois cents dossiers, une trentaine a été retenue dont le nôtre. Une consultante de la Fondation de France est venue nous rencontrer pour que nous lui expliquions plus précisément notre démarche et faire un point d'étape. Un entretien de plus de deux heures s'est tenu où des habitantes, Vivre Au Satie, Dell Arte et Voir et Comprendre étaient aussi présents. C'est à peu près une dizaine de sites qui sera financée par la Fondation de France en touchant une enveloppe d'environ 10 ou 15 000 euros. La réponse sera connue le 10 juillet 2014.

- ***Division du coût financier à part égale entre les six associations***

L'organisation d'événements tels que le Petit Déjeuner, la communication (affiches, flyers), l'impression des panneaux ressources, la papeterie nécessaire pour mettre en place les porteurs de paroles sont des éléments coûteux indispensables à la mise en œuvre de la Table de Quartier. Le manque de financements n'empêchera pas la mise en place de la démarche. Pour preuve, les six associations se sont organisées : une des six associations fait l'avance sur le coût de

l'événement ; lors du bilan, la note totale est divisée par le nombre de partenaires, c'est-à-dire les six associations.

Par exemple, l'organisation du Petit Déjeuner a coûté un peu plus d'une centaine d'euros entre l'impression des flyers et des affiches, les viennoiseries, les courses. Une des six associations, ici Dell Arte, a fait l'avance. Une fois le Petit Déjeuner du 20 mai terminé, lors du bilan, une facture a été envoyée à chaque partenaire pour que chacun paie ce qu'il a à payer, c'est à dire la même somme.

Alors qu'il s'agit d'une expérimentation lancée par ACSé et reconnue par l'Etat, paradoxalement, aucun financement n'a été (à ce jour) débloqué pour les participants-es. Le débat est ouvert. Tandis que certains disent que l'initiative citoyenne ne doit pas être financée par les pouvoirs publics pour rester fidèle à ses valeurs. D'autres disent que l'Etat doit donner de l'argent public aux initiatives citoyennes pour exister. Cela ne les empêchera pas de se lever, ou pas, contre l'Etat. A Montréal par exemple, les Tables de Quartier sont financées par la municipalité et le gouvernement fédéral, elles n'en deviennent pas pour autant l'antichambre des élus-es.

Pour pallier aux manques financiers, promis par l'Etat et le ministère de la Ville, les acteurs associatifs et les habitants-es s'organisent autrement.

Tout d'abord, ils répondent à des appels à projet sur des thématiques telles que la participation. Mais là aussi, de deux choses l'une, tout d'abord les Tables de Quartier, par l'appel à projet, sont mises en concurrence. En effet, douze sites sont concernés par l'expérimentation, seulement les appels à projet ne donneront aucune priorité à cette expérimentation et un choix sera fait entre les différents sites. Pour terminer, les compétences techniques et rédactionnelles sans oublier le temps que prend la candidature à un appel à projet est différent selon les associations. Les différents sites expérimentaux ne partent donc pas sur un pied d'égalité.

A La Reynerie, les six associations s'organisent entre elles en se divisant les frais que leur coutent les événements, la communication pour le lancement de la Table de Quartier. Malgré tout, le manque de moyens financiers introduit des concurrences entre les différents sites expérimentaux. Qu'en est-il des moyens humains ?

3.2.2. Des moyens humains nécessaires mais déficitaires

Le rapport Bacqué et Mechmache dit : « *L'aide octroyée permettra en particulier le recrutement par la table d'un coordinateur de la table ou développeur, rattaché à l'une des structures qui la composent. Ces développeurs pourront pour partie être mis à disposition par la fonction publique.* »

De fait, sans ressources financières, aucun moyen humain ne peut être assigné à la Table de Quartier. La participation demande une ingénierie spécifique qui, outillée et expérimentée, coûte cher. Il y a des techniques de réunion, des outils pour débattre et prendre une décision, des méthodes pour que chacun se sente bien. Cela ne s'invente pas. De fait, il faut des professionnels compétents qui sont coûteux.

Des moyens humains ont été concédés par l'Etat. A La Reynerie, l'alliance des six associations et habitants-es s'est organisée pour ne pas ralentir la démarche pour des raisons pratiques. Pour cela, des compétences internes à chaque association et le recrutement d'une stagiaire ont permis d'organiser différents événements et de mettre en pratique différents outils. Des compétences en matière de négociation, de travail en réseaux, de facilitation, de médiation, d'anticipation et d'imagination sont au cœur de ce travail.

- ***La complexité du poste d'adulte relais***

François Lamy a annoncé la création de cinq cents postes adultes relais supplémentaires dans les quartiers en Politique de la Ville. Mis en place dans les années 2000 et relancé en 2013 par le ministre délégué à la Ville, l'adulte relais est un médiateur socio-culturel de proximité qui bénéficie d'un contrat aidé d'insertion. Ce poste s'adresse à un demandeur d'emploi âgé de trente ans qui réside en zone urbaine sensible.

Parmi ces cinq cent postes créés, cent-quatre accompagneront les missions de démarche participative.

Le gouvernement, il y a quelques semaines, a ouvert le poste d'au moins un adulte relais par Table de Quartier.

Cette nouvelle est ambivalente : tout d'abord, c'est une très bonne nouvelle que des moyens humains spécifiques soient destinés à la Table de Quartier, cependant, l'adulte relais n'a ni les compétences ni l'expérience nécessaire requise pour impulser, maintenir une démarche participative. Il s'agit là de poste au profil professionnel précis.

L'adulte relais est nécessaire à la Table de Quartier mais il ne peut en être le coordonnateur. Un deuxième poste complémentaire à l'adulte relais est nécessaire.

▪ **Un stagiaire qui change les regards**

Si beaucoup de démarches participatives se sont essouffées c'est justement parce que les impulseurs de cette démarche ne se rendaient pas compte du temps et des compétences nécessaires pour faire vivre une dynamique citoyenne.

A La Reynerie, la majorité des six associations et habitants-es sous-estimait le temps requis pour la préparation des événements, l'organisation des réunions, la rédaction des comptes rendus, etc. Au départ, la plupart d'entre elles n'ont pas considéré le travail de mobilisation et d'organisation. Elles n'ont pas senti la nécessité d'un poste spécifique consacré au lancement de la Table de Quartier.

Dell Arte, connaissant la réalité des démarches participatives, a pris la responsabilité de recruter un stagiaire qui s'est concentré sur lancement de la Table de Quartier.

Pendant trois mois :

- ✓ J'ai organisé et assisté à des réunions, j'ai rédigé leurs comptes rendus,
 - ✓ J'ai organisé le Petit Déjeuner du 20 mai à l'immeuble Satie,
- ✓ J'ai été en formation durant trois jours à Paris pour rencontrer les autres sites qui participent à l'expérimentation de la Table de Quartier,
 - ✓ J'ai animé des débats ainsi que des stands participatifs,
- ✓ J'ai fait du benchmarking et eu des entretiens téléphoniques pour élaborer un espace ressource afin que tous les différents acteurs associatifs et habitants-es autour de la table sachent de quoi l'on parle,
 - ✓ J'ai participé à la rédaction d'un dossier de financement,
 - ✓ J'ai mobilisé les habitants-es,
 - ✓ J'ai mis en place, animé et développé des outils participatifs,
- ✓ J'ai intégré des réunions formelles pour informer de la Table de Quartier
- ✓ J'ai élaboré des documents explicatifs de notre démarche pour un projet européen,
- ✓ J'ai commencé à constituer une base-ressource pour la Coordination Citoyenne Nationale,
- ✓ Avec Mourad, nous avons créé les deux cartographies des lieux de rencontres des habitants-es
- ✓ Avec Camille, nous avons effectué le recensement des acteurs associatifs intervenant au sein de La Reynerie

Chacune des associations a un quotidien professionnel à assumer et le temps d'implication pour ce qui concerne la Table de Quartier est différent. Par la confection des panneaux ressources mais aussi d'autres écrits sur la Table de Quartier ou encore la Coordination Citoyenne Nationale, j'ai vulgarisé tout ce qu'il y avait à savoir. Ainsi les différentes associations et habitants-es ont pu s'approprier les différentes notions et événements, et avoir une base commune. Nicky Tremblay, directrice de Dell Arte et maître de stage, a souligné ma capacité de mise en place et

d'anticipation des futures étapes de l'expérimentation, cela a été primordial pour le lancement de la Table de Quartier

- ***La reconnaissance du travail effectué par le stagiaire et la mise en place d'un service civique***

A la fin du stage, les six associations ont réfléchi collectivement aux suites à donner à mon départ. Aucune des six associations n'a la capacité financière ni humaine de laisser l'un de ses salariés sur la coordination de la Table, même s'il en faut un ! S'est portée une réflexion autour d'un service civique compte tenu de la faible charge financière que cela représente. Ainsi en septembre 2014, les six associations ont décidé de mettre en place un service civique pour prendre la suite de tout le travail fait en amont et de le poursuivre. Il viendra en complément de l'adulte relais.

L'initiative citoyenne et la dynamique nées ne peuvent être ralenties pour des raisons pratiques (même si elles sont fondamentales). Ainsi, les manques financiers et humains sont palliés par des ententes entre les six associations et les habitants-es à La Reynerie.

3.3. Des conditions de réussite à renforcer

Malgré la courte durée du stage de trois mois, il est intéressant de se rendre compte des différents enjeux sur lesquels il est nécessaire de travailler en vue d'une réussite. Bien entendu, il s'agit là d'un point d'étape, certains de ses enjeux ont été résolus, d'autres sont en voie quand d'autres vont apparaître.

3.3.1. Des habitants-es qui ne se sentent pas concernés

Les habitants-es sont demandeurs de la Table de Quartier, certains font partie des impulseurs de l'expérimentation. Lors de nos rencontres, de nos événements, de nos discussions, la majorité des personnes rencontrées s'est senti concernée. Cependant, la majeure partie de ces publics est déjà présente dans des circuits associatifs ou militants. Pour mobiliser les personnes les plus éloignées, des outils spécifiques sont mis en place pour informer et concerner. Malgré ça, des habitants-es sont encore éloignés de la démarche.

- ***Une mixité homme/femme absente***

La Table de Quartier doit permettre de rouvrir des dialogues entre les habitants-es mais aussi entre les sexes.

Les jeunes filles, en dehors des lieux formels comme certaines associations, sont absentes de La Reynerie. Elles sont présentes dans d'autres quartiers et en centre ville où elles sont éloignées des regards et des attentions malveillantes. Lors du Marché Nocturne des Créatrices, une habitante a dit « *La paix pour les filles qui se voilent pour qu'on les laisse tranquilles* ». Il n'y aura pas de débat sur le port du voile ou non dans ce mémoire. Malgré tout, il est intéressant de se rendre compte que le poids du quartier joue sur les relations entre les individus à partir d'un certain âge et qu'il entraîne la disparition de certains d'entre eux.

Lorsque nous avons organisé le Petit Déjeuner du 20 mai, c'est uniquement des femmes et des enfants qui étaient présents. Il y avait plusieurs hommes dehors qui n'ont pas voulu rentrer et se mêler aux échanges quant nous les y avons invités. Quelques une de leurs remarques interpellent comme par exemple « *Ca ne se fait pas* » ou encore « *Les femmes s'occupent mieux de ça, elles savent* ». Deux éléments apparaissent à travers ces remarques. Tout d'abord le ressenti des hommes, il est étrange de se rendre compte qu'une fois que les femmes prennent le pas sur l'initiative, ils ont l'impression qu'ils n'ont pas leur rôle à jouer dans une telle pratique qu'est la Table de Quartier, comme si les femmes avaient une connaissance plus fine du territoire, du quartier et de ses enjeux. Ensuite, ce qui apparaît fortement c'est le poids des codes à respecter, il est inapproprié pour des hommes de se mêler à un groupe de femmes mariées, ou pas, comme il est inapproprié pour une femme de se joindre à un groupe d'hommes pour discuter.

La Table de Quartier doit abaisser ses barrières et permettre à chacun d'avoir sa place.

- ***L'éloignement des jeunes***

Vers 15-16 ans, c'est le passage critique pour les jeunes. Les associations ont du mal à les concerner, de nouvelles préoccupations viennent ternir les résultats scolaires, la crise économique et le manque de perspectives futures en entraînent certains dans le trafic, la famille est mise à distance.

A La Reynerie, beaucoup d'animations et d'événements sont organisés sans les jeunes. Même s'ils n'y participent pas, ils acceptent et protègent ce qui s'organise au sein du quartier. Pour le Marché Nocturne des Créatrices par exemple, les jeunes ne se sont pas mêlés à l'événement mais leur comportement a permis le bon déroulement.

La mobilisation doit faire intervenir de nouveaux outils pour concerner les jeunes afin de les rallier à la dynamique. Les jeunes sont, aussi bien que les autres habitants-es du quartier, préoccupés par le chômage, le cadre de vie ou encore le logement. Seulement, ils ne pensent pas pouvoir y remédier. Les six associations et les habitants-es ont un travail à faire quant à l'information de la Table de Quartier. Cette dernière permet d'établir un plan d'action avec des cibles concrètes de pression. Elle peut être une vraie porte d'entrée pour changer les choses plutôt que de les alimenter inconsciemment.

L'alliance des six associations et les habitants-es qui impulse la démarche doit se saisir de ces enjeux pour mieux les appréhender et les dépasser. La Table de Quartier sera composée d'habitants-es et d'associations par adhésion volontaire et sera complétée par un tirage au sort. Par une campagne d'informations efficace et innovante ainsi que des techniques d'animation nouvelles, il serait intéressant que l'adhésion de ces groupes sociaux se fassent volontairement et non qu'ils y soient obligés³⁶ par le tirage au sort.

3.3.2. Les conséquences du manque de moyens

Tandis que le manque de moyen humain baisse l'efficacité et la performance de la Table de Quartier, le manque de moyen financier quant à lui limite les champs d'actions. Même s'il ne l'empêche pas, le manque de moyens humains et financiers récurrent complexifie le lancement de l'expérimentation. Ses conséquences sur la démarche sont fortes.

- ***Des formations partagées reportées ou annulées ?***

Le manque de moyens financiers empêche la possibilité de formation des habitants-es et des acteurs associatifs.

La CLACQ a demandé un devis à la Coopérative Vent Debout pour initier « *la mise en place d'une réflexion collective sur la participation* ». Cette formation concernerait l'alliance des six associations et des habitants-es ainsi que tous les volontaires intéressés par la Table. Les objectifs seraient « *d'échanger et de réfléchir sur l'action du collectif, sur la place de chacun* », « *de libérer l'imaginaire sur des modes d'actions nouveaux* » etc. L'idée est de questionner l'action de groupe

³⁶ Le tirage au sort invite à participer mais n'y oblige pas, c'est juste une incitation.

pour mieux la souder. Cette formation ne sera peut être jamais suivie par les habitants-es et les associations.

- ***Une campagne de communication avec des moyens limités et internes***

De nombreux habitants-es ne savent ni lire, ni écrire. Certains ne comprennent pas le français. Le support papier n'est donc pas un support de communication des plus efficaces. Cependant, il peut être lié à d'autres supports.

L'alliance des six associations et les habitants-es désire informer de la Table de Quartier par une campagne de communication innovante. En réfléchissant à de nouveaux supports, l'attention s'est portée sur le support vidéo. Nous imaginons des projections sur des immeubles comme cela s'est déjà fait auparavant pour informer de la Table de Quartier.

Egalement, les réunions publiques mises en place pour que chacun vienne y dire ce qu'il a à dire, écouter, regarder pourraient être filmées et rediffusées. Leurs comptes-rendus pourraient être traités.

Nous imaginons la mise en place d'un site internet dédié à la Table ainsi que l'utilisation des réseaux sociaux.

Autant d'idées de communication innovante qui sans moyens humains ni financiers ne peuvent voir le jour ainsi, les supports de communication utilisés jusqu'à maintenant sont des plus basiques.

- ***L'absence de traducteurs***

Le Mirail accueille au total 87 nationalités différentes. C'est autant de cultures, de religions et de langues différentes qui se côtoient au quotidien à La Reynerie.

Pour que ces habitants-es rejoignent la dynamique de la Table de Quartier, il est inévitable de mettre en place des facilitateurs comme par exemple des traducteurs lors des réunions, des temps de discussion pour permettre à chacun de participer, d'être entendu et d'entendre.

Le manque récurrent de moyens entraîne des conséquences sur la démarche. Les associations et les habitants-es au local essaient de s'organiser autrement mais il ne s'agit pas de conditions optimales pour le lancement d'une telle démarche.

3.3.3. Des confusions à éclaircir

Au cours du stage, plusieurs confusions sont apparues. Ces dernières complexifient la démarche. Elles concernent les acteurs associatifs qui ne doivent pas tomber dans leur même travers et parler à la place des habitants-es, et aussi la confusion dans le jeu d'acteurs qui peut rendre illisible la démarche.

- ***Des acteurs associatifs en relais***

Les acteurs associatifs sont majoritairement des travailleurs sociaux qui doivent venir en relais et en soutien aux habitants-es. Cependant, beaucoup d'associations sont instrumentalisées dans une logique de délégation de services publics et sont devenues des prestataires de services représentant très peu la population locale et parlant pourtant en son nom. Dès lors, un très fort fossé s'est créé entre les deux parties.

Telle que la Table de Quartier est réfléchi à La Reynerie, l'alliance des six associations et les habitants-es ont conscience de ce constat-là. Ce n'est pas parce que ces six associations impulsent la Table qu'elles en feront partie. L'idée est de faire des leviers, d'outiller les habitants-es mais à terme de disparaître. Comme l'a dit Najia, directrice de Voir et Comprendre, lors d'une réunion : « *Il faut éviter de tomber dans les mêmes travers* ». Les associations accompagnent la Table de Quartier en l'impulsant mais elles n'en seront pas les moteurs. C'est aux habitants-es de le devenir en se l'appropriant. Attention cependant, à ne pas se substituer trop longtemps aux habitants-es.

La Table de Quartier ne doit pas être la propriété de telle ou telle association. Elle est un espace neutre où n'importe quel-le habitant-e ou association peut s'autoriser à aller sans gêne.

- ***Une confusion dans le jeu d'acteurs***

Plusieurs membres de la CLACQ et de l'alliance des six associations ont monté la liste « *Toulouse en marche* » pour les élections municipales de Toulouse. Ils peuvent être politique, militant, acteur associatif, habitant mais avec quelle casquette impulse-t-il la Table de Quartier ? Ces différentes casquettes qu'ont pu prendre certains acteurs, qui impulsent l'expérimentation, complexifient le travail de terrain et de mobilisation. Les habitants-es ne savent plus à qui il parle et dans quel but. La présence d'acteurs neutres comme des habitants-es, des stagiaires, des personnes en service civique fait table rase de ces préjugés-là. Les acteurs associatifs et les habitants-es qui impulsent

la Table de Quartier à La Reynerie doivent montrer qu'ils ne le font pas par intérêt politique mais pour l'intérêt général.

Conclusion

C'est par des retours d'acteurs associatifs et d'habitants-es à l'échelle locale que le rapport « *Cela ne se fera plus sans nous* » de Bacqué et Mechmache s'est construit. La Loi de Programmation pour la Ville et la Cohésion Sociale est décevante, elle ne s'est que très peu nourrie du rapport. Plusieurs collectifs, associations et habitants-es s'organisent à l'échelle locale pour mettre en place une Table de Quartier, comme le rapport le préconisait. C'est le lancement de l'expérimentation de la Table de Quartier. La réflexion nationale se territorialise dans certains quartiers populaires.

C'est le cas à La Reynerie, un quartier toulousain en Politique de la Ville où un regroupement de six associations et des habitants-es s'organise pour impulser la Table de Quartier. L'objectif consiste à apaiser les tensions, changer l'image du quartier et participer à la construction du prochain contrat de ville. L'enjeu est double : la Table de Quartier peut faire renaître la démocratie locale qui est depuis plusieurs années en voie d'extinction et elle peut être un nouveau partenaire dans le développement urbain du quartier mais aussi d'autres territoires. L'ambition poursuivie ne consiste pas à s'enfermer dans la gestion de proximité mais à participer aux grands enjeux de transformation des quartiers populaires.

Les six associations et des habitants-es mettent en place différents événements pour informer de la mise en place de la Table de Quartier. Par différents outils comme les Porteurs de Paroles, le travail sur plan ou encore des panneaux ressources, un premier travail de réflexion a été amorcé avec différents habitants-es autour du quartier et de ses enjeux. Le Petit Déjeuner, organisé à l'immeuble Satie, est une première entrée qui sera reconduite aux pieds de tous les immeubles de La Reynerie. Une conférence citoyenne viendra officialiser la création de la Table de Quartier en rassemblant l'ensemble des participants ainsi que les habitants-es et acteurs associatifs tirés au sort. A partir de toute la matière, éléments soulevés et propositions faites, la conférence citoyenne sera une grande réflexion collective qui établira des premières réflexions pour le contrat de ville.

Cependant, au delà des déclarations officielles, l'Etat doit reconnaître la Table de Quartier en y injectant de moyens financiers et des ressources humaines nécessaires au bon déroulement de la démarche. C'est une condition sine qua none pour un réel changement et un renouvellement des pratiques. Malgré tout, les acteurs associatifs et les habitants-es au local s'organisent pour pallier ces manques. La dynamique est lancée, elle ne s'arrêtera pas sur des questions pratiques, mais jusqu'à quand ? Pour pallier ces manques, plusieurs alternatives sont développées tandis que

d'autres sont en cours de réflexion. Les six associations et des habitants-es tiennent à élargir la démarche pour y donner plus de poids et une légitimité supplémentaire. Pour cela, ils sont en train de réfléchir à la construction d'alliances intelligentes avec des professeurs d'universités et autres acteurs clés qui pourraient donner une visibilité supplémentaire à la dynamique naissante.

La Table de Quartier est une manière de renouveler la démocratie et devient aussi un nouvel acteur du développement urbain. Elle met en valeur les savoirs citoyens et permet de créer de nouveaux rapports, de nouveaux partenariats. Elle fait valoir une parole publique.

Par cette expérimentation, des acteurs associatifs et des habitants-es de La Reynerie concourent à la redéfinition des modalités de l'action publique. L'urbanisme, l'aménagement et le développement ont laissé trop de questions en suspens. Depuis plus de trente ans et encore aujourd'hui, des associations et des habitants-es y cherchent des réponses.

Le cadre de vie est l'espace géographique le plus accessible sur lequel les habitants-es peuvent avoir un impact direct. Le sentiment de légitimité à participer naît de cette réalité. Ainsi, ils cherchent à faire valoir leur savoir dans la gouvernance urbaine car ils « *sont porteurs de ressources mobilisables dans la conception des espaces qui contrastent ou font contrepoids à la rationalité limitée des acteurs institutionnels* »³⁷.

La participation entraîne la politisation des individus-es. Désormais des habitants-es et des associations ont leur place dans l'action publique locale, il y a une reposition des différents savoirs : la savoir expert, la savoir citoyen et le savoir politique. Les rôles de l'urbaniste et du politique évoluent.

Cependant, les modalités de gestion de territoires sont de plus en plus complexes (différentes échelles, multiplication des acteurs, montée en flèche des partenariats etc). Les processus de décisions sont de plus en plus opaques et fragmentés. Compte tenu de ces nouvelles réalités urbaines, jusqu'à quelle échelle, des associations et des habitants-es peuvent-ils se positionner comme des nouveaux acteurs et partenaires du développement urbain, et plus généralement de la ville ?

³⁷ NEZ Heloise, DEBOULET Agnès, *Savoirs Citoyens et Démocratie Urbaine*, PUR, 2013, 137p

Bibliographie

Vidéo/DVD/Emissions radio :

Bacqué Marie-Hélène, Rapport Mechmache-Bacqué : il y a loin la coupe aux lèvres..., France Inter, Périphéries, décembre 2013, 7min02

Carrel Marion, La participation politique : injonction ou levier ?, France Inter, décembre 2013, 28 min

Cyrułnik Natacha, Ceux qui pensent le projet urbain, ceux qui le vivent, La compagnie des embruns, Seyne-sur-mer, 1h20min

El Arch Jamel, Mémoires du Mirail : les habitants ont la parole, Echanges et Savoirs Mémoires Actives, 2012, 1h36min

Ouvrages :

Alinsky Saul, Manuel de l'animateur social. *Une action directe non violente*. Traduction de l'américain par Jean Gouriou et Odile Hellier, Seuil, 1976

Arslan Leyla et Didi Réda, Organisez-vous ! Construire la participation politique dans les quartiers populaires, Fondation Jean Jaurès, 2013,

Avenel Cyprien, sous la direction de François de Singly, Sociologie des « quartiers sensibles », A. Colin, Paris, 2010, 127p

Bacqué Marie Hélène, *L'empowerment*, une pratique émancipatrice, La Découverte, 2013, 175p

Bacqué Marie-Hélène et Sintomer Yves, La démocratie participative : histoire et généalogies, Recherches, mars 2011, 288p

Bacqué Marie-Hélène et Sintomer Yves, La démocratie participative inachevée : génèses, adaptations et diffusions, Adels, Revue Territoire, 2010, 238p

Bacqué Marie-Hélène, Rey Hélène et Sintomer Yves (dir.) Gestion de proximité et démocratie participative. Une perspective comparative, Paris, La Découverte, 2005, 314 p.

Bailly Jean Christophe, La phrase urbaine : essai, Seuil, Paris, 2013, 274p

Berlan François, Violence urbaine, violence humaine : promesses de chaos ou possibilités de rebondissement social ?, Connaissances et savoirs, Paris, 2010, 158p

Bidou-Zachariasen Catherine, Blanc Maurice, Les paradoxes de la mixité sociale, Erès, Toulouse, 2010, 282p

Blanc Maurice, « Gouvernement local et contrôle démocratique » p. 193-207, In Bassan Michel (Dir.), Kaufmann Vincent (Dir.), Joye Dominique (Dir.). *Enjeux de la sociologie urbaine*. 2^{ème} ed. PPUR, 2007, 420p. (coll. Logiques territoriales)

Blanc Maurice, « Participation des habitants et politique de la ville » In CURAPP/CRPS, la démocratie locale. Représentation, participation et espace public, PUF, 1999

Blondiaux Loic, Le nouvel esprit de la démocratie, *Actualités de la démocratie participative*, Le Seuil, mars 2008, 110p

Carrel Marion, Carry Paul, Wachsberger Jean Michel, Ségrégation et fragmentation dans les métropoles : perspectives internationales, Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve-d'Ascq, 2013, 354p

Carrel Marion, Faire participer les habitants? *Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, ENS Editions, mai 2013, 276p

Deboulet Agnès et Héloïse Nez, Savoirs citoyens et démocratie urbaine, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2013, 137p

Donzelot Jacques, La France des cités : le chantier de la citoyenneté urbaine, Fayard, Paris, 2013, 195p

Endelstein Lucine, Sébastien Fath, Séverine Mathieu, Dieu change en ville : religion, espace, immigration, L'Harmattan, Paris, 2010, 220p

Guth Suzie, Hélène Balazard, Sophie Body-Gendrot et al., Saul Alinsky : conflit et démocratie locale, L'Harmattan, Paris, 2013, 214p

Gourgues Guillaume, Les politiques de démocratie participatives, Grenoble : PUG, Coll. Livres cours, 2013, 148 p.

Kokoreff M., La force des quartiers, De la délinquance à l'engagement politique, Payot, 2003

Kokoreff Michel, Refaire la cité : l'avenir des banlieues, Seuil, Paris, 2013, 106p

Ledrut Raymond, Sociologie urbaine, Presses universitaires de France, Paris, 1979, 231p

Marion Christian, Participation citoyenne au projet urbain, L'Harmattan, Paris, 2010, 297p

Maurel Christian, sociologue, *Éducation populaire et puissance d'agir. Les processus culturels de l'émancipation*, Paris, Éditions L'harmattan, 2010

Merlin Pierre, Des grands ensembles aux cités : l'avenir d'une utopie, Ellipses, Paris, 2012, 168p

Paoletti Marion, Décentraliser d'accord, démocratiser d'abord, *Le gouvernement local en question*, La Découverte, 2007, 154p

Percq Pascal, Les habitants aménageurs, Ed. de l'aube, 1994, 93p

Rosanvallon Pierre, *La contre-démocratie : la politique à l'âge de la défiance*, le Seuil, en 2006, de 372 p.

Stébé Jean-Marc, Hervé Marchal, « La sociologie urbaine », PUF, 2010

Subra Philippe, *Géopolitique de l'aménagement*, Armand Colin, 2007, 325p

Sintomer Yves, *Le pouvoir au peuple, Jurys citoyens, tirage au sort et démocratie participative*, La Découverte, 2007, 180p

Tournon Jean, *La République antiparticipative*, Ed. L'Harmattan, 2009, 178p

Verdier Philippe, *Le projet urbain participatif : apprendre à faire la ville avec ses habitants*, Gap. Yves Michel, Paris, 2009, 264p

Vivant Elsa, *Qu'est ce que la ville créative ?*, Presses universitaires de France, Paris, 2009, 92p

Revues :

Bacqué Marie-Hélène et Gauthier Mario, « Participation, urbanisme et études urbaines » Quatre décennies de débats et d'expériences depuis « A ladder of citizen participation » de S. R. Arnstein, *Participations*, 2011/1 N° 1, p. 36-66.

Blondiaux Loic et Sintomer Yves (dir.), *Politix n°57, « Démocratie et délibération »*, Paris, Hermès, 2002, 237p

Carrel Marion, *La démocratie participative dans les quartiers populaires : obstacles et leviers*, Cahiers du Pôle, Délégation à la Politique de la Ville et à l'Intégration, débat du 3 avril 2008

Donzelot Jacques, Epstein Renaud. « Démocratie et participation : l'exemple de la rénovation urbaine ». *Revue Esprit* (dossier « Forces et faiblesses de la participation»), n° 326, 2006 – pp. 5-34

Gerbeau Delphine, *Mobilisation du droit commun pour les quartiers politique de la ville*, La Gazette des Communes, mis à jour le 18/04/2013

Epstein Renaud, *Les leçons paradoxales de l'évaluation de la politique de la ville*, Dossiers Villes et logements, Recherches et prévisions n°62, 2000

Sherry R. ARNSTEIN (1969) « A ladder of citizen participation » dans l'article de Jacques Donzelot et Renaud Epstein - *Démocratie et participation : l'exemple de la rénovation urbaine*. Publié dans *Esprit* (dossier « forces et faiblesses de la participation »), n°326, 2006-pp.5-34

Jaillet Marie-Christine, *Profession Banlieue les « 5 à 7 » n°3, « Ces quartiers dont on parle »*, Saint Denis, novembre 2001, 30p

Jaillet Marie-Christine, *La politique de la ville en France : histoire et bilan, la documentation française, regards sur l'actualité n°296, décembre 2006*

Jaillet Marie Christine, Zendjebil Mohamed, *Le Mirail : un projet de «quasi» ville nouvelle au*

destin de grand ensemble, *Histoire Urbaine*, «Villes nouvelles et grands ensembles», n° 17, décembre 2006, pp.85-98.

Nicolon Alexandre. Oppositions locales à des projets d'équipement. In: *Revue française de science politique*, 31e année, n°2, 1981. pp. 417-438.

Réseau Capacitation Citoyenne. Des citoyens forment un nouveau regard sur leur quartier : Mal'tallurgie à Marchienne au Pont. « Arpenteurs » - Periphéria – 2009. 62 p.

Sintomer Yves et Talpin Julien, *Raisons Politiques* n°42, « Démocratie délibérative », Presses de Sciences Po, 2011, 196p

La SCOP Le Pavé, Participation, cahier n°2, Villiers Le bel, octobre 2013, 70p

Rapports officiels, synthèses, études :

Pour une réforme radicale de la politique de la ville. *Cela ne se fera plus sans nous*, rapport au ministre délégué chargé de la ville, Bacqué Marie-Hélène et Mechmache Mohamed, Juillet 2013

La participation des habitants : trois pistes pour rénover la politique de la ville. Centre d'analyse stratégique. La note d'analyse n°278, septembre 2012

La politique de la ville une décennie de réformes. Cour des comptes, Rapport public thématique, juillet 2012

Dossier de presse, La nouvelle politique de la ville, *agir pour les habitants des quartiers populaires*, Ministère de l'Égalité des Territoires et du Logement, Ministère délégué à la Ville, 2014

Les dispositifs de concertation : le point sur la législation française, Les Cahiers du DSU, septembre 2002, 3p

La politique de la ville. *Une décennie de réformes*, Rapport public thématique, La Cour des Comptes, juillet 2012, 335p

Séminaire :

Séminaire du 11 mars 2004, Les services publics face aux transformations de l'urbain, *Les territoires de la relégation : « casser les ghettos » et/ou aider les gens à s'en sortir*, animé par Donzelot Jacques et Jaillet Marie-Christine

Mémoire :

La construction du dialogue avec les habitants dans le cadre du Projet de Renouveau urbain du quartier des Izards – Trois Cocus, par Jussara Loureiro-Labazuy, dirigé par M.C Jaillet

Liste des figures

Figure 1 : Les huit échelons de la participation selon Sherry Arnstein.....	12
Figure 2 : Une dynamique nationale qui s'organise après la remise du rapport " <i>Ca ne se fera plus sans nous</i> " en juillet 2013 au ministre Lamy.....	32
Figure 3 : Les douze sites expérimentaux "Table de Quartier"	34
Figure 4 : Planning du Grand Projet de Ville à La Reynerie	39
Figure 5 : Dell Arte, le maillon entre les enjeux défendus au niveau national qui doivent s'intégrer au contexte local.....	41
Figure 6 : Présentation du noyau des six associations	43
Figure 7 : Localisation de La Reynerie, Toulouse	45
Figure 8 : Côté lac, La Reynerie, Toulouse	45
Figure 9 : Vue aérienne de La Reynerie, Toulouse	45
Figure 10 : Participation des habitantes au jeu " <i>L'appétit de faire autrement</i> " lors du Petit Déjeuner du 20 mai 2014. L'exemple du travail sur plan du quartier	56
Figure 11 : Participation des habitantes au jeu " <i>L'appétit de faire autrement</i> " lors du Petit Déjeuner du 20 mai 2014. L'exemple des Porteurs de Parole	57

Annexes

Annexe 1. Les panneaux ressources, par Coline Rande

LE COMMUNITY ORGANIZING

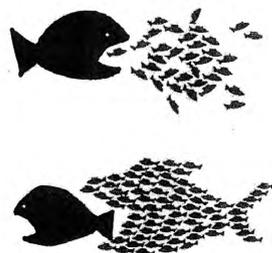
» LES LONDON CITIZENS



Le Community Organizing est une forme de mobilisation sociale développée par Saul Alinsky aux Etats-Unis entre 1940 et 1970.

Issu d'une banlieue pauvre de Chicago, Saul Alinsky est un militant déterminé. Par des méthodes d'action non violentes et humoristiques, il a impulsé de nombreuses révoltes dans les quartiers pauvres de Boston, New York, Chicago.

Son but est d'aider les personnes les plus démunies à s'organiser collectivement pour améliorer leurs conditions de vie et défendre leurs intérêts. Pour cela, Alinsky fait le lien entre les différentes communautés du quartier, de la ville. Une fois organisées, elles font pression sur les décideurs publics, les bailleurs sociaux, les entreprises privées par des campagnes d'action.



L'organisation des communautés locales entre elles entraîne la naissance d'un contre pouvoir populaire devant lequel les décideurs ne peuvent plus faire l'impasse !

Par exemple, en 1940, à 31 ans, Alinsky décide d'organiser le taudis le plus misérable de Chicago, il écrit : «*Back of the Yards était peuplé de chômeurs, de malades et d'ouvriers sous-payés qui vivaient dans des baraques dégueulas-*

ses, avec juste assez de nourriture et vêtements pour ne pas crever. C'était le royaume de la haine. Polonais, Slaves, Allemands, Noirs et Mexicains qui se détestaient. Les groupes fascistes du coin utilisaient cette division.» Il s'intègre au quartier en y travaillant et en y habitant. Il rencontre l'Eglise locale. C'est une porte d'entrée par laquelle il mobilisera la majorité du quartier.

Par tous les moyens possibles, collectivement, ils font pression sur les décideurs pour faire entendre leurs revendications. Cela passe par le refus de payer les loyers, la grève contre les patrons. «*Puis la pression fut telle qu'ils ont été obligés de céder : les loyers ont été réduits, les services municipaux réorganisés, des prêts octroyés, les prix et les salaires rééquilibrés, etc.*». La réussite est totale.

Saul Alinsky organisait les citoyens sans les obliger. Il réveillait le pouvoir d'agir que chacun possède et qui mis en commun devient une force imbattable.

Mort en 1972, la méthode Alinsky est le fil conducteur de plusieurs organisations comme c'est le cas à Londres.

Les organisers : acteurs ressources de l'organisation

Le Community Organizing est un processus lent et progressif qui demande un fort niveau d'organisation à l'échelle locale. Les organisers sont là pour ça. Les inégalités les révoltent. Ils souhaitent contribuer aux changements. Ils soutiennent la population dans ce sens et stimulent la montée des luttes. Ils accompagnent la création d'organisation populaire, ils donnent les outils nécessaires aux mobilisés pour réussir.

Les organisers sont les personnes qui font prendre conscience aux citoyens du pouvoir qu'ils ont et de leur redoutabilité s'ils s'organisent collectivement.

Attention, à aucun moment ils ne deviennent les leaders de la mobilisation. Ils sont les personnes relais sur lesquelles **les leaders locaux s'appuient pour leurs revendications.**

L'EXPERIENCE DE COMMUNITY ORGANIZING À LONDRES

Territoire :

Londres est la capitale du Royaume Unis

Echelle concernée :

Au départ, il ne s'agissait que de l'Est de Londres. Aujourd'hui, l'Ouest, le Sud et le Nord sont aussi concernés.

Nombre d'habitants à Londres : 8 308 400 habitants en 2012

Quand ?

Impulsé par Neil Jameson en 1996

Élément déclencheur

Neil Jameson est un ancien assistant social. A l'approche de ses 40 ans... cela devient invivable pour lui de négocier avec sa position de travailleur social. Son profond souhait est de revenir sur le fond des problèmes et non de les apaiser. Alors il s'engage !

En 1996, suivant les méthodes Alinsky, l'alliance citoyenne des London Citizens voit le jour. C'est l'aboutissement d'un long processus de mobilisation mis en place par les organisers (= les employés).

LONDON CITIZENS

Les acteurs concernés :

* 150 institutions (congrégations religieuses, universités, écoles, associations, syndicats...)

* 60 000 citoyens représentés

* 20 employés (dit organisers)

Objectifs et méthodes

Les objectifs de London Citizens sont pluriels. Il s'agit de retisser les liens entre le tissu organisé (association, communautés, etc) de la ville ; de pousser les élites politiques et écono-

miques à rendre des comptes à l'organisation citoyenne, d'intégrer les immigrés vivant à Londres dans la vie de leur cité et d'augmenter le pouvoir des individus à être acteur de leur ville.

Organisation indépendante du gouvernement, ses financements proviennent à 80% de dons et à 20% des cotisations de ses membres.

London Citizens refuse les adhésions individuelles. Ceux sont les différentes communautés, associations, syndicats du quartier, de Londres qui sont les adhérents à l'alliance London Citizens.

L'ARME SECRÈTE : LA RECONNAISSANCE

C'est la reconnaissance des uns et des autres entre eux qui a permis une construction collective.

Lors des assemblées, tout le monde se rencontre. Les tours introductifs permettent à chacun de dire qui il est. Une importance très forte est réservée à l'accueil. Les nouveaux sont accueillis comme s'ils étaient présents dans l'alliance depuis toujours.

A cela s'ajoute le travail des organisateurs. En moyenne, l'organiser fait une quinzaine d'entretiens par semaine avec différents habitants. Ce face-à-face permet d'avoir une connaissance des intérêts de chacun mais aussi de ses problèmes.

Les problèmes récurrents des citoyens sont relevés par les organisateurs. En effet, malgré nos différences, il est intéressant de se rappeler que les problèmes des uns et des autres sont les mêmes.

Ainsi, plutôt que de s'arrêter sur ce qui les divisent, les London Citizens s'attardent sur ce qui les rassemblent. Les problèmes font émerger les idées de lutte collective. Les différentes communautés, associations qui composent London Citizens s'organisent pour faire pression

sur une cible précise et gagner un changement.

Plusieurs campagnes nationales s'organisent : une autour des logements sociaux dans l'Est de Londres, une concernant la sûreté des rues, une autre sur la régularisation des immigrés..

La campagne «Living Wage»



Trop nombreux sont les femmes et les hommes qui malgré leur longue journée de travail (parfois même leur nuit) n'arrivent pas à vivre convenablement.

London Citizens en 2001 a lancé une campagne pour augmenter le salaire minimal des employés de nettoyage. Leurs principales cibles sont la banque HSBC basée dans le 2ème quartier des affaires londonien qui sous-paie ses employés de nettoyage et les hôpitaux.

Déroulement :

Novembre 2001 : Assemblée Publique de 1000 habitants devant certains députés locaux, responsables d'HSBC pour demander officiellement une augmentation du salaire minimum.

Décembre 2001 : Une banque d'Oxford Street est bloquée pour protester des bas salaires et des conditions de travail des nettoyeurs.

Avril 2002 : Audition au Parlement pour l'augmentation du salaire minimum.

Mai 2002 : 40 London Citizens viennent présenter une pétition de 600 employés hospitaliers pour une augmentation de salaire

Automne 2002 : Billy Bragg, musi-

cienn, lors de sa tournée, soutient publiquement l'augmentation du salaire minimum.

Mai 2003 : Manifestations non violentes à l'intérieur et à l'extérieur des bureaux d'HSBC lors de l'élection du nouveau directeur pour l'augmentation du salaire minimum.

Juin 2003 : Deux hôpitaux augmentent le salaire du personnel de nettoyage

Février 2004 : La banque Barclays met en place de nouvelles conditions de travail pour ses employés : augmentation du salaire, 8 jours de congé supplémentaires.

Mai 2004 : les trois candidats aux élections de Londres sont invités à se positionner sur l'augmentation du salaire minimum. La salle accueille 2500 personnes.

>> Ken Livingstone élu maire de Londres soutient l'augmentation du salaire minimum.

Mai 2004 : Nouvelles conditions de travail annoncées à HSBC : augmentation de salaire de 11 %, 8 jours supplémentaires de vacances entre autres améliorations.

Aujourd'hui, le salaire minimum est de 8,80 livres de l'heure à Londres contre 6,40 livres de l'heure il y a 10 ans.

Cette campagne est la prise de conscience de chacun de sa capacité d'agir. Par des campagnes humoristiques et régulières, des problèmes de fond comme ici c'est le cas pour le salaire ont été portés au plus haut afin de les régler.

Points de vigilance

Le Community Organizing est une démarche qui demande de la patience et de l'imagination pour être entendu et que les choses évoluent.

Saul Alinsky, Manuel de l'animateur social, Editions Le Seuil, Paris, 1976, p250
Balazard Hélène, La participation des immigrés à la gouvernance urbaine à travers London Citizens, p33-39
Balazard Hélène, Colloque démocratie participative dans la Région Poitou Charentes, mai 2010, 19 min
www.citizensuk.org, site des London Citizens
<http://www.geog.qmul.ac.uk/livingwage/chronology.html>, chronologie des événements de la campagne du Living Wage

Recherche et rédaction :

Coline Rande

www.dellarte.fr



LE BUDGET PARTICIPATIF

» A GRIGNY

Territoire :
Grigny est une ville de la communauté urbaine de Lyon, dans la région Rhône Alpes, en France

Echelle concernée :
Le budget participatif est mis en place à l'échelle de la municipalité de Grigny

Nombre d'habitants à Grigny :
9 094 habitants en 2011

Quand ?
En 2005, après un voyage au Venezuela

La démarche participative existe depuis très longtemps à Grigny. Tout d'abord car la population y est avertie. C'est une ancienne ville chemino où les travailleurs étaient structurés en syndicats. Les luttes ouvrières étaient nombreuses autrefois. Ensuite car la stabilité politique depuis 1977 a impulsé une manière collective de gérer les affaires de la commune. **Les élus sont de terrain, ils s'adressent à la population sur les projets d'aménagement et les grandes décisions à prendre. Eux et les habitants se connaissent et agissent en étroite relation. Il y a un véritable lien de confiance.** En 1997, René Balme, le maire, officialise même la création des conseils de quartier. Cinq ans plus tôt avant que la loi Démocratie de Proximité de 2002 ne l'oblige pour les communes de plus de 80 000 habitants ! **La population ainsi que le fort tissu associatif est en demande de participation, de co-construction.**

Élément déclencheur

En 2004, un groupe d'habitants avec des élus partent au Venezuela s'inspirer de nouvelles innovations participatives.

A la suite de ce voyage, une chaîne vidéo participative, qui existe toujours, sera créée (« Vivé »). L'idée d'un budget participatif, quant à elle, trou-



vera écho dans les conseils de quartier.

Une réflexion sera engagée. En 2005, une première ébauche du BP est votée pour sa mise en place en 2006.

Les acteurs concernés

- * Les habitants de Grigny réunis ou pas en conseils de quartier. Un tirage au sort annuel a été mis en place en plus du volontariat. 400 personnes sont chaque année tirées au sort, environ une dizaine se mobilisent
- * Les acteurs du territoire
- * Les élus
- * Les agents municipaux

L'organisation du Budget Participatif

Le BP est un processus d'évolution qui s'organise au fur et à mesure des années. Dans un premier temps, sa mise en place relève un peu du bricolage, il n'y a pas de stratégie définie. Petit à petit, entre les élus et la population, l'organisation se met en place. Aujourd'hui, il suit différentes phases :

Phase 1 : Le recueil des propositions
Toute l'année par des méthodes différentes (questionnaire dans les lieux publics, partie détachable dans le journal municipal, site internet), les propositions sont recueillies dans leur ensemble

Phase 2 : Filtrage des propositions

Au mois de juin, chaque conseil de quartier et les habitants mobilisés observent les propositions reçues et font un choix parmi elles. Le choix se concentre autour de deux critères : l'intérêt général et le besoin des habitants. Pour cette année, 52 d'entre elles ont été sélectionnées.

Phase 3 : L'analyse des services municipaux

Les 52 propositions sélectionnées sont redirigées aux services de la ville. Ils en font une analyse technique et financière assez précise avec des fiches de projet. En novembre, durant 4 à 5 séances, ce travail d'analyse est retravaillé par le groupe « Finances locales et budget participatif » composé d'habitants, d'élus référents, de professionnels.

Phase 4 : Soirée de mise aux voix

En début de séance, le maire intervient pour confirmer son engagement. Les propositions choisies durant cette soirée seront votées lors du prochain conseil municipal. Ainsi donc, les habitants, comités de quartier, élus et acteurs territoriaux sont réunis en assemblée pour voter les propositions. Présentées une à une, pour chacune d'elles, un premier habitant explique pourquoi cette proposition a été faite, un habitant du groupe de finance locale explique les

éléments techniques, financiers, etc. Ensuite, il y a une mise aux voix, par un débat, chacun donne son avis. Ensuite, s'effectue le vote. Par un carton de couleur, selon le cas, la proposition est votée, remise à l'étude, refusée. Le vote se fait à la majorité.

Phase 5 : Retour sur expériences

Cette soirée a accueilli une soixantaine de personnes en 2013. Elle permet de planifier les projets sur l'année, de faire un retour sur la méthodologie (fonctionnement, dysfonctionnement) et les projets phares engagés. Chacun dit ce qu'il a à dire. La démarche participative est questionnée, les pratiques sont réévaluées dans l'idée de mieux faire ensemble. L'année dernière, par exemple, les habitants ont souhaité mieux s'organiser lors de la mise aux voix pour les votes. C'est là qu'est venue l'idée des cartons de couleur (vert, orange, bleu, rouge). Cela a été mis en pratique l'année suivante.



La place du Budget Participatif dans les finances de Grigny

Chaque année, environ 60% du budget d'investissement est consacré au BP. Aucune enveloppe financière avec un montant précis n'est dédiée aux propositions. C'est en fonction du besoin exprimé que tout se décide. Toutes les propositions répondant à un critère d'intérêt général et à un besoin des habitants sont considérées. Toutes celles votées seront mises en place, peut être pas la première année mais au bout de deux ou trois ans, en fonction des capacités budgétaires de la ville.

Projets concrets

Depuis la mise en place du BP en 2005, plusieurs projets ont vu le jour comme la création d'un skate park,

Sources :

Entretien d'1 heure et 15 minutes avec Mme Ebersviller, responsable du service « Démocratie participative » à Grigny
<http://www.mairie-grigny69.fr>

la mise en place de stages sportifs d'été, la création d'un parking provisoire, l'organisation de sorties culturelles (8 ont eu lieu en 2011), etc.

Le cas du Centre Municipal de Santé Christian Cervantes



Face aux inégalités d'accès aux soins, aux difficultés rencontrées chez certains habitants, les Grignerots ont porté l'idée d'un centre municipal de santé par le budget participatif. A partir du constat suivant : seulement quatre médecins pour 9000 habitants, des délais d'attente trop long, ils ont réagi et exprimé leur besoin.

En 2011, le BP vote la proposition d'un centre municipal de santé. Durant toute l'année 2012, le projet est porté, préparé par différents groupes de travail composés d'élus, d'habitants et de professionnels de santé. L'idée étant de compléter et bonifier l'offre existante sur la commune.

Un projet de santé pour la ville a été rédigé à partir de trois axes votés par les Grignerots. Il s'agit de la santé des plus vulnérables, du vieillissement de la population et des souffrances psychiques. Le but étant de répondre au plus près de ces enjeux soulevés par les habitants.

Un jeu de complémentarité est recherché. A la fois entre les personnels de santé présents et arrivant (3 nouveaux médecins) à Grigny. Ils se rassemblent en un groupe de travail. Mais aussi entre les structures existantes dans ce domaine-là comme la maison de santé ou encore le pôle de santé. Par plusieurs rencontres et discussions, chacun trouve sa place dans un climat sain et productif.

Le dialogue d'égal à égal entre les différents partenaires, que cela soit les élus, les acteurs du territoire et les

habitants permet une bonne efficacité dans les projets engagés. Ces derniers sont mis en place par tout le monde, pour tout le monde.



Les limites

La participation n'est pas naturelle. Il faut faire preuve d'originalité et d'énergie pour que chaque habitant se sente investi de son pouvoir d'action. Il est possible d'être écouté et d'agir sur son cadre de vie !

Pour que la démocratie participative ne s'essoufle pas mais vive, une énergie est à maintenir. Il faut alimenter les réflexions, tenir l'effort. La présence du service « démocratie participative » répond à ces faiblesses ci.

La participation se doit d'être efficace. Si les mobilisés ne voient pas se matérialiser leur proposition votée alors ils ne reviennent pas. La participation doit donc avoir une conséquence directe.

Recherche et rédaction :
Coline Rande

www.dellarte.fr



LE BUDGET PARTICIPATIF

» À PORTO ALEGRE

Territoire :
Porto Alegre est la capitale de l'Etat du Rio Grande do Sul, au Brésil

Echelle concernée :
La budget participatif s'est engagé sur la municipalité de Porto Alegre

Nombre d'habitantEs à Porto Alegre :
1,4 millions de personnes en 2007

Quand ?
* En 1989, lors de l'élection Parti des Travailleurs (PT)
* Le budget participatif est reconduit annuellement



ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR :

En 1988, Olívio Dutra, membre du Parti des Travailleurs (PT) est élu maire de Porto Alegre. Il met en place le budget participatif (dit BP). **Cette initiative démocratique impulsée par la municipalité entraîne le partage du pouvoir entre la municipalité et les habitants.** Elle leur donne les moyens nécessaires pour décider des projets dont ils ont besoin. A ce moment-là, environ 30% des citoyens sont concernés par des infrastructures de voirie, d'assainissement de l'eau, etc. inexistantes.

Sur ces quartiers, la mobilisation est très forte. Elle se traduit par un grand nombre d'associations d'habitants. Une Union des Associations de quartiers de Porto Alegre (UAMPA) s'est même créée, elle sera un des acteurs forts du budget participatif. La mobilisation s'organise aussi du côté des institutionnels : des professionnels et des fonctionnaires sont engagés dans la dynamique. **Il y a une modification totale des rapports entre les pouvoirs publics et la population.**

Pour terminer, grâce à la décentralisation de l'Etat brésilien et par le caractère novateur du budget participatif, Porto

Alegre bénéficie d'une certaine marge de manœuvre fiscale.

LA MOBILISATION :

Collectivement, les citoyens sont amenés à définir des priorités d'aménagement pour la ville.

LES ACTEURS CONCERNÉS :

- * Les habitants de Porto Alegre, ils sont entre 10 000 et 15 000 participants aux assemblées
- * Les associations (comme l'UAMPA). Entre 1990 et 1998, il y a un renforcement des organisations civiques, le nombre d'associations de quartier est passé de 380 à 540.
- * Les élus de la municipalité et les techniciens
- * Le bureau de planification (le GAPLAN)
- * Le bureau de coordination

L'ORGANISATION DE LA PARTICIPATION :

Il y a deux types d'instance. Tout d'abord, les assemblées d'arrondissement qui sont basées sur la division territoriale en 16 *regioes* de la ville. Dans chacune d'elles, la population choisit un délégué (sur la base

d'un délégué pour 10 personnes ou 20 personnes présentes). Ils siègeront aux assemblées plénières et dans les forums de secteur du budget participatif.

Ensuite, à l'échelle municipale, il y a les assemblées municipales qui se répartissent autour de six thématiques. C'est autour de cette approche territoriale et sectorielle que s'élabore et est voté le budget. Il sera ensuite transmis au conseil municipal pour une adoption finale.

Processus de la participation :

Les deux premières années du budget participatif sont compliquées. Les finances de la ville sont très mauvaises avec un endettement élevé, 98% du budget d'investissement finance le budget de fonctionnement. La municipalité ne peut pas investir dans les projets souhaités par les habitants. La participation des citoyens baisse car les propositions faites ne se matérialisent pas dans le paysage de la ville. La première année, les citoyens sont 700 mobilisés dans le projet de budget participatif contre 400 la deuxième.

En 1990 et 1991, le budget participatif décolle. Les travaux commencent, les citoyens s'en réjouissent et retournent aux réunions du BP. Ils voient que ce qu'ils décident collectivement compte. **Ils sont**

désormais entre 10 000 et 15 000 participants aux assemblées.

Déroulement du budget participatif

Le BP est reconduit annuellement. Sa préparation commence en mars, la mairie présente l'état des finances dans chaque arrondissement. Mi-avril, c'est l'élection des 64 conseillers lors des différentes assemblées. Entre mai et juin, dans les différentes assemblées, la population fait remonter ses besoins et hiérarchise ses priorités. Mi-juillet, la liste des différentes priorités est dévoilée lors de l'assemblée plénière. En août, le projet de BP est présenté et remis à la chambre municipale pour approbation. La version définitive sera présentée courant décembre et janvier à la population.

Organisation du BP

Le BP est un dispositif à trois niveaux : le quartier, l'arrondissement et la municipalité.

Etape 1 : Les assemblées d'arrondissement

Elles ont lieu une fois par an, c'est la présentation du bilan du budget et des projets concrets engagés. Après une série de questions, c'est le vote des nouvelles priorités d'investissement et des conseillers, représentants de l'arrondissement au conseil du BP.

Etape 2 : Les réunions de quartier

Il s'agit d'une discussion et hiérarchisation entre les habitants des priorités d'investissement pour le quartier. Ensuite, ces priorités seront renégocier entre les quartiers pour arriver à un plan commun.

Etape 3 : Les forums régionaux et thématiques

Discussion du plan commun établi par les quartiers, réajustement en fonction de ce qui a été relevé par les assemblées thématiques et les assemblées d'arrondissement.

Réunion du conseil du BP :

Composé de conseillers de chaque forum régional et thématique, d'un représentant de l'union des employés de la ville, d'un représentant de l'UAMPA et de deux représentants de la mairie (sans



droit de vote), le Conseil du BP analyse le travail réalisé lors des différentes étapes et propose un plan d'investissement et un budget municipal. Le comité exécutif de la ville s'en saisit et le soumet en conseil municipal de Porto Alegre.

Décision finale :

Ceux sont les élus qui adoptent le budget final en tenant compte des priorités définies par les citoyens de Porto Alegre.

Résultat :

« Ils ont pris conscience qu'ils ne pouvaient pas attendre que les choses arrivent sans les provoquer, sans se battre pour ça » raconte Maria Iolanda, conseillère du BP en parlant des habitants.

« **Et quand existe la possibilité de décider non pas seulement pour toi mais avec d'autres personnes, c'est encore mieux. Ce n'est pas une décision unilatérale, dictatoriale, mais une décision qui englobe toute une communauté. C'est beaucoup plus intéressant. Psychologiquement, on se sent encore plus valorisé, on se sent plus utile pour soi et pour sa famille mais aussi pour toute une communauté. C'est un sentiment réel de citoyenneté.** » V. Diego Braseiro, conseiller du BP

Le BP modifie totalement les rapports entre les institutionnels et la société civile. Il développe le pouvoir d'agir et donne la parole aux plus démunis.

LES CHANGEMENTS :

« Je crois que les travaux de canalisation et d'égouts sont les opérations qui ont eu le plus fort impact sur la participation », déclara un ex-conseiller populaire du BP.

Il y a eu des logements pour des familles

installées sur une aire de risques, au bord d'un cours d'eau dans le quartier de Bélem Novo. Il s'agit du Lotissement Chapéu do Sul, fruit de 4 ans de revendications.

Le projet « entrée de ville » (« Entrada da cidade) où plus de 3000 familles sont relogées dans des nouveaux lotissements, situés près de nouvelles infrastructures : crèches, centres sociaux, antennes de services publics, places réhabilitées, espaces verts.

La création d'emplois (dans le recyclage), d'écoles municipales, de crèches communautaires (+ de 100 en 2002), des places et des espaces de loisirs, la mise en place de l'éclairage public.

LES LIMITES DU BUDGET PARTICIPATIF :

Le BP présente plusieurs difficultés importantes à souligner pour les prendre en compte et les combattre.

- * Dans les assemblées plénières, il naît quelques compétitivités entre les conseillers populaires. Chacun y défend les besoins spécifiques à son quartier, son arrondissement.
- * Il y a une multiplication des instances de regroupement, elles ont du mal à s'accorder.
- * Les classes moyennes et supérieures ne se mobilisent pas.
- * Les mobilisés recherchent un résultat concret et rapide pour eux-mêmes. Si ce n'est pas le cas, alors la participation s'essoufle.

Depuis la chute du Parti des Travailleurs aux dernières élections municipales de 2004, le budget participatif n'existe plus.

Recherche et rédaction :
Coline Rande

www.dellarte.fr



* GRANET E., coordination avec Solidariedade, Porto Alegre, les voix de la démocratie. Vivre le budget participatif, Sillepse, 2003, 170p

* ABERNS R., Porto Alegre et le budget participatif : l'éducation civique, la politique et les possibilités de répétition, texte préparé dans le cadre du projet « Du local au mondial : construire la démocratie », 2004-2006 du Carold Institute, p91-98

* GRET M., SINTOMER Y., 2002, Porto Alegre, L'espoir d'une autre démocratie, Paris, La découverte, 134p.

LA PARTICIPATION CITOYENNE

» À MONTRÉAL

Territoire :
Montréal est une ville du Québec, au Canada

Echelle concernée :
Les quartiers de la ville de Montréal

Nombre d'habitantEs à Montréal :
1,6 millions d'habitantEs

Quand ?
Dès les années 60, les habitants se regroupent en comité de citoyens

L'évolution de la participation à Montréal :

Entre les années 60 et 80, c'est par les comités de citoyens que la participation citoyenne s'exprime. Les médiateurs de la démarche sont les animateurs sociaux. Le logement et les droits sociaux en sont les problématiques centrales.

Dès le début des années 80, l'Etat reconnaît les organismes communautaires et leur donne des responsabilités quant à certains services à la population. Aussi, il les finance pour leur mission de défense collective. C'est un acquis fort pour lequel les Tables se sont battues des années.

Le défi est de ne pas tomber dans la « professionnalisation », dans l'institutionnalisation. Aujourd'hui encore, les conseils administratifs des Tables sont 100% citoyen. Ils décident des orientations de leur organisme.

Depuis quelques années, il y a une émergence de nouvelles formes d'implication citoyenne dans des espaces plus informels comme les cafés urbains, les assemblées citoyennes. Ils peuvent s'informer, définir une stratégie, établir des priorités et interpeller les différents acteurs (publics et privés).

Ce regard historique rend compte de la conscience citoyenne et politique

fortement ancrée chez les Montréalais.



La Table de quartier, un outil démocratique pour tous :

Historique et financement

Il y a 30 Tables de quartier à Montréal, généralement une par quartier. Elles ont été créées à deux périodes : dans les années 1970, elles sont issues des lieux d'actions associatives ; dans les années 1990, elles relèvent du mouvement «Villes en Santé» lancé par l'Organisation mondiale de la Santé.

Il s'agit d'un organisme sans but lucratif (OSBL). Les Tables de quartier regroupent à l'échelle d'un quartier les citoyens, les organismes communautaires spécialisés sur différentes questions (logement, emploi, alimentation, personnes âgées, petite enfance, etc.), les institutionnels (centres de santé, services sociaux, police de quartier, école, etc.) et les élus d'arrondissement. Selon si elle est communautaire ou multiréseau alors les élus et les institutions ont le droit de vote ou pas.

Elles ont un budget de 75 000 euros par an financé par trois partenaires : Centraide du Grand Montréal (équivalent de la Fondation de France), la ville de Montréal et la Direction de santé publique.

Les 30 Tables ont été regroupées dans la Coalition montréalaise des Tables de quartier. Cette dernière participe au processus démocratique de manière à part entière et soutient la démarche en se chargeant de la promotion et des dossiers de financement des Tables.

Rôle et fonctionnement

Les Tables de quartier soutiennent des dynamiques de concertation locale. Elles ont acquis une reconnaissance auprès des acteurs privés et publics.

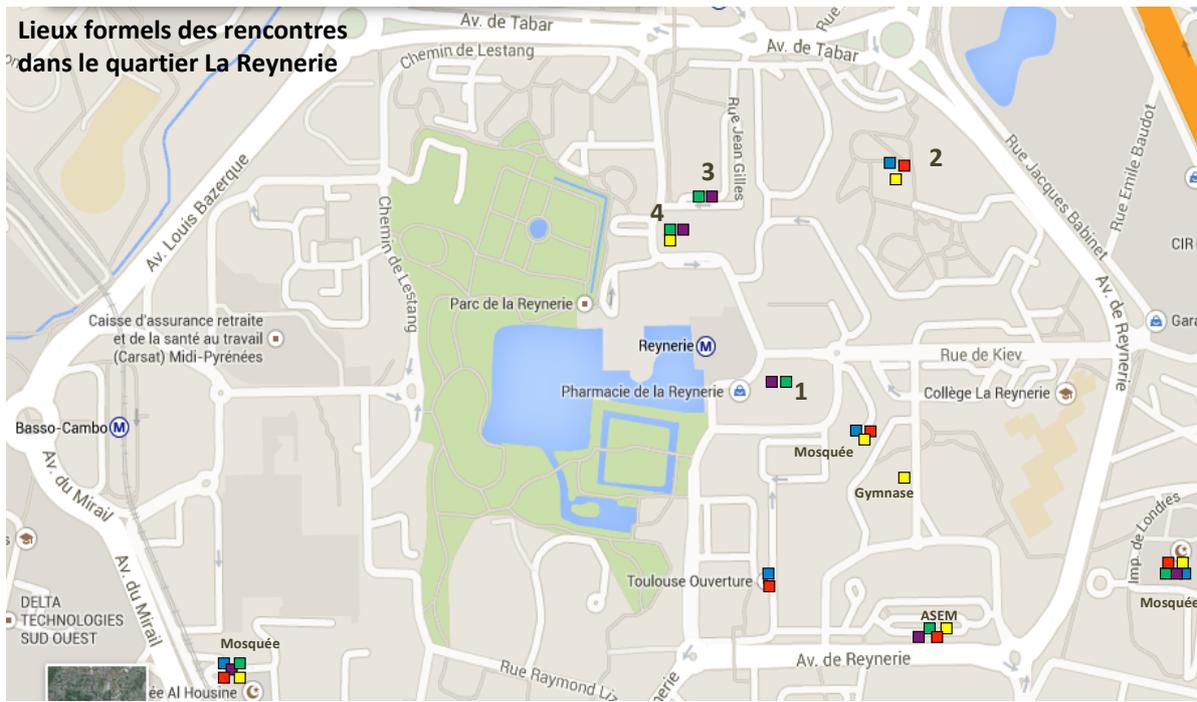
Elles constituent des espaces de délibération, animés par des acteurs locaux, chargés de débattre des grands enjeux d'aménagement et de développement social du quartier. Elles sont une vraie «porte d'entrée de l'action sociale collective».

Elles cherchent à améliorer la qualité de vie des habitants, à lutter contre la pauvreté. La présence des groupes et associations indépendants mais aussi des partenaires institutionnels dans cette démarche donne une réelle autorité. Elles permettent aux acteurs (de la société civile, institutionnels, associatifs) de régler les tensions et les problèmes vécus localement. Elles offrent la possibilité de dégager des ententes entre acteurs et des initiatives.

Il s'agit d'un lieu de parole et de mobilisation citoyenne. Par une approche intégrée du territoire, l'ensemble des acteurs dégage des priorités d'action.



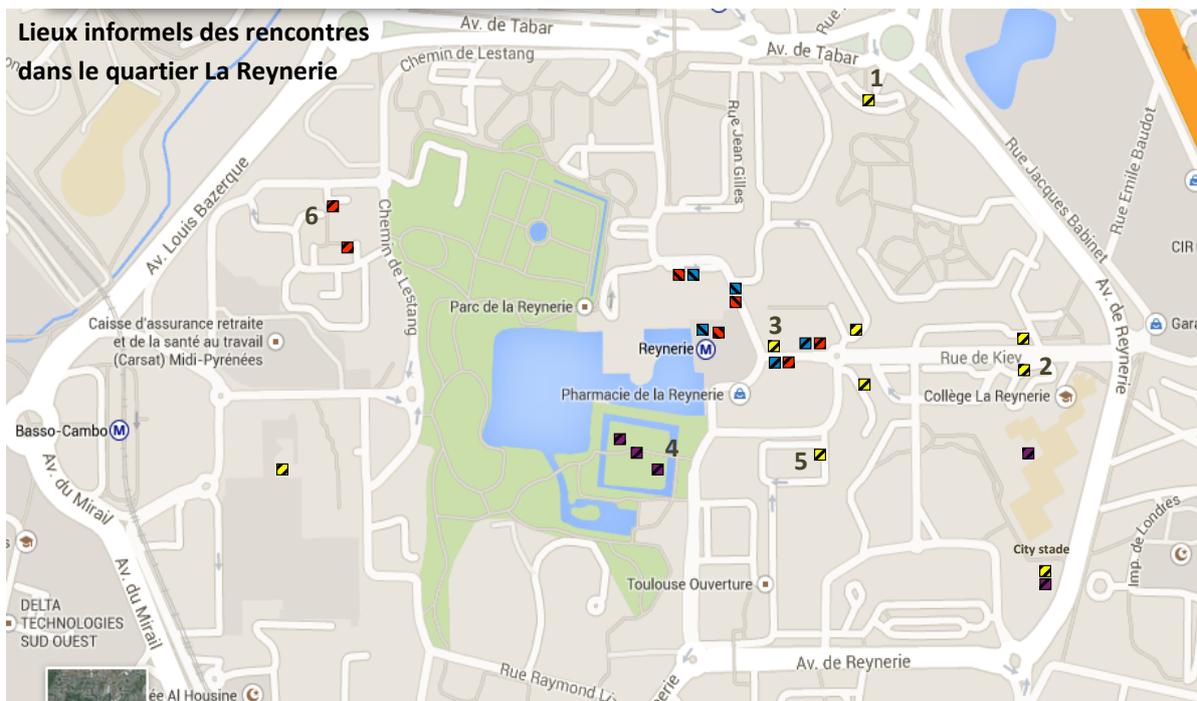
Lieux formels des rencontres dans le quartier La Reynerie



Papas	
Familles	
Filles	
Jeunes garçons, hommes	
Sans papiers	

1. Centre Social
2. Mosquée
3. Parle avec elles
4. Voir et Comprendre

Lieux informels des rencontres dans le quartier La Reynerie



Papas	
Familles	
Filles	
Jeunes garçons, hommes	
Sans papiers	

1. Le Petit Varèse
2. La Banane
3. Kad Burger
4. Le Parc du Lac
5. Moïse
6. Les Douanes

Annexe 2. Lieux formels et informels de rencontres des habitants-es, création par Mourad Hezzy et Coline Rande.



Petit Déjeuner Citoyen

Venez **Nombreux** Discuter
du nouveau **Conseil Citoyens**

Mardi 20 mai
9h00

En bas d'Erik Satie
Devant le Hall 5

Organisé par des habitants-es, **Vivre à Satie,**
Voir et Comprendre, Parle avec Elles, UJS,
Dell Arte et pleins d'autres encore.

*Annexe 3. Affiche d'information du Petit Déjeuner du 20 mai,
conception par Coline Rande sous Adobe Illustrator*

Annexe 4. Paroles rapportées du Petit déjeuner au Satie du 20 mai 2014

Points Faibles dans le Quartier
<ul style="list-style-type: none">- Manque d'équipements sportifs (terrain de foot, piscine, terrain de basket...)- Centre commercial- Refaire l'école primaire et maternelle Gallia- Manque d'espaces verts côté Satie pour les femmes- Manque d'activités sportives pour les filles 10-16 ans- Manque des aires de jeux plus grandes (1 seul toboggan)- Manque de centre de loisirs 3-6 ans à part bas d'immeuble et nouvelle école Jean Gilles- Développement d'équipements seniors (clubs 3è âge, restaurant...)- Pas assez de poste- Sécurisation du lac pour les enfants - Proposition d'un jardin partagé ?

Points Forts dans le Quartier
<ul style="list-style-type: none">- Solidarité (on se demande du sel...)- Gens agréables dans le Parc Reynerie- Pas besoin de prendre la voiture- Pas de voiture = sécurité pour les enfants- Bon rapport intergénérationnel (à développer avec des personnes compétentes)

Annexe 5. Paroles rapportées du Marché Nocturne des créatrices du 5 avril 2014

Expression libre
<p>« La paix pour les filles qui se voilent pour qu'on les laisse tranquille » Malika</p> <p>« La municipalité change, ce qui ne change pas, c'est qu'un arabe reste un arabe » Said</p> <p>« Non, non, non à la démolition du quartier. C'est le patrimoine du quartier, on nous déracine comme des animaux qu'on rejette. On n'est pas des chiens. Il y a un vécu et cela a toujours été comopolite. La valeur du Mirail, de ses terrains vaut de l'or, c'est pour ça qu'on nous rejette. Mais le Mirail c'est le Miroir pour les habitants. » Anne</p> <p>« J'aimerais qu'on ouvre une salle de sport pour les petits »</p> <p>« Faire reconnaître le vote blanc pour montrer notre désaccord. Si majoritaire : alors annulation et re-vote »</p>

Points forts du quartier
<ul style="list-style-type: none">• La nouvelle avenue de Kiev renovée• Le lac, les espaces verts• Les habitants, les commercants• Le jardin• La capacité d'entreprenariat des femmes

- L'environnement
- La grande créativité des habitants
- La présence de monsieur Le Maire sur place, à la Reynerie
- La solidité des immeubles quant ils ne sont pas démolit
- Les grands appartements et leur confort quant ils ne sont pas démolit
- La proximité d'une grande surface (comme Casino) et de la fac

Points faibles du quartier

- Les logements inadaptés aux besoins (ex. une personne seule vivant dans un t4, et une famille vivant dans un T2)
- Le bruit (quad, motos, jeunes dans les halls)
- Les habitants ne sont pas écoutés, surtout quand on est musulmans. Les élus se cachent derrière la laïcité.
 - Islamophobie
 - Accès très difficile aux salles de la mairie
 - Le chômage des jeunes
 - Les commerces (augmentation souhaitée)
 - Vétusté de la dalle
 - Manque d'espaces pour que les femmes se retrouvent. « On ne se connaît pas vraiment »
 - La difficulté à changer d'appartement
 - L'hygiène des rues qui sont délaissées depuis environ 4 ans. « C'est très désagréable pour les commerçants ainsi que pour les habitants. Ce n'est pas les gens qui sont sales mais la mairie qui ne fait pas son travail »
 - Un point d'accueil pour Gallia
 - L'insalubrité des balcons par les pigeons
 - Un bureau de poste à la Reynerie
 - Des habitations mal isolées, pas entretenues
 - Le bruit dans le quartier surtout les soirs d'été
 - Les trafiquants aux pieds des immeubles

La police qui a peur et ne se déplace pas quand on l'appelle. Hormis le matin très tôt pour mettre des PV aux voitures qui n'ont pas le macaron de l'assurance ou du contrôle technique

Quelles sont pour vous les priorités ?

- La restauration des commerces
- Une maison de quartier
- Une maison de quartier pour les jeunes (un endroit où ils puissent se réunir)
- Un bureau de poste vu le nombre d'habitants
- Le relogement des personnes suite à la rénovation urbaine

Que proposez vous pour changer les choses dans le quartier ?

- Plus d'écoute
- Plus de services publics
- Que les habitants se mobilisent

- Un jardin avec des jeux pour les enfants
- La paix, le respect
- Plus d'événements qui rassemblent
- Une maison de quartier indépendante
- Une police de quartier
- Moins de mépris de la part de NOS politiques

Vous sentez vous concernés par les décisions prises pour votre quartier ?

- Oui parce que je vis dans le quartier et le changement en bien me facilite la vie

Qui peut changer les choses ?

- Les habitants en changeant de comportement
- Non
- Vive nous